

Tous nos ouvrages sont consultables et téléchargeables sur le site www.ecole-et-nature.org
Pour favoriser leur partage nous plaçons ces publications sous licence Créative.
Par ailleurs, nous adoptons une politique de tarifs abordables incitant à l'achat plutôt qu'à l'impression personnelle.

Licence Creative commons de nos ouvrages



Paternité | Pas d'Utilisation Commerciale | Partage des Conditions Initiales à l'Identique



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :



Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre œuvre).



Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



Partage des Conditions Initiales à l'Identique. Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

- A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition.
La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web.
- Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette œuvre.
- Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

LE JARDIN DES POSSIBLES



Guide méthodologique
pour accompagner les projets
de jardins partagés,
éducatifs et écologiques



RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

avec



réseau des jardins partagés



L'éducation à l'environnement pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble



Croa' Jardin (13)



Jardin Ste Madeleine (67)



Amges Gardins (62)



Lyon (69)



Ecobox (75)



Brest (29)



Les Patiront Décimes (69)



Jardin Arnaga (33)



Itinéraires

DES JARDINS DES POSSIBLES

Plongez-vous dans les "Itinéraires des Jardins des possibles" : vous y découvrirez six histoires de jardin avec leurs problèmes et leurs parcours respectifs de la graine du projet jusqu'aux premières pousses.

Les étapes incontournables sont notées, une démarche cohérente, issue de multiples expériences, est déclinée suivant différentes variantes. A chaque étape, les numéros renvoient à des fiches détaillées.

Votre situation, votre problématique ont probablement des ressemblances avec certaines de ces histoires.

Que vous ayez, en tant que personne ou entité, la fonction :

- d'initiateur, celui qui a l'idée,
- de porteur de projet, celui qui va la mettre en œuvre,
- d'animateur celui qui va l'animer et en être le moteur,
- de participant jardinier

ou que vous ayez ces 4 fonctions à la fois, appuyez-vous sur ces parcours pour composer votre propre cheminement.

La septième histoire... c'est la vôtre ! Avec ses singularités.

A vous d'adapter la démarche et de piocher dans les fiches pour nourrir votre réflexion !

Légende :
 20 fiches pour mener à bien le projet
 1 fiches à consulter pour info
 4 fiches à consulter impérativement
 Document documents à rédiger en cours de parcours

Une école
 Un groupe d'enseignants a le projet de réaliser un jardin pédagogique sur un terrain à disposition dans l'école.
 Leur problème au départ : Comment s'y prendre ? Par quoi commencer ?

Une association d'éducation à l'environnement
 Un groupe d'animateur a un projet de jardin pédagogique accueillant enfants et adultes.
 Leur problème au départ : Comment trouver un terrain ?

Des jardiniers
 Un groupe de jardiniers familiaux souhaite ouvrir des parcelles pour créer un jardin pédagogique accessible à des personnes handicapées.
 Leur problème au départ : Qui va s'occuper de ce projet ?

Une institution
 Une mairie a l'idée de créer un jardin d'habitants en pied d'immeubles en quartier sensible.
 Leur problème au départ : Ce projet peut-il fonctionner ici ? Est-ce possible de faire participer les habitants ?

Une association socio-éducative
 Un centre social a un projet de jardin inter-générationnel, mais pas de terrain.
 Leur problème au départ : Comment trouver un terrain ? Est-ce possible de commencer sans terrain ?

Des habitants
 Des habitants ont envie de créer un jardin partagé.
 Leur problème au départ : Comment trouver un terrain ?

Les enseignants, les animateurs précisent les grandes lignes du projet en tant que porteurs de projet.
Document d'intention

Les jardiniers se posent les questions suivantes :
 • Avons-nous des souhaits ou des conditions quant à l'utilisation du terrain ? : cadre juridique, durée, type de jardin, de culture, public concerné...
 • Voulons-nous participer au projet ?
 • Les réponses sont-elles cohérentes entre elles et au vu du terrain ?

L'initiateur précise les grandes lignes du projet et en vérifie la pertinence. Cela suppose une prise de conscience des enjeux du projet, de la responsabilité engagée vis-à-vis des habitants qui se traduit par :
 • l'obligation de prévoir une action à long terme par la construction d'un partenariat avec des institutions et associations de terrain,
 • la nécessité de construire un cadre d'animation,
 • la mise en place d'un fonctionnement participatif entre l'institution commanditaire, les partenaires et les habitants,
 • le réel respect des aspirations des habitants.

Il comprend :
 • l'identification du public
 • un constat des besoins et des attentes
 • une présentation du terrain s'il est connu
 • les grandes lignes du projet
 • son potentiel et sa pertinence
 • le répertoire des partenaires possibles
 • une approche budgétaire globale

Les habitants se posent les questions suivantes : qu'est ce qu'un jardin partagé pour nous ? Quelles sont nos attentes ? Vers quels partenaires nous tourner ? Comment allons-nous faire ?
Document d'intention

CONSTITUTION DU PARTENARIAT PAR LE PORTEUR DE PROJET
 Il constitue le partenariat en s'appuyant sur le document d'intention. Selon l'ampleur du projet, le partenariat comprend le porteur de projet, les partenaires institutionnels, administratifs, techniques, financiers...

TROUVER UN PORTEUR DE PROJET CONSTRUIRE LE PARTENARIAT
 L'intention détermine dans quel domaine chercher une institution ou association locale (social, éducatif, santé, technique, environnement, scientifique...). Privilégier les critères de reconnaissance du public attendu et la capacité à animer un projet avec une dimension participative (le porteur de projet peut être l'initiateur du projet).

VÉRIFICATION PUIS CONSTRUCTION DU CADRE DU PROJET
 Le cadre existe, c'est le cadre scolaire. Les enseignants vérifient que le principe d'un jardin s'inscrit bien dans le projet d'école et s'assurent de l'accord des instances pédagogiques et administratives (académie, direction de l'établissement).
 S'ils font appel à d'autres partenaires (associations, services techniques...), un cadre complémentaire est construit avec ceux-ci.
Document cadre

Comprendant :
 • les rôles respectifs des partenaires
 • les objectifs généraux
 • les choix de démarche participative et écologique
 • les moyens humains techniques et financiers
 • le calendrier général

CONSTRUCTION DU CADRE DU PROJET
 Le porteur de projet et les partenaires (les initiateurs ou commanditaires deviennent partenaires s'ils veulent participer à la suite) se posent ensemble à un niveau général, les questions-clés : un jardin pour quoi faire ? pour qui ? Par qui ? avec qui ? quel type de jardin ? comment pratiquer la participation ? pourquoi utiliser des pratiques respectueuses de l'environnement ? Quels sont les besoins, les contraintes ? Quels sont les moyens humains, matériels et financiers à mettre en œuvre ? Quels types d'animation développer ?
Document cadre

Comprendant :
 • le cadre juridique d'attribution du terrain s'il préexiste des partenaires
 • les objectifs
 • les choix de démarche participative et écologique
 • les moyens humains techniques et financiers
 • le calendrier

TROUVER UN TERRAIN
 Le cadre du projet étant posé, le porteur de projet peut lancer sa recherche de terrain. Il dispose d'arguments et de l'appui des partenaires. Les institutions locales, mairies, communauté urbaine, organismes HLM détiennent souvent la Solution.
CONSTRUCTION DU CADRE D'ATTRIBUTION DU TERRAIN
 Le porteur de projet du terrain ou les jardiniers posent le cadre juridique d'attribution du terrain (vente, location, prêt, don).

RECHERCHE DE MOYENS POUR FINANCER L'ANIMATION DU PROJET ET POUR UN RECRUTEMENT SI BESOIN
 Parfois, le porteur de projet est aussi l'animateur.

MOBILISATION DES HABITANTS
 par l'animateur ou par les habitants initiateurs, comme inscrit dans le cadre du projet: porte à porte, réunion publique, expositions, événements festifs ou conviviaux...

ÉTUDE DU TERRAIN ET DE SON CONTEXTE
 Le porteur de projet et l'animateur étudient l'espace initial et son contexte : ses composantes, ses atouts, ses contraintes.

ÉLABORATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE
 Le porteur de projet et l'animateur ont maintenant repéré leurs objectifs, leurs contraintes, leurs atouts. Ils peuvent en déduire des choix :
 • établissement d'un programme pédagogique, et d'une progression,
 • organisation du fonctionnement, des usages,
 • conception des grands aménagements et des aménagements non réalisables par les futurs participants.
Vérification de la pertinence des choix et ajustements

FORMALISATION DES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE
 A partir de l'expression de leurs attentes et idées, le porteur de projet et l'animateur définissent des objectifs pédagogiques plus opérationnels ainsi que leur choix en matière de pédagogie. Les futurs participants peuvent être consultés, leurs attentes, idées ou craintes nourriront le projet.

ÉTUDE DU TERRAIN ET DE SON CONTEXTE
 Le porteur de projet et l'animateur étudient l'espace initial et son contexte : ses composantes, ses atouts, ses contraintes.

ÉLABORATION DU PROJET
 Le groupe a maintenant repéré ses besoins, ses désirs, ses contraintes. Selon le projet, il peut faire ses choix : trouver un mode de fonctionnement, prévoir l'organisation de l'espace, la gestion de l'eau et des déchets...
Vérification de la pertinence des choix et ajustements

RECUEIL DES REPRÉSENTATIONS
 Après avoir rappelé le cadre, l'animateur invite chacun à exprimer ses attentes, ses idées, ses craintes par rapport au projet et à écouter celles des autres. Le groupe construira son projet en en tenant compte.

FORMALISATION DES OBJECTIFS DES JARDINIERS
 L'animateur invite le groupe à définir ses propres objectifs à partir des questions-clés : pour quoi faire ? pour qui ? par qui ? avec qui ? Pourquoi des pratiques respectueuses de l'environnement ? quels sont les moyens disponibles ?

CONSTITUTION DU GROUPE DE PARTICIPANTS-JARDINIERS DANS LES JARDINS PÉDAGOGIQUES
 Dans les jardins pédagogiques, la participation peut être ponctuelle, étalée sur quelques séances ou régulière tout au long de l'année. Peuvent exister et cohabiter sur le même espace :
 • des groupes captifs (milieu scolaire, médical, centres aérés...) constitués à partir d'un partenariat avec des institutions,
 • des groupes basés sur le volontariat (chantiers de formation, « club-jardin » enfants ou adultes...) constitués à partir d'une communication dans les lieux et supports parcourus par les publics attendus.

Si besoin : RECHERCHE DE MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS, FINANCIERS SUPPLÉMENTAIRES

ÉTUDE DU TERRAIN ET DE SON CONTEXTE
 Les participants jardiniers étudient l'espace sur lequel est situé leur projet : ses composantes, ses atouts, ses contraintes.

RECUEIL DES REPRÉSENTATIONS
 Après avoir rappelé le cadre, l'animateur invite chacun à exprimer ses attentes, ses idées, ses craintes par rapport au projet et à écouter celles des autres. Le groupe construira son projet en en tenant compte.

FORMALISATION DES OBJECTIFS DES JARDINIERS
 L'animateur invite le groupe à définir ses propres objectifs à partir des questions-clés : pour quoi faire ? pour qui ? par qui ? avec qui ? Pourquoi des pratiques respectueuses de l'environnement ? Quels sont les moyens disponibles ?

ÉLABORATION DU PROJET
 Le groupe a maintenant repéré ses besoins, ses désirs, ses contraintes. Selon le projet, il peut faire ses choix : trouver un mode de fonctionnement, prévoir l'organisation de l'espace, la gestion de l'eau et des déchets...
Vérification de la pertinence des choix et ajustements

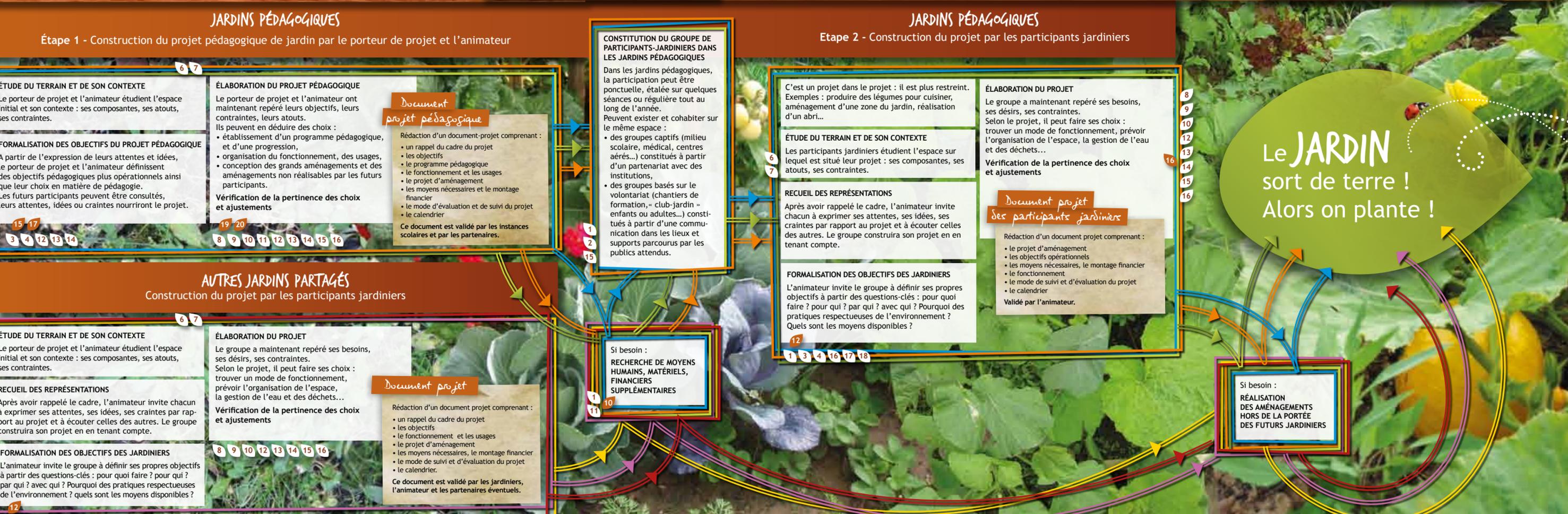
Document projet des participants jardiniers

Si besoin : RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS HORS DE LA PORTÉE DES FUTURS JARDINIERS

Document projet

Rédaction d'un document projet comprenant :
 • le projet d'aménagement
 • les objectifs opérationnels
 • les moyens nécessaires, le montage financier
 • le fonctionnement
 • le mode de suivi et d'évaluation du projet
 • le calendrier
 Validé par l'animateur.

Le JARDIN sort de terre ! Alors on plante !



Sommaire

Couverture - Itinéraires des Jardins des possibles

3 - Préface regards croisés

5 - Introduction

7 - Les étapes-clés du montage du projet

11 - Repères méthodologiques

Comment monter un projet de jardin participatif ?

11 - Introduction

14 - FICHE 1 - Un jardin, avec qui et pour qui ?

Identifier les acteurs du projet

18 - FICHE 2 - Mener son projet de façon collective et participative

Favoriser les démarches qui impliquent chacun

23 - FICHE 3 - Un jardin, pour quoi faire ?

Préciser et organiser les objectifs du projet

26 - FICHE 4 - Quel type de jardin ?

Repérer les types de jardin qui correspondent le mieux au projet

28 - FICHE 5 - Trouver le terrain

Pour passer du rêve à la réalité

32 - FICHE 6 - Analyser l'état initial du terrain

Identifier ses caractéristiques physiques, biologiques et écologiques

35 - FICHE 7 - Analyser le contexte historique et social du terrain

Rechercher les liens existant entre le site, son environnement humain et son histoire

38 - FICHE 8 - Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin

41 - FICHE 9 - Concevoir l'aménagement du jardin

Organiser et caractériser les espaces

48 - FICHE 10 - Réaliser un budget prévisionnel

Prévoir les dépenses et les recettes

52 - FICHE 11 - Chercher des financements

Où et comment ?

55 - Repères pédagogiques

Comment valoriser le potentiel éducatif du jardin ?

55 - Introduction

58 - FICHE 12 - La pédagogie de projet

Une méthode active et motivante

62 - FICHE 13 - Trois grands principes de la formation

Se former seul, avec les autres et au contact du monde

64 - FICHE 14 - Alterner différentes approches pédagogiques

Pour aborder les multiples facettes du jardin et respecter la diversité des participants

68 - FICHE 15 - Jardiner avec un groupe

Techniques et spécificités

73 - FICHE 16 - Aménager pour éduquer

Concevoir un aménagement et des installations pédagogiques

77 - Repères écologiques

Comment réaliser un jardin respectueux de l'environnement ?

77 - Introduction

79 - FICHE 17 - Penser les aménagements écologiques

Gérer l'eau, l'énergie et les déchets

82 - FICHE 18 - Entretenir la vie et la fertilité du sol

Prendre soin du premier allié du jardinier

86 - FICHE 19 - Choisir les plantes et les cultures

Pour une bonne gestion de la flore sauvage et des végétaux cultivés au jardin

89 - FICHE 20 - Protéger les cultures

Comment éloigner naturellement les adventices, ravageurs et maladies ?

91 - Jardins et développement durable

Un chemin vers une transition écologique

101 - Ressources

107 - Remerciements

Préface regards croisés

*La parole est à celles et ceux qui ont utilisé ces repères méthodologiques dans le montage de leurs projets de jardin : ils s'expriment depuis différentes régions de France et travaillent sur des métiers liés à l'éducation à l'environnement, au développement durable, à l'animation ou même les services techniques de collectivités...
Ce sont de simples citoyens, des écrivains, des écologues...*



J'ai utilisé le Jardin des possibles comme un guide. Pas uniquement pour les jardins pédagogiques, mais pour tous les types de jardins collectifs et même pour d'autres projets environnementaux. Il m'a aidé à structurer mes notes d'intention : si aujourd'hui je suis autonome sur cet aspect et j'ai développé mes propres outils, la base a bel et bien été le Jardin des possibles.

Plus tard, je me suis nourri à nouveau de ses pages - surtout les premières avec les repères méthodologiques - et j'ai conçu un module de formation pour les CNFPT de Lille, Rouen et Limoges « Concevoir, aménager et animer un jardin pédagogique ? »

Note d'intention, module de formation, ce guide m'a inspiré et je me suis approprié sa démarche méthodologique. Car finalement, plutôt que d'apporter des recettes clé en main, le Jardin des possibles nous pousse à nous poser les bonnes questions, au bon endroit, aux bonnes personnes et au bon moment.

Le Jardin des possibles m'a aidé à construire une démarche personnelle et professionnelle.

Emmanuel CARON - Écologue : Société ECO'Logique à Lille

Ah, les repères méthodologiques du Jardin des possibles ! Au début, ça grattait, et puis je m'y suis fait. D'autant que la démarche n'est pas si éloignée de l'enquête journalistique : poser des questions, se poser des questions, penser au public, ne pas passer à côté des fondamentaux, avoir de la suite dans les idées pour ne pas les perdre en cours de route...

Ces temps-ci, mieux comprendre les échecs est probablement ce qui me passionne le plus, devant le foisonnement des initiatives et la débauche d'énergie mal employée. Et cela fait partie intégrante de la démarche, puisque la cohérence entre les objectifs et les moyens mis en œuvre doit être validée. C'est donc bien plus qu'un guide, plutôt un chemin de vie qui incite à rêver, utile pour tous.

Jean-Paul COLLAERT - Journaliste écrivain et jardinier

...



Le Jardin des possibles n'est pas une méthode de jardinage mais la trace du cheminement d'un groupe de jardiniers (ou pas) désireux de d'explorer des pistes multiples de projets de jardins. En ville ou a la campagne, tout ou presque est permis au jardin, il suffit de se lancer. Ces échanges riches et joyeux m'ont beaucoup apporté lors de la mise en place du réseau Main Verte des jardins partagés de Paris (ils sont maintenant plus de 60). Souvent j'ai conseillé aux associations la lecture du Jardin des Possibles pour élaborer leur projet collectif, temps parfois négligé et pourtant si important pour que la mayonnaise prenne.

Antoine CASSARD - Chargé de projets développement durable à l'Agence d'écologie urbaine de la mairie de Paris

Il nous a permis en début de parcours d'avoir une vision d'ensemble de la méthodologie de projet à employer pour la création du jardin.

Fabienne DEBOS - Jardinière puis animatrice "Jardin partagé de St-Claude" Association Humeur Bio

C'est en me plongeant dans les archives de jardigône "jardin pédagogique lyonnais", que j'ai rencontré le Jardin des possibles. Retrouvant la pédagogie de projet, pour concevoir et aménager un jardin ; quelle belle idée avaient-ils eu !

La démarche participative et les fiches "montage de projet" m'ont outillée par leur questionnement.

Lors d'accompagnements de projet de jardins partagés, j'ai fait référence à ces questions de fond pour aider des groupes à mettre en place le fonctionnement de leur jardin ou d'autres à visualiser les différentes étapes de conception et de réalisation d'un tel projet.

Emilie BONJEAN - Animatrice du Passe-jardins à Lyon

En 2003 quand nous nous sommes lancés dans l'aventure du "jardin de ta sœur" on est tombé sur le Jardin des possibles et alors on s'est dit c'est possible et on a commencé à rêver... presque 10 ans plus tard nous voilà.

Jean-Philippe LASFARGUES - Animateur au Centre Social Bordeaux Nord, pour le collectif du Jardin de ta sœur (collectif d'associations et d'habitants du quartier)

Il existe de nombreux ouvrages techniques sur la réalisation d'un jardin : jardin médiéval, jardin des simples, jardin bio, jardin partagé... Le Jardin des possibles présente les principes de base pour se lancer dans l'aventure "jardin collectif" quelque soit son style, sa destination... Il est un formidable recueil d'astuces pratiques qui permet de créer toutes sortes de jardins. Je le conseille aux enseignants, animateurs, techniciens d'espaces verts, qui s'intéressent au jardin et qui souhaitent en faire un support pédagogique. Avec lui tout est possible.

Jean-Christophe MARCHE - Coordinateur Education Environnement - Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg



Introduction

POUR DES JARDINS PARTAGÉS, ÉDUCATIFS ET ÉCOLOGIQUES

Face à la pression urbaine, au bétonnage des villes, à l'effritement du lien social et des valeurs et face à la pauvreté, des jardins partagés et éducatifs se sont créés et multipliés depuis une vingtaine d'années. Ils percent le béton ou le recouvrent, ouvrant un nouveau champ des possibles. Bien qu'ils soient tous différents, ils ont pour traits communs d'être des jardins partagés, éducatifs et respectueux de l'environnement.

Les jardins partagés sont conçus, construits et cultivés collectivement par ou avec les habitants d'un quartier ou d'un village. Ils sont aussi accessibles à tous et gérés d'une manière écologique.

Un jardin partagé suppose une concertation et une coopération entre les jardiniers et les partenaires éventuels. Il fournit un cadre épanouissant pour découvrir, échanger, expérimenter, prendre des initiatives, devenir plus autonome. Les acteurs y construisent des projets collectifs dans lesquels ils prennent plaisir à faire ensemble, où ils apprennent à partager des responsabilités et à s'entraider. Au jardin, chacun peut s'enrichir au contact des autres, des éléments naturels et du monde vivant. Chacun peut observer la richesse, la diversité de la nature et prendre conscience de l'importance du respect de soi-même, de l'autre et de ce qui nous entoure.

Un jardin respectueux de l'environnement est un lieu où l'humain et la nature dialoguent. Là, la personne participe aux cycles naturels : celui des saisons, du sol, de l'eau, de la matière organique, des végétaux... La personne jardine avec la nature créant un milieu équilibré où se conjuguent respect des ressources naturelles et

maintien de la diversité animale et végétale : la personne cultive un jardin écologique. L'intervention du jardinier implique donc des choix appropriés de pratiques culturelles et de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets.

En un mot, ces jardins partagés, éducatifs et écologiques répondent aux besoins vitaux de nature, de lien social, de ré-appropriation du cadre de vie public ou privé et d'accès à une alimentation plus saine et moins chère. Ils nécessitent de prendre le temps et sont des lieux de développement personnel, artistique ou poétique. Ils participent à la création d'une culture du dialogue et de la coopération entre les personnes.

Ces jardins offrent à chacun la possibilité d'agir concrètement, modestement et localement par soi-même et avec les autres. Ils sont une source d'alternatives au monde marchand dans lequel nous vivons. Ils peuvent aider et éduquer à un cheminement pour un changement nécessaire, urgent au regard des problématiques environnementales, sociales et économiques actuelles.

LE PROPOS DE (ET OUVRAGE EST DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE CHEMINEMENT

Vous êtes :

- un groupe d'habitants qui voudrait jardiner un terrain pour récolter des légumes et de la convivialité de voisinage,
- des jardiniers familiaux qui souhaitent ouvrir des parcelles pour créer un jardin pédagogique accessible à des personnes handicapées,
- une association d'éducation à l'environnement qui désire monter

un jardin pédagogique accueillant aussi bien des groupes d'écoliers avec leurs enseignants que des adultes en formation.

- un élu qui a l'idée de créer un jardin d'habitants en pied d'immeuble pour transformer une friche en un espace d'animation et de création dans un quartier de la ville,
- une équipe d'enseignants qui projette de créer un jardin pédagogique comme support aux programmes des sciences de la vie et aux activités artistiques dans l'école,
- un centre social qui a un projet de jardin intergénérationnel...

Cet ouvrage vous concerne !

Enfin si vous désirez créer un nouveau jardin ou développer un volet pédagogique dans un jardin existant, le "Jardin des possibles" vous accompagne tout au long de votre démarche.

Chaque projet, chaque jardin, se développe dans un environnement différent, avec des individus et des objectifs spécifiques. Aussi ne sont fournies ici ni réponses toutes faites, ni "recettes de cuisine" mais plutôt des pistes de réflexion et des orientations.

UN MENU "À LA CARTE"

"Le Jardin des possibles" est constitué de trois séries de fiches : **Repères méthodologiques**, **Repères pédagogiques** et **Repères écologiques** dont la lecture est "à la carte" : c'est à vous de composer votre menu, ainsi que l'ordre des étapes, en fonction de vos envies, de votre projet et de votre rôle dans le projet.

Comment monter un projet de jardin participatif ? Quelles sont les étapes-clés du montage de projet et comment les animer de manière participative, pour qu'il soit le projet de tous et pour garantir son ancrage durable dans le territoire ? Les fiches "Repères métho-

dologiques" vous accompagnent dans le montage de votre projet, depuis l'idée initiale jusqu'à sa concrétisation.

Comment valoriser le potentiel éducatif du jardin ? Comment utiliser le projet de jardin et le jardin lui-même comme supports pédagogiques ? Les fiches "Repères pédagogiques" vous aident à intégrer la dimension pédagogique lors du montage du projet et à concevoir les activités pédagogiques au jardin.

Comment réaliser un jardin respectueux de l'environnement ? Les fiches "Repères écologiques" vous guident dans la conception et la réalisation d'un jardin respectueux des ressources et des équilibres naturels.

Cet ouvrage peut s'utiliser de plusieurs manières.

- Vous aimez lire des histoires, vous identifier à des personnages ? Plongez-vous d'abord dans les itinéraires des Jardins des possibles, sur la couverture. Suivez les parcours proposés, en vous reportant au fil de l'histoire aux fiches mentionnées.
- Vous préférez visualiser et comprendre la démarche générale pour vous repérer avant de vous lancer dans l'aventure ? Rendez-vous au tableau récapitulatif du montage de projet. La démarche idéale est détaillée, étape par étape, avec des renvois aux fiches correspondantes.
- Votre projet est déjà bien avancé et vous avez besoin de conseils spécifiques ou d'exemples ? Consultez directement les fiches, elles vous permettront d'enrichir et d'étayer votre réflexion.

Les étapes-clés du montage de projet

Si les participants sont au cœur de la démarche, trois types d'acteurs auront des rôles-clés dans le montage et la mise en œuvre du projet : l'**initiateur**, le **porteur de projet** et l'**animateur**. Ils ont des fonctions différentes qui font appel à des compétences spécifiques. Dans certains projets, il s'agit effectivement de trois personnes, structures ou entités différentes qui vont se passer le relais. Par exemple, dans le cas de la mairie qui a l'idée de créer un jardin d'habitants en pied d'immeuble, l'initiateur est le maire qui devient alors le commanditaire, le porteur de projet peut être une association locale et l'animateur un salarié de cette association. Mais il arrive que l'initiateur décide de porter lui-même le projet (cas de l'association d'éducation à l'environnement qui veut concevoir un jardin pédagogique) ou que le porteur de projet soit aussi l'animateur (cas de l'équipe d'enseignants qui veut créer un jardin pédagogique).

Un quatrième type d'acteurs a une grande importance aussi : le **participant-jardinier**. Dans l'idéal d'un jardin partagé, il s'implique dès la phase de conception du projet. Il peut, dans certains cas, tenir tous les rôles-clés. Exemple : un groupe de voisins a l'initiative de créer un jardin sur une place du quartier. Il mobilise d'autres habitants. Puis une association est créée, qui porte le projet. La fonction d'animation est assumée par des habitants jardiniers qui ont ou acquièrent des capacités dans la gestion participative des projets.

Dans un projet participatif, une des difficultés va consister à bien repérer qui assume les différents rôles : qui coordonne chaque étape (l'initiateur, le porteur de projet ou l'animateur) et avec qui il met en œuvre chaque étape (seul, avec des partenaires, avec les participants). Le déroulé détaillé des étapes présenté ci-après précise ces questions importantes.

La plupart des projets de jardins partagés peuvent être découpés de façon idéale de la manière suivante :

- **Phase de conception** : de l'idée jusqu'à la mobilisation de financements.

A - L'initiateur précise son intention, son idée de départ.

B - Le porteur de projet construit le cadre du projet avec une équipe de partenaires.

C - L'animateur accompagne les participants-jardiniers dans l'élaboration de leur projet, à l'intérieur du cadre fixé.

- **Phase de réalisation** : des premiers travaux aux activités jardinières et éducatives.

D - Les partenaires techniques réalisent les premiers aménagements.

E - Les participants-jardiniers accompagnés par l'animateur réalisent les autres aménagements et démarrent les activités programmées.

- **Phase d'évaluation**

Étapes de conception et de réalisation

[Détail des étapes de conception et de réalisation]

PRÉCISION DE L'IDÉE DE DÉPART

par l'initiateur

- 1 L'histoire commence à partir d'une idée.** L'idée peut naître d'une opportunité (ex. : un terrain à disposition), d'une envie (ex. : envie de faire un jardin pédagogique, collectif...) du constat d'un besoin (ex. : besoin d'un lieu partagé dans un quartier difficile)...
- 2 L'initiateur précise son idée** et en vérifie le bien fondé.
- 3 L'initiateur rédige un "document d'intention".**
Ce document expose :
 - le contexte du projet,
 - le public concerné,
 - les besoins et les attentes,
 - le potentiel du projet,
 - les grandes lignes du projet : premiers objectifs envisagés, type de jardin, principes éducatifs...,
 - un répertoire des partenaires possibles,
 - une approche budgétaire globale,
 - une esquisse de calendrier.Le document d'intention permet de vérifier la pertinence de l'idée et à mobiliser des partenaires.
- 4 L'initiateur identifie un porteur de projet** auquel il passe le relais ; dans ce cas il devient le commanditaire tout en assurant un suivi de l'avancement du projet. L'initiateur peut également décider de porter lui-même le projet.

CONSTRUCTION DU CADRE DU PROJET

par le porteur du projet et les partenaires

- 5 Le porteur de projet construit un partenariat** en contactant tous les partenaires.
- 6 Il construit avec les partenaires le cadre** dans lequel le projet va se développer. Ce cadre s'élabore de manière participative à partir de questionnements et d'échanges, animés par le porteur de projet.
- 7 Le porteur de projet rédige le "document-cadre"** et le fait valider par l'ensemble des partenaires.
 - les objectifs généraux
 - les rôles respectifs des acteurs
 - les démarches pédagogiques à mettre en œuvre
 - les moyens humains, techniques et financiers
 - le cadre juridique
 - le calendrier généralCe document est le fondement du projet sur lequel le porteur de projet s'appuiera pour conduire les étapes suivantes.
- 8 Le porteur de projet recherche le terrain propice à son projet** (s'il n'en a pas à l'origine).
- 9 Il recherche les moyens pour financer la suite du projet** (salaire éventuel d'un animateur professionnel, études, travaux...)
- 10 Il recrute, missionne ou mandate l'animateur.** A moins qu'il ne décide de se charger lui-même de l'animation du projet, le porteur de projet passe le relais à l'animateur, auquel il délègue les phases suivantes du montage de projet, tout en gardant la responsabilité.

ÉLABORATION DU PROJET

directement par le groupe de participants-jardiniers avec l'animateur ou par le porteur de projet et l'animateur (jardins pédagogiques).

L'animateur a pour mission de vérifier que le projet respecte toujours le cadre précédemment fixé.

11 L'animateur prévoit les démarches pédagogiques qu'il va mettre en œuvre avec le groupe de participants-jardiniers pour monter le projet.

12 Il constitue le groupe de participants-jardiniers ou l'élargit.

12
a Le groupe de participants-jardiniers formalise ses attentes et ses objectifs opérationnels pour l'aménagement et le fonctionnement du jardin.

12
b Parallèlement, le groupe de participants-jardiniers analyse le terrain et étudie son contexte socio-historique, avec l'appui éventuel de partenaires et de spécialistes. Il en déduit les contraintes à prendre en compte et les potentialités à exploiter.

12
c Avec l'animateur, le groupe définit les usages et les modalités de fonctionnement du jardin et conçoit parallèlement ses aménagements. Avec l'apport éventuel de services des collectivités ou de spécialistes (paysagiste, sourcier...). Les résultats de cette étape sont formalisés par la rédaction d'une charte ou d'un règlement et d'un projet d'aménagement (plan, maquette, descriptif) validés par le groupe de participants, le porteur de projet et aussi par les partenaires. C'est un moyen de s'assurer que chacun adhère au projet.

12
d Le groupe de participants et l'animateur, épaulés par le porteur de projet, élaborent le budget prévisionnel. C'est l'occasion de vérifier la faisabilité du projet : sa mise au point entraîne parfois des modifications.

12
e Le groupe de participants, l'animateur et le porteur de projet prévoient le suivi et l'évaluation du projet : ils choisissent des critères et indicateurs ainsi que la méthodologie à suivre.

13 Les participants-jardiniers, l'animateur et le porteur de projet rédigent le "document projet", il comporte :

- un rappel du cadre du projet
- les objectifs (y compris pédagogiques),
- le fonctionnement et les usages,
- le projet d'aménagement,
- les moyens nécessaires,
- le budget prévisionnel et le montage financier,
- le calendrier,
- les méthodes de suivi et d'évaluation.

Ce document est validé par le groupe de participants, le porteur de projet et par les partenaires. C'est un outil de référence pour convaincre et pour réaliser.

RÉALISATION DES PREMIERS AMÉNAGEMENTS

par les partenaires techniques

14 Les partenaires techniques réalisent, s'il y a lieu, les travaux qui ne sont pas à la portée du groupe. En tant que représentant du porteur de projet, l'animateur assure directement le suivi des travaux ou bien il est l'interlocuteur du paysagiste, de l'architecte ou des services des collectivités.

RÉALISATION DES AUTRES AMÉNAGEMENTS ET DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS JARDINIÈRES ET ÉDUCATIVES

par les participants-jardiniers accompagnés, par l'animateur

15 Et voilà ! Les activités au jardin peuvent démarrer.

Les participants-jardiniers réalisent des aménagements, préparent le terrain, jardinent, apprennent, discutent, organisent des fêtes... L'animateur poursuit sa mission d'animation.

ÉTAPES DE CONCEPTION ET DE RÉALISATION

A PRÉCISION DE L'INTENTION	B CONSTRUCTION DU CADRE	C ÉLABORATION DU PROJET	D PREMIERS AMÉNAGEMENTS	E DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS
CONCEPTION			RÉALISATION	
1) Idée de départ	5) Constitution du partenariat	11) Préparation du programme pédagogique	16) Réalisation des premiers aménagements	17) Réalisation des autres aménagements et démarrage des activités jardinières et éducatives
2) Précision de l'intention : Pourquoi ? Quoi ? Pour qui ? Avec qui ?...	6) Construction collective du cadre : Pourquoi ? Quoi ? Pour qui ? Avec qui ?...	12) Constitution du groupe de participants		
3) Rédaction du document d'intention	7) Rédaction du document cadre	13) Élaboration collective du projet : pourquoi ? quoi ? Pour qui ? Avec qui ? comment ? Combien ? Quand ?		
4) Identification du porteur du projet	8) Recherche du terrain	14) Rédaction du projet		
	9) Recherche de moyens pour la suite du montage	15) Recherche des moyens humains, financiers, matériels, nécessaires		
	10) Recrutement de l'animateur			
Groupes impliqués	Partenaires	Participants-jardiniers (et partenaires)	Partenaires techniques	Participants-jardiniers (et autres usagers)
Responsables	Initiateur	Porteur de projet	Animateur et porteur de projet	Animateur

Remarques

Le déroulement des étapes peut paraître long et complexe : il l'est souvent pour les projets de grande ampleur faisant intervenir de nombreux partenaires et pour les projets de développement urbain situés sur le domaine public. En réalité, un

déroulement logique se répète du niveau général jusqu'au plus concret : des phases de réflexion aboutissent à des choix, elles sont suivies de la vérification de la pertinence de ces choix, puis de leur formalisation et de leur validation par les acteurs.

Pour les petits projets, les étapes de formalisation et de validation sont souvent simplifiées : un tour de table suffit parfois, l'important est que chacun puisse comprendre, s'exprimer et que les décisions prises soient inscrites pour qu'il soit possible de s'y référer.

COMMENT MONTER UN PROJET DE JARDIN PARTICIPATIF ?

Repères méthodologiques



Combien de projets de jardins partagés n'ont jamais vu le jour, combien n'ont pas vécu plus d'un an, combien ne répondent pas aux attentes initiales ? D'autres vivent bien, grandissent et... donnent envie d'en faire autant ! L'expérience des uns et des autres peut aider les nouveaux candidats.

Pourquoi des échecs ?

"Cela n'intéressait personne – Impossible de se mettre d'accord entre nous – Les institutions n'ont pas voulu du projet – Le projet était trop grand, irréalisable – L'animateur ne comprenait rien au jardin ou le jardinier responsable ne savait pas animer – C'était la pagaille..."

On relève souvent un manque de méthode et une difficulté à faire ensemble qui révèlent l'absence ou la déficience d'un cadre d'animation du projet. La mise en commun et l'analyse des expériences heureuses et malheureuses montrent que pour réussir dans le montage d'un projet partagé et avoir une chance de le voir perdurer, il est fondamental de lui donner une dimension participative et de le doter d'un cadre d'animation.



Le jardin-partagé est un espace ouvert et accueillant. L'accueil ça se cultive !

Jardin de nos rêves (67)



Jardin Arnaga (33)



Garder la porte ouverte aux visiteurs quand des jardiniers sont présents, planter un panneau d'information visible des passants, ...



Lombrie Mardi (67)



... et puis se retrouver les manches et jardiner

... discuter, partager un repas, accueillir des spectacles, cuisiner au jardin, organiser une fête pour tous, se réunir, fabriquer des bancs et une table, lire à haute voix, écouter et faire de la musique, et encore bavarder

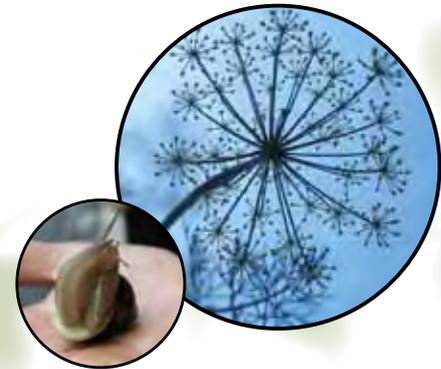


Sommaire

(COMMENT MONTER UN PROJET DE JARDIN PARTICIPATIF ?

Repères méthodologiques

- 14 FICHE 1 - Un jardin, avec qui et pour qui ?
- 18 FICHE 2 - Mener son projet de façon collective et participative
- 23 FICHE 3 - Un jardin, pour quoi faire ?
- 26 FICHE 4 - Quel type de jardin ?
- 28 FICHE 5 - Trouver le terrain
- 32 FICHE 6 - Analyser l'état initial du terrain
- 35 FICHE 7 - Analyser le contexte historique et social du terrain
- 38 FICHE 8 - Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin
- 41 FICHE 9 - Concevoir l'aménagement du jardin
- 48 FICHE 10 - Réaliser un budget prévisionnel
- 52 FICHE 11 - Chercher des financements



Un jardin, avec qui et pour qui ?

[Identifier les acteurs du projet]

De l'élu local aux voisins du quartier, des enfants de l'école au jardinier chevronné, des services sociaux au jardinier en insertion, nombreuses sont les personnes qui peuvent et vont s'impliquer dans le projet. Chacune à son niveau, avec des motivations et des contributions différentes. Il s'agit ici de faire connaissance avec ces différents acteurs potentiels et les personnes ressources.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Cette fiche s'adresse à la fois à l'initiateur, au porteur de projet et à l'animateur qui vont se poser tour à tour deux questions :

- à qui va bénéficier le projet ?
- qui va nous aider à réaliser ce projet ?

OBJECTIFS

- Identifier les différents acteurs du projet.
- Préciser et rendre lisibles les motivations, les responsabilités, les rôles et les domaines d'intervention de chacun.
- Identifier et associer les différentes compétences et énergies nécessaires à la mise en œuvre du projet.
- Initier des démarches citoyennes : échanges, liens, organisation, prise de décision...

DÉMARCHE ET REPÈRES

Identifier les différents acteurs du projet ainsi que leur domaine de compétences.

Qui est l'initiateur ?

L'initiateur est la personne qui a l'idée de départ. L'initiative de créer un jardin peut bien évidemment provenir de plusieurs personnes.

Dans certains cas, l'initiateur décide de porter le projet, dans d'autres cas, il passe le relais à un porteur de projet.

* Exemples d'initiateurs

(cf. Itinéraires des jardins des possibles)

- Un groupe d'habitants qui souhaite jardiner ensemble.
- Une association d'éducation à l'environnement qui souhaite monter un jardin pédagogique accueillant aussi bien des groupes d'écoliers avec leurs enseignants que des adultes en chantier de formation.
- Un maire qui a l'idée de créer un jardin d'habitants en pied d'immeuble pour transformer une friche en un espace d'animation et de création dans un quartier sensible de sa ville.
- Une équipe d'enseignants qui projette de créer un jardin pédagogique comme support aux programmes de sciences de la vie et aux activités artistiques dans l'école.
- Un centre social qui a un projet de jardin intergénérationnel.
- Des habitants qui ont envi de jardiner ensemble.

- Un groupe de jardiniers familiaux qui souhaite ouvrir une parcelle aux enfants afin de transmettre leur passion.
- ... et peut être vous bientôt !

Qui est le porteur de projet ?

Le porteur de projet est la personne qui est responsable de la concrétisation du projet. C'est lui qui va mobiliser les partenaires (institutionnels, techniques, financiers). Le porteur de projet construit le cadre du projet avec les partenaires. Il rédige le document cadre, va chercher des financements et un animateur. Il peut être à l'initiative du projet ou non.

** Exemples de porteurs de projet*

- Une association, un centre social, une maison de quartier, un groupe d'habitants.
- Une collectivité souhaitant garder la maîtrise d'œuvre et s'appuyant sur des compétences externes.
- L'association d'éducation à l'environnement précédemment citée comme initiateur.

Qui sont les partenaires ?

Le projet s'inscrit dans un environnement politique et institutionnel local. Les partenaires sont les organismes et personnes qui rendent le projet possible, ou qui vous apportent un soutien dans sa réalisation (réseaux, personnes ressources, autres jardins déjà en fonctionnement...)

Un projet de jardin a la particularité d'être transversal et de fédérer des compétences et des services très différents. Pour que des partenaires s'impliquent, il est nécessaire que les structures ou les institutions perçoivent le bien fondé de l'action et leur intérêt à s'engager dans ce projet. Leur participation dans la construction du cadre et la recherche des moyens est à cette condition. Leurs horizons, leur culture professionnelle, leurs représentations peuvent différer.

Il est nécessaire, pour les amener à collaborer sur un même projet, d'animer le groupe de partenaires.

Les partenaires interviennent dans le projet à différents stades et s'impliquent en fonction de leur champ de compétences, à la hauteur de leur volonté politique et de leur intérêt pour le projet.

Si pour certains il est nécessaire qu'ils soient associés le plus en amont pour contribuer à la construction du cadre du projet afin de faciliter son inscription dans le contexte local, d'autres peuvent être mobilisés plus tard pour du conseil, des études de faisabilité technique, le projet d'aménagement, ou pour des réalisations techniques.

Pour tisser des liens avec les partenaires, il est utile de préciser :

- Le type de contribution et d'implication attendu de leur part : technique, financière, expertise, mise en réseau, communication...
- Les modalités de ce partenariat : soutien sur la durée du projet, soutien ponctuel, contractuel, prestation rémunérée...
- La contrepartie à offrir aux partenaires sachant qu'un partenariat ne fonctionne bien que dans la réciprocité : démultiplication de leur action (c'est le cas des partenariats avec les services sociaux par exemple), retour sur image (souvent le cas des entreprises)...

Il est important également d'amener les partenaires à la formulation de leurs attentes et de valoriser leurs compétences et savoir-faire.

* Exemples de partenaires techniques

- Des associations (locales, départementales, régionales ou nationales) de jardinage, d'éducation à l'environnement, de protection de la nature, d'insertion sociale.
- Des régies ou syndicats d'entretien des espaces verts.
- Des pédagogues, des éducateurs.
- Des spécialistes de l'économie solidaire ou du droit.
- Des syndicats, des collectifs d'agriculteurs.
- Des entreprises de jardinage ou de matériel agricole... et des partenaires politiques et financiers
- La safer, la chambre d'agriculture
- Les collectivités locales (commune, communauté de communes, pays, conseils généraux et régionaux, pays) : services sociaux, services "espaces verts", écologie, cadastre, urbanisme, développement de projets, services "vie associative", "économie sociale et solidaire", "démocratie locale", services éducation et santé...
- Les propriétaires fonciers (collectivités, entreprises, État, congrégations religieuses, bailleurs, particuliers...).
- Les entreprises, les promoteurs immobiliers
- Les établissements publics (syndicats, hôpitaux, universités...)
- Les fondations...

EFFET « FUITE DES AUXILIAIRES »

Les auxiliaires sont les aides naturelles du jardin bio. Dans un jardin partagé les services techniques des collectivités ont souvent un rôle important : s'ils ne comprennent pas les enjeux et les principes de tels projets, les freins peuvent se révéler insurmontables. Il est important d'avoir la volonté de créer et de maintenir un bon partenariat avec eux plutôt que d'être dans la revendication agressive.

☞ Qui est l'animateur ?

L'existence d'un cadre d'animation ou d'accompagnement est déterminante dans le montage et la réalisation des projets de jardins partagés et éducatifs.

Le rôle de l'animation est de faire vivre le projet, de le rendre possible :

- en construisant un programme d'animation du projet propice à la coopération et l'implication...
- en étant responsable de son bon déroulement, de la gestion temporelle, financière et pédagogique dans les jardins pédagogiques.
- en mobilisant les participants jardiniers et en mettant en place une dynamique participative.
- puis en accompagnant le groupe de participants-jardiniers dans l'élaboration collective de leur projet.
- et en aidant le groupe à organiser la mise en œuvre du projet tout en restant suffisamment en retrait pour permettre l'implication réelle des participants dans les jardins partagés.

Sa position est celle du garant du cadre du projet décidé par le commanditaire auprès des partenaires, des participants ou devant la loi.

Dans les jardins partagés initiés par des habitants ou fonctionnant de manière autonome, ce rôle est souvent tenu par un petit groupe de participants jardiniers ; ils sont référents et moteurs à l'intérieur du grand groupe. Ils doivent être imprégnés des principes des jardins partagés et capables de les insuffler au projet. Ce rôle doit être officialisé et reconnu par le groupe. Il est préférable qu'il soit tenu par un groupe plutôt qu'une personne même si cela ne protège pas complètement d'une prise de contrôle du projet par le groupe désigné.

Dans le cas des jardins éducatifs et de jardins partagés initiés par des structures associatives ou institutionnelles, le projet est, la plupart du temps, accompagné par un animateur/coordonateur professionnel. Au

moins jusqu'à ce que le groupe de participants jardiniers soit autonome.

Les compétences en animation de groupes d'adultes, d'enfants ou de jeunes constituent un paramètre essentiel pour atteindre les objectifs éducatifs et sociaux de ce type de projet. S'il est important que l'animateur apprécie et connaisse le jardinage écologique, il n'est pas nécessaire qu'il soit technicien en horticulture. Les compétences en médiation, en montage et coordination de projet sont aussi les plus précieuses.

Plusieurs documents sont rédigés durant l'élaboration du projet. Celui qui fera référence pour l'animateur c'est le document cadre. L'animateur/coordonateur est mandaté par le porteur de projet.

Qui sont les participants-jardiniers ?

Ce sont toutes les personnes, adultes et/ou enfants, qui vont jardiner et faire vivre le lieu. Ce sont les usagers qui transforment le terrain en jardin. Ils peuvent venir de façon régulière ou ponctuelle, être volontaires ou captifs (cadre scolaire, par exemple).

L'IMPLICATION,
une clé de réussite

Dans les projets de jardins partagés, les participants-jardiniers sont le plus possible impliqués dans :

- l'élaboration du fonctionnement,
- dans le choix des aménagements et leur réalisation.

Dans certains projets, le groupe de participants-jardiniers est même à l'initiative du projet. Dans ce cas précis, il est à la fois initiateur, porteur de projet et participant (exemple des habitants d'un quartier qui veulent créer des jardins en pied d'immeubles).

* Exemples de participants - jardiniers

- Les élèves de l'école.
- Les élèves d'un établissement d'enseignement agricole.
- Les enfants d'un centre de loisirs.
- Les habitants d'un quartier, d'une commune.
- Des personnes en difficulté.
- Des personnes handicapées.

Y a-t-il d'autres usagers à prendre en compte ?

Le jardin partagé est accueillant : son espace peut être utilisé pour des activités en extérieur : accueil d'un café botanique, goûter d'anniversaire, repas partagé, théâtre... Les visiteurs sont fréquents.

Lors de la conception du projet, il faudra préciser :

- Le type de personnes à accueillir.
- La capacité d'accueil.
- Le type d'accueil (simple visite, travail collectif, cycle pour les écoles du quartier...) et fréquence d'accueil.

* Exemples d'usagers à prendre en compte :

- Les visiteurs, les touristes qui vont profiter occasionnellement du jardin, qui vont assister à des animations ou activités ponctuelles.
- Les anciens utilisateurs de l'espace.
- Des usagers mal intentionnés.



Mener son projet de façon collective et participative

[Favoriser les démarches qui impliquent chacun]

Dès son origine, dès sa conception, le jardin se partage, s'ensemence par les rêves, les envies et les savoir-faire de chacun. Chaque partenaire, chaque participant peut participer à son niveau, apporter sa touche personnelle, assumer une part de responsabilité et se sentir partie prenante du projet. Les partenaires et les participants-jardiniers sont au cœur de la démarche participative et du projet. Chacun participe à la mise au monde d'un jardin dont l'originalité, la vitalité, le fonctionnement seront les reflets d'un partenariat actif et du groupe de participants et non pas la copie d'un modèle stéréotypé ou imposé.

Pour que les individus se regroupent autour d'un jardin partagé, il faut impérativement que celui-ci soit animé, soit par un animateur /coordinateur professionnel soit par un groupe de participants jardiniers.

Ils réalisent l'alchimie du groupe en l'accompagnant vers une action collective.

Quand le projet est ouvert, la démarche participative permet d'accueillir de nouveaux arrivants, qu'ils soient partenaires ou participants-jardiniers, et aussi de nouvelles propositions ou idées. Le jardin entre alors dans une dynamique de projet, il n'est pas figé mais toujours en évolution... Le principe même de la vie, et du jardin.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Les éléments de démarche présentés ci-après peuvent s'appliquer dès lors qu'il y a un groupe à impliquer et de façon transversale à tous les stades du projet. Ils concernent donc tout aussi bien le porteur du projet avec son groupe de partenaires que l'animateur avec son groupe de participants-jardiniers. Une pédagogie active est particulièrement adaptée à la réalisation collective : la pédagogie de projet. (voir ses détails fiche 12).

OBJECTIFS

- Garantir l'enracinement du projet dans le territoire.
- Rendre possible la pérennisation du projet.
- Favoriser l'appropriation, l'implication et l'engagement de chacun.
- Enrichir chaque facette du projet par la diversité des acteurs, de leur personnalité, de leurs idées, de leurs motivations et de leurs compétences.
- Accueillir de nouveaux arrivants.

DÉMARCHE ET REPÈRES

Quelques étapes à réussir

L'appel à participation

Lorsque les acteurs ne sont pas encore impliqués, voire identifiés, l'appel à participation est la première étape du projet participatif. Il faut y prêter une grande attention et multiplier les moyens de réussite.

- Avoir un message clair, accueillant et motivant.
- Des médias diversifiés pour toucher des sphères différentes (affiches, tracts, journaux, courriers, dossiers de présentation, radio, mais aussi pour les participants-jardiniers le bouche à oreille, bistrot, école, stands sur le marché ou lors des fêtes ou événements du quartier...).
- Dans un premier temps, le contact peut être direct (porte à porte, discussion à la sortie de l'école, ou en bas des immeubles, organisation d'événements avec ateliers sur le site). Dans un second temps, il peut se faire sous forme d'une invitation conviviale plutôt que d'une convocation à une réunion (éviter les salles tristes, les lieux institutionnels intimidants pour certain).

La présentation de l'intention

L'idée du projet doit être présentée de façon à créer le moins de blocages possibles et à faciliter une attitude participative, en particulier en précisant :

- Ce qui est "ouvert" : les possibilités d'intervention, de choix, de décision, d'initiatives !
- Ce qui est "fermé" : déjà défini, ce sur quoi il n'est pas possible d'intervenir, les contraintes physiques, matérielles, institutionnelles (administratives, juridiques et techniques).

Ainsi, les règles du jeu et le cadre d'intervention sont clairs. C'est un bon moyen d'éviter des pertes de temps, des déceptions et des frustrations.

Le recueil des représentations de chacun

Chacun a son idée du jardin, sait des choses, croit en savoir d'autres, imagine, aime ou n'aime pas tel ou tel aspect, a ses *a priori*, ses préjugés et ses associations d'idées, possède un imaginaire propre sur le sujet... C'est sur ses représentations mentales que chacun forge ses opinions, ses actions, ses choix, et construira son projet. Il est important que les partenaires s'expriment individuellement sur leur vision du projet lors de la construction du cadre au même titre que les participants-jardiniers au moment de la définition et de l'élaboration du projet. S'exprimer de manière écrite (ou dessinée) puis orale sur ce que représente le jardin, ou tel aspect du projet, (dans son histoire, son imaginaire, son quotidien...) et exprimer les raisons de son engagement sur ce projet, c'est déjà afficher ses objectifs, ses envies et s'impliquer. Il est important de recueillir aussi les craintes, les obstacles et les difficultés pressentis, car l'écoute et la prise en compte de ces données constituent les premières discussions et les premiers problèmes qui seront à résoudre.

Une dynamique de groupe à enrichir constamment

Créer des dynamiques de groupe

Pour qu'un groupe existe, ses membres doivent se connaître et se re-connaître. C'est-à-dire savoir qui ils sont et se légitimer les uns les autres. La confiance, en soi, envers l'animateur ou le porteur de projet (avec sa capacité de régulation), envers les autres (avec leurs particularités) et le respect mutuel sont nécessaires.

Lorsque ces valeurs sont acquises le groupe peut se mettre au travail. Il y a une dynamique de groupe quand les individus peuvent être eux-mêmes au sein d'un collectif qui s'est donné une mission.

Les objectifs définis, le cadre posé, l'attitude de celui qui anime sont des éléments qui favorisent cette dynamique. Il faut rendre lisibles les motivations de chacun et ce qu'ils peuvent apporter de particulier. Toutefois, il n'y a pas que les temps de travail, il faut aussi créer les occasions d'échanges informels pour faciliter cette reconnaissance :

- favoriser la convivialité au jardin (les fêtes et les repas ont un rôle important, et le plaisir reste un bon moteur),
- multiplier les occasions d'échanges informels,
- amener chacun à rendre lisibles ses motivations et ce qu'il peut apporter au projet.

Même s'ils se rencontrent souvent, plusieurs "groupes" existeront probablement autour de votre projet, ayant chacun leurs objectifs spécifiques, leurs motivations et leurs rôles : celui des participants-jardiniers, celui des partenaires, celui des riverains...

Permettre à chacun de s'exprimer

Nous connaissons tous ces réunions qui laissent la part belle à deux ou trois intervenants quand 80 % des participants restent silencieux. Tout le monde n'a pas la même facilité à s'exprimer. Pour faciliter l'expression de chacun, plusieurs conseils sont à expérimenter :

- l'alternance : varier et alterner les tailles des groupes (lors d'une grande réunion, prévoir des séquences en sous groupes pour échanger et débattre plus facilement et faire des propositions),
- la diversité : diversifier les modalités d'intervention : exposé préparé, débat, questions-réponses, restitution des groupes...

- l'expression écrite : inciter les participants à écrire leurs idées ou à les expliciter sous une forme dessinée ou plastique... avant de les exprimer oralement,
- l'attention : offrir la priorité de parole à ceux qui ne se sont pas encore exprimés, encourager la présence de traducteurs pour les personnes ayant des difficultés avec la langue.

Échanger et discuter sur ses pratiques.

Il est important de pouvoir échanger sur ses propres pratiques, sur son vécu, avec les enthousiasmes, mais aussi les craintes et les doutes, de pouvoir les analyser et réguler ensemble.

Prévoir des cadres facilitateurs, des temps de bilan ou de mise au point réguliers, à l'écrit ou à l'oral, permet d'anticiper et de résoudre bien des problèmes avant qu'ils ne deviennent gênants, et ainsi valoriser au mieux chacune des étapes du projet.

Le montage d'un projet ou la gestion d'un espace commun favorise la discussion, le débat sur des points de vue. La confrontation et les tensions peuvent être mal vécues par les membres du groupe.

S'il y a opposition et blocage, il peut exister plusieurs solutions :

- Remettre la résolution du problème à plus tard et rechercher les compléments d'informations si nécessaire.
- Poser clairement la problématique ensemble et, si l'effectif le permet, constituer des sous-groupes d'échange, d'expression et de propositions de solutions.
- Poser le problème sous un autre angle, re-préciser le sens, les objectifs de l'action, le mettre en regard avec le cahier des charges du projet et les moyens à mobiliser ou trouver une nouvelle technique d'animation pour l'aborder différemment avant de prendre une décision.

Décider ENSEMBLE

Dans une démarche participative, on explore le plus possible la recherche d'une solution consensuelle satisfaisante pour tous. Cette démarche demande une grande écoute de tous les participants et un savoir-faire sur les techniques non-directives de la part de l'animateur. Ce dernier est un facilitateur dans la prise de décision collective.

EFFET « GRANDS FROIDS »

Le maintien de l'exigence de la dynamique participative est un gage de pérennisation du projet : l'implication individuelle ne doit pas se faire au dépend du maintien de cette dynamique collective. Le cadre du projet doit être suffisamment explicite et incitatif à ce sujet pour éviter que l'implication se transforme en appropriation. Le risque est d'aboutir à une privatisation de l'espace public au profit de quelques uns et au détriment de l'intérêt général.

Parfois il est nécessaire de recourir au vote. Une décision collective dans une démarche participative doit réunir plusieurs conditions pour qu'elle soit opérante et bien vécue. Le recours systématique au vote à la majorité simple peut entraîner un sentiment de frustration pour la minorité. L'animateur peut évoquer ce problème et proposer au groupe de définir ses propres règles de décision.

Dès la constitution du groupe, déterminer avec lui quelle est la majorité large qui emporte la décision (60%, 75% ou l'unanimité par exemple). Comment prendre en compte les votes blancs ? Ils révèlent un problème, un manque d'avis pour toutes sortes de raisons : manque d'informations, de compréhension des enjeux, de légitimité...

À partir de quel taux maximum de votes blancs (10%, 15%...) faut-il remettre en cause la décision de voter et reprendre la discussion jusqu'à obtenir l'unanimité pour certains points ?

Ces procédures peuvent prendre du temps mais elles sont le gage d'une véritable implication et appropriation du projet par les acteurs.

Quand un groupe décide qu'il est prêt à voter, le rôle de l'animateur est de :

- S'assurer que toutes les personnes concernées sont présentes ou qu'elles ont été bien informées.
- Faire un résumé de la problématique à résoudre et des choix envisagés lors du débat, énoncer clairement les termes de la décision.
- Quand la décision est prise, la consigner par écrit et la communiquer.
- Puis veiller à son application et à son respect.

QUELQUES CONSEILS

- Repérer les capacités des participants afin d'adapter à la situation et au groupe les techniques participatives et de permettre à chacun d'exprimer sa personnalité.
- Stimuler l'expression des attentes de chacun.
- Veiller à la transparence, l'accessibilité, la lisibilité et la bonne circulation de l'information.
- Veiller à la bonne compréhension et à l'adhésion du plus grand nombre au projet.
- S'assurer que chacun a pu s'exprimer avant de valider une décision.
- L'animateur doit veiller à son positionnement et penser à prendre du recul par rapport à ses propres aspirations : son rôle est de faciliter la production du groupe.

Conseils spécifiques pour l'animateur :

- La participation peut revêtir des formes multiples (du coup de main d'un service technique à la prise en charge d'une tâche, de la présence ponctuelle à la permanence...), l'important est qu'elle puisse s'exprimer de façon volontaire.
- Il est important de ne pas juger le degré d'implication des personnes, à moins qu'elles n'aient pas honoré leur engagement. C'est sur le sens de la responsabilité, la notion d'engagement et le plaisir qu'il faut miser et non sur la contrainte. C'est la capacité d'autonomie et la conscience d'agir qui permettent à chacun de trouver sa place dans le projet.

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

- Mettre en pratique une citoyenneté active, apprendre à faire ensemble et à échanger entre personnes différentes.
- Se former à la conduite d'un projet.
- Développer la solidarité et la confiance.



Le bain de la participation
S'exprimer, écouter, échanger, décider ensemble
cela s'apprend en le vivant. Il faut oser plonger
sans oublier de prévoir une bonne dose de
tolérance, de la bienveillance et de l'humour et
aussi de faire couler une "eau transparente"
où les informations circulent. La confiance
pourra alors s'installer. Ce bain dans les
nouvelles gouvernances n'en sera que meilleur.

Un jardin, pour quoi faire ?

[Préciser et organiser les objectifs du projet]

De plus en plus, les jardins partagés et éducatifs multiplient leurs objectifs, leurs usages et leurs acteurs. Des synergies et des complémentarités se développent, valorisant leurs potentiels. Ici, c'est un jardin communautaire qui offre une parcelle à l'école du village, là, c'est celui d'un centre d'éducation à l'environnement qui devient espace pédagogique, ailleurs, c'est le jardin public qui présente une collection de légumes et accueille des jardiniers amateurs. A partir d'un jardin, on peut se rencontrer, apprendre et comprendre, se détendre, construire des liens avec les autres, la terre et le monde vivant, collectionner ou conserver des espèces végétales... et aussi se nourrir. Un jardin peut servir à mille choses, mais chaque jardin ne sert pas à tout. A chaque objectif d'un projet peut correspondre une dimension spécifique du jardin. Il faut savoir associer les objectifs avec discernement. La réussite du projet repose sur une définition claire, comprise et partagée par tous de ses objectifs. Il est fort probable que les motivations soient sensiblement différentes pour les multiples acteurs du projet. Il est donc important que l'ensemble des acteurs puisse contribuer à la définition de ces objectifs communs lors des étapes de conception du projet.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'**initiateur** du projet lorsqu'il précise son intention.

Au **porteur de projet** lorsqu'il construit le cadre du projet avec l'équipe de partenaires.

A l'**animateur** lorsqu'il accompagne le groupe de participants-jardiniers dans la conception du projet. Il s'agit alors des objectifs des participants, ils s'inscrivent à l'intérieur du cadre mis en place. Les objectifs des participants sont opérationnels et concrets : ils serviront directement à concevoir l'organisation et l'aménagement du jardin.

OBJECTIFS

- Permettre à chacun de s'exprimer sur ce qu'il attend du projet.
- Enrichir le projet des multiples envies.
- Rechercher la complémentarité entre des visions différentes du jardin.
- Harmoniser les points de vue pour parvenir à un projet collectif commun.

DES EXEMPLES

De multiples objectifs peuvent être définis autour d'un projet de jardin, qu'il s'agisse de création, de conduite ou de participation à un jardin. Nombreux sont ceux qui peuvent être réalisés en parallèle, mais tous ne peuvent pas être atteints en même temps, des choix doivent être faits. La liste ci-dessous fournit des exemples de grands types d'objectifs, elle est indicative et les objectifs eux-mêmes ne sont pas formulés.

Des objectifs sociaux

- Lien social, inter-générationnel et interculturel, animation d'un quartier, création d'espaces ou de temps de rencontre et d'échange.
- Insertion sociale : rupture de l'isolement, apprentissage des rythmes, travaux collectifs, échanges et rencontres.
- Insertion économique : retour à l'emploi, création d'emplois, formation professionnelle.
- Loisirs, agrément, jeux, convivialité, échange, détente...

Des objectifs de sensibilisation, d'éducation et de formation

- Apprentissage de comportements respectueux de l'environnement, des autres et de soi (compréhension et respect du vivant).
- Éveil des sens, création artistique.
- Apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie participative, de la conduite de projet collectif.
- Techniques de jardinage, de gestion et d'aménagement de l'espace.
- Techniques de valorisation des produits du jardin : transformation, cuisine, conservation.
- Éducation à la consommation, à l'alimentation, au lien production-consommation.

Des objectifs environnementaux et patrimoniaux

- Conservation et valorisation de la biodiversité : jardins botaniques, arboretums, collections, conservatoires...
- Accueil des auxiliaires du jardinier (insectes et oiseaux), aménagements autour du jardin (haies, mares, prairies...), valorisation des micro-milieus naturels.
- Conservation du patrimoine, de techniques, de modes de gestion de cultures.
- Amélioration du cadre de vie...

Des objectifs techniques et scientifiques

- Expérimentations, études : techniques de culture, variétés, pédologie, botanique, météorologie, astronomie...

Des objectifs économiques

- Production alimentaire, de semences, de plantes : auto-consommation, distribution de paniers pour les adhérents, vente, trocs.
- Prestations de services divers : accueil, visites, dégustation.

Attention dans ces cas à ne pas entrer en concurrence avec le secteur lucratif.

- Recherche d'un équilibre économique, d'une autonomie financière dans le cadre de l'économie domestique.
- Création d'activités ou consolidation d'un et d'emplois dans le cadre de l'économie solidaire.
- Trocs dans le cadre de réseaux d'échanges et de savoirs.

DÉMARCHE ET REPÈRES

Organiser les différents niveaux d'objectifs

- Des finalités, philosophiques, très larges et ambitieuses : créer du lien social, mieux gérer l'environnement, auto-produire une partie de son alimentation...
- Des objectifs généraux : développer la solidarité inter-générationnelle, comprendre la relation de l'homme à son environnement, favoriser l'autonomie, l'expression...
- Des objectifs opérationnels, par type d'action menée : objectifs pédagogiques, objectifs techniques, objectifs économiques, objectifs sociaux...

Les objectifs opérationnels doivent correspondre à des étapes de conception et de réalisation. Ils seront atteints de façon successive (par tranche de temps, par année...).

Vérifier la **FAISABILITÉ**
des objectifs

Il est important de vérifier la cohérence entre les objectifs et leur faisabilité en fonction des moyens à disposition. Mieux vaut un projet évolutif dont les objectifs de départ sont limités mais accessibles de façon satisfaisante, qu'un projet trop ambitieux qui ne serait pas réalisable et entraînerait déception et découragement.

EFFET « COURGETTE »

Au printemps, le jardinier enthousiaste et gourmand, sème allégrement quantité de plants de courgettes... mais il doit assurer derrière (désherbage, arrosage, récolte...) et bientôt il se retrouve avec une montagne de courgettes à cuisiner.

Un projet pharaonique avec trop d'objectifs, pas assez de moyens, de temps, d'énergie pour le réaliser et personne pour s'en apercevoir. Trop c'est trop, mieux vaut prévoir moins ambitieux ou procéder par étapes. Le ras le bol et la démotivation guettent les imprévoyants.

La définition des objectifs est donc étroitement liée à l'identification et à la caractérisation des acteurs du projet, à ses moyens techniques, humains et financiers et aux contraintes environnementales.

- Réfléchir aux limites liées aux contraintes que l'on peut déjà identifier : administratives, humaines, environnementales, techniques, financières...

- Réfléchir aux évolutions et aux prolongements du projet, à la façon de le pérenniser, d'intégrer de nouvelles idées ou de saisir de nouvelles opportunités.

EFFET « FONTE DE SEMIS »

Manque de réflexion en amont, manque de prise de conscience de l'engagement que demande ce genre de projet (durée, moyens en accompagnement) et de ses enjeux avec une mobilisation prématurée des habitants : le projet risque de faire un feu de paille. Attention à l'éveil des frustrations chez les habitants : elles démotivent durablement.

QUELQUES CONSEILS

- Visiter d'autres structures porteuses de projet, rencontrer d'autres animateurs.
- Préciser à quelle échelle de territoire s'inscrit le projet (quartier, village, ville, région...) et pour quelle durée approximative.
- Prendre le temps de bien poser les objectifs : ils peuvent vous engager pour des mois ou des années.
- Lors des échanges pendant la définition des objectifs, veiller à se mettre suffisamment en retrait pour ne pas imposer sa vision mais permettre à chacun d'exprimer la sienne.
- Avec le groupe, être vigilant à la faisabilité du projet (des objectifs opérationnels inatteignables peuvent être rapidement démobilisateurs).
- Rendre visibles et lisibles par tous les objectifs définis. Les faire reformuler de différentes manières afin d'être sûr de leur compréhension commune et les formaliser par écrit.

Quel type de jardin ?

[Repérer les types de jardin qui correspondent le mieux au projet]

On peut distinguer plusieurs types principaux de jardins, auxquels correspondent des fonctions et des usages particuliers. Dans le cas d'un projet qui démarre sans terrain, la définition des objectifs orientera vers tel ou tel type d'espace, d'organisation et de fonctionnement. A l'inverse, dans le cas d'un projet démarrant avec un terrain, ce dernier conditionnera probablement les objectifs et les utilisations du jardin.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'**initiateur** qui cherche à préciser son idée.

Au **porteur de projet** lorsqu'il construit le cadre du projet avec l'équipe de partenaires.

A l'**animateur** lorsqu'il accompagne le groupe de participants-jardiniers dans l'élaboration du projet.

OBJECTIFS

- Éviter des faux-pas et le décalage entre les moyens et les objectifs : un tout petit potager dans un jardin dont la vocation est l'auto-consommation, un lieu, des outils et des surfaces inadaptés aux enfants...
- Ouvrir les yeux sur la diversité et se donner la permission d'oser sortir des sentiers battus. Il n'y a pas un jardin, mais des milliers de jardins possibles.
- Rechercher la conciliation et la complémentarité entre des visions différentes du jardin. Harmoniser les points de vue pour parvenir à un projet collectif commun.

- Permettre aux partenaires d'identifier la vocation du jardin et la teneur du projet, et d'évaluer ainsi la faisabilité de ce dernier.

DES EXEMPLES

La typologie des jardins est vaste selon que l'on considère :

- le style : jardins structurés (à la française, à l'italienne...), informels (jardins anglais, japonais...), contemporains...
- le type de culture ou de méthode culturelle : légumes, fruits, plantes aromatiques (potagers, vergers...) ; fleurs, arbres et arbustes, plantes d'ornement (jardins d'agrément, roseraie, parcs...) plantes sauvages (friches, biotopes reconstitués ou sauvagardés...), agro foresterie (culture avec des arbres), hors sol...
- la situation et le climat : jardin aquatique, jardin sec, jardin d'altitude, jardin exotique, jardin vertical, en terrasse, ...
- l'organisation du jardin : en parcelles individuelles, en parcelles collectives ou les 2, en accès libre ou réglementé ...
- et enfin selon le public auquel il est destiné et selon les objectifs choisis :
 - Jardin pédagogique : prédominance des objectifs de sensibilisation, d'éducation ou de formation.

- Jardin public : agrément, accueil du grand public, collection et agencement des plantes.
- Jardin collectif : échange et lien social, insertion, production, auto-consommation, thérapie et loisirs.
- Jardin des sens : parcours sensoriel, jardin de couleurs, jardin de senteurs, jardin musical.
- Jardin historique et symbolique : conservation de patrimoine, évocation d'une époque, de symboles.
- Jardin botanique : conservation de la biodiversité, collections, apprentissage de la détermination.
- Jardin de friche : gestion d'espace, conservation et valorisation de la biodiversité.
- Et bien d'autres encore...

Des jardins **ÉVOLUTIFS**

Ces différents types de jardins ne sont pas exclusifs : plusieurs d'entre eux peuvent se combiner et se retrouver au sein d'un même jardin. De même, la vocation d'un jardin peut évoluer dans le temps pour accompagner les besoins et la dynamique du moment.

DÉMARCHE ET REPÈRES

👉 Identifier les types de jardins existants

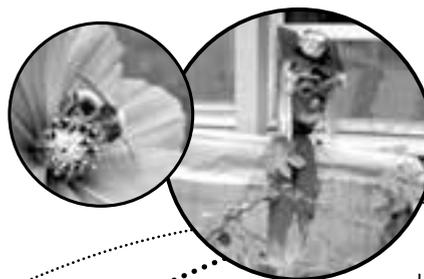
- Visiter des jardins, rencontrer des jardiniers et des porteurs de projets.
- Consulter des documents sur des jardins existants, dans d'autres pays, d'autres lieux, à d'autres époques.

👉 Caractériser le jardin

- Identifier les caractères dominants du projet, par une phrase clé rédigée collectivement ou sous forme d'un tableau avec 2 colonnes : ce que ce jardin est / ce que ce jardin n'est pas...

👉 Identifier le projet par rapport aux autres types de jardins

- Repérer les potentiels, les partenaires, les atouts locaux, les ressources et les contraintes qui correspondent le mieux au type de jardin souhaité... Lister ces éléments, les organiser (en schéma, sous forme d'arborescence...) en mettant en évidence les objectifs que chacun peut permettre d'atteindre.
- Situer le projet, renforcer ses spécificités et son originalité.



Trouver le terrain ou s'ancrer quelque part

[Pour passer du rêve à la réalité]

Un jardin c'est un lieu, où plonge un regard et des mains humaines et jardinières.

Classiquement ce lieu est un lopin de terre, mais dans les villes notamment, la terre disponible à ciel ouvert est rare.

Comment faire pour trouver ce lopin de terre ou pour jardiner malgré tout ?

La recherche du foncier peut s'avérer longue et difficile, surtout en milieu urbain. Les partenaires doivent être associés à cette recherche. Ils sont parfois bien placés pour convaincre certains propriétaires. La mobilisation des participants-jardiniers à cette recherche peut se concevoir dans le cadre de jardin où ils sont eux même à l'initiative du projet. En revanche, il semble très hasardeux de mobiliser les participants-jardiniers à cette quête pour créer des jardins familiaux, d'insertion professionnelle, ou thérapeutique et tout jardin qui demande des investissements financiers importants et dépendant de l'agrément de partenaires institutionnels.

Si vous ne disposez pas encore de terrain, ou si vous n'envisagez pas d'en avoir un, concevoir un projet est quand même possible. Il est effectivement possible de développer de nombreuses activités qui ne nécessitent pas de terrain : jardiner sur d'autres supports (murs, toits, cours, pieds d'arbre, voire jardinières mobiles...), expérimenter en petit (bacs, pots et récipients divers), visiter et utiliser des jardins existants, organiser des opérations ponctuelles sur des espaces publics avec les collectivités telles que les rues vertes très en vogue, réaliser des ateliers en salle...

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'**initiateur** qui cherche à préciser son idée.

Au **porteur de projet**, lorsqu'il anime et coordonne le groupe des partenaires (et dans certains cas de participants jardiniers) dans cette recherche.

A l'**animateur** lorsqu'il accompagne un groupe de participants-jardiniers dans la recherche d'un terrain.

A **tous** pour ouvrir des perspectives quand les recherches pour trouver un terrain piétinent... et pour tous ceux qui ont envie de jardiner sans jardin.

OBJECTIFS

- Trouver un terrain : c'est une étape-clé ; le début de la concrétisation, le rêve qui devient réalité.
- Permettre aux partenaires de s'appropriier un peu plus le projet en participant à la recherche du foncier.
- Vérifier la volonté d'implication des partenaires.
- Mobiliser les énergies et de nouveaux partenariats.
- Jardiner envers et contre tout en travaillant sur des projets différents, plus souples et faciles à mettre en œuvre.

DÉMARCHE ET REPÈRES

Pour trouver un terrain

Définir les critères du jardin pour vérifier l'adéquation entre les objectifs du projet et l'espace recherché.

- La proximité avec les jardiniers potentiels, avec l'école du village, la maison de retraite...
- L'accessibilité : est-il possible de s'y rendre à pied, en voiture, en transport en commun ? Est-il possible d'y accéder de façon indépendante ?
- La surface nécessaire, l'exposition, l'accès à l'eau, aux commodités et l'environnement souhaités.
- L'ouverture ou la fermeture du jardin : le jardin sera-t-il visible par les passants ? Y aura-t-il une clôture ?

EFFET « OH ! QU'IL EST BEAU ! »

Au contraire de l'adage "vivons heureux, vivons cachés", le jardin partagé se donne à voir, autant pour valoriser la réalisation des participants-jardiniers, que pour en attirer de nouveaux ou encore pour partager cette beauté avec tous. Le choix du lieu et des clôtures est déterminant. Peut-être que cette volonté de partager attire le respect et protège le jardin.

Muni de ces critères, entreprendre des recherches auprès :

- des collectivités locales en commençant par les villes, : rencontrer l'adjoint à l'urbanisme, le Maire les services espaces verts ou urbanisme, consulter le cadastre pour identifier des parcelles et relever le nom de propriétaires, ...
- de propriétaires privés (particulier, co-propriété, congrégation religieuse, institution, maison de retraite, association,

entreprise, ...), passer des articles et communiquer sur le projet auprès de la presse locale ou spécialisée,

- des bailleurs, offices HLM...
- de la SNCF, des hôpitaux et cliniques, des universités ou lieux de formation...
- autres moyens : parcourir la ville pour repérer des terrains, questionner les voisins, rechercher les propriétaires sur le cadastre, faire jouer les relations, les réseaux...

Élargir la recherche à d'autres types d'espaces si la recherche semble totalement bloquée.

- espaces horizontaux : cours, passages, espaces publics non végétalisés (trottoirs, dégagements, allées...), pieds d'arbres ou plates bandes des espaces verts, friches ou "dents creuses" en attente de construction, parkings désaffectés, ronds-points...
- ou espaces aériens ou verticaux : toits, terrasses, clôtures, piliers, murs...

Cette démarche suppose souvent de faire évoluer le cadre du projet : les objectifs, le type de participants et de jardin, les méthodes culturelles ou d'activités, les besoins et les moyens à mettre en œuvre... L'impossibilité de trouver un terrain "classique" peut devenir une véritable opportunité pour aller vers un projet plus inventif en utilisant le levier de la créativité et en cultivant un état d'esprit constructif et positif. Relever le défi est jubilatoire.

De nouvelles techniques de jardinage respectueuses de l'environnement permettent d'investir ces lieux souvent dépourvus de terre. En général, il s'agit de créer un sol et de lui trouver un emplacement. On peut poser le nouveau sol sur une surface minérale (jardins en lasagne ou en butte, jardisacs, ...). On peut aussi réquisitionner des récipients les plus divers et de récupération pour être encore plus développement durable.

Lorsque le terrain ou le lieu est trouvé, lui donner un cadre juridique.

Le statut du terrain :

- Le propriétaire actuel est-il un particulier, une collectivité, une association ?
- Est-il à vendre ? Est-ce possible de l'acheter ?
- Est-ce envisageable de le louer ?
- Si le jardin est prêt, pour quelle durée et à quelles conditions ?



FORMALISATION



L'écrit rassure,
sécurise, et engage
les deux parties !

Quel que soit le cas (achat, location ou prêt à titre gracieux), il convient de mettre par écrit sous forme de convention les termes et les conditions de l'occupation du terrain. Par exemple prévoir une dédite en hiver, ou bien la possibilité de faire les récoltes, avant de rendre le terrain. Cette convention offre un cadre juridique, c'est à dire qu'elle fera référence en cas de litige entre le propriétaire du terrain et la structure porteuse du projet jardin.

Pour jardiner sans terrain

Organiser des animations et actions dans des jardins publics et privés.

Même sans cultiver la terre, de nombreuses activités peuvent être développées dans des jardins existants :

- ateliers de découverte des milieux, des cycles naturels (matière, faune et flore "sauvages" et "domestiques"), des plantes, des techniques de jardinage et d'aménagement des espaces extérieurs...
- rencontres de jardiniers et observation de leur travail (des services, des jardins familiaux, privés)...

- Visites de jardins (partagés, publics, pédagogiques, particuliers...) : certains illustrent une thématique et/ou proposent des animations
- ateliers d'expression : land art, arts plastiques, poésie, musique, écriture...

Jardiner sur des supports et lieux variés

- Mini jardins : en pots, bacs, récipients divers
- jardins en intérieur : tout espace lumineux avec ou sans terre avec un point d'eau, accessible à un groupe
- jardins verticaux : à partir du sol (plantes grimpantes) ou accrochés aux murs
- jardins sur supports imperméables : toits, terrasses, cours, passages, parkings
- jardins portatifs (en brouette, en cagette...)
- jardins sur terrains inutilisés : friches et délaissés

S'entraîner à l'action collective et/ou fabriquer du sol

- organisation ou participation à des actions de compostage
- organisation ou participation à des actions d'appropriation d'espaces publics.



Hep, vous là !

Veiller aux éventuels autres usagers des lieux, aux problèmes de sécurité et aux autorisations nécessaires lorsque l'on intervient sur un espace public ou privé. La moindre friche a toujours un propriétaire. Certaines sont tellement polluées qu'il est impossible d'y jardiner des légumes ou de toucher la terre sans danger pour la santé.

QUELQUES CONSEILS

- La plus belle des terres, sans jardinier, ne devient jamais un jardin. Alors que le plus affreux des terrains vagues, avec un jardinier inventif, devient un petit paradis. C'est pourquoi les critères de proximité et d'accessibilité sont primordiaux.
- Avant de se lancer dans la recherche d'un terrain, il faut avoir à l'esprit qu'un jardin est une aventure qui engage dans le temps, il convient donc de pouvoir s'installer au moins deux ou trois années consécutives. Si l'installation sur un terrain doit être de façon précaire, il s'agit de limiter les investissements (matériel, financier, affectif...) et d'intégrer cette éventualité d'un départ à moyen terme dans le cadre du projet.
- Dans le milieu rural, le terrain est parfois plus accessible. De nouveaux espaces à cultiver ensemble voient le jour : des vergers partagés, le fleurissement par les habitants de village ou de hameau, c'est l'occasion de transmettre des savoirs-faire entre les générations, de rompre l'isolement.
- Si aucun terrain cultivable n'est disponible dans l'immédiat, et que seule une cour goudronnée ou une terrasse dallée sont exploitables, une activité de jardinage collectif peut quand même se dérouler, tout en poursuivant les recherches.



Analyser l'état initial du terrain

[Identifier ses caractéristiques physiques, biologiques et écologiques]

Qu'il soit en friche de longue date ou récemment exploité, un terrain renferme bon nombre d'informations pour qui sait les décrypter. Étudier l'état initial du terrain, c'est étudier ce sur quoi le projet de jardin posera ses fondations. Dès qu'il est connu, le terrain est parcouru par les différents acteurs tout au long du montage de projet : son étude s'affine au fur et à mesure que le propos devient plus concret.

Au tout début du montage du projet, une étude globale permet de vérifier s'il convient à la mise en œuvre des objectifs généraux annoncés au stade de la précision de l'idée, puis à celui de la définition du cadre du projet. Ensuite, au stade de l'élaboration du projet par les participants-jardiniers, une étude plus précise est utile pour définir des objectifs opérationnels adaptés, pour faire des choix d'aménagement et de mise en culture plus judicieux et cohérents avec le lieu, pour repérer les contraintes et jardiner en synergie avec les conditions naturelles.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'**initiateur** qui veut vérifier si un terrain peut convenir pour accueillir le type de jardin qu'il projette au moment où il précise son idée.

Au **porteur de projet** lorsqu'il construit le cadre du projet avec l'équipe de partenaires, pour en vérifier la faisabilité par rapport au terrain.

A l'**animateur** lorsqu'il accompagne les participants-jardiniers dans la définition de leurs objectifs et l'élaboration du projet.

OBJECTIFS

- Identifier ou déduire des pistes d'objectifs ou des usages possibles.
- Faire les choix d'aménagement qui tiennent compte des contraintes et des potentialités du lieu. Éviter les déconvenues liées à l'absence

de prise en compte des contraintes physiques et biologiques du terrain (manque d'ensoleillement, présence de sel, pollution, dangerosité, gravats...).

- Jardiner en synergie avec les conditions naturelles : adapter les modes de culture aux réalités du lieu (travail du sol, types de culture, gestion de l'eau).
- Estimer les travaux nécessaires (drainage, apport de terre, terrassement...).

DÉMARCHE ET REPÈRES

Plusieurs approches peuvent être utilisées en parallèle :

- Une approche sensible, sensorielle ou "imprégnation".
- Une approche descriptive ou "analytique" des différentes composantes du lieu : sa faune, sa flore, son sol, son climat...

- Une approche plus fonctionnelle - ou "systémique"- permettant de comprendre comment ces différentes composantes interagissent et comment le lieu "fonctionne" d'un point de vue écologique.

Approche sensible, imprégnation du site

Avant toute recherche de critères rationnels, il est important de laisser parler ses émotions. Faire silence et se laisser imprégner par le site, ressentir le lieu. Ouvrir ses capteurs sensoriels (odorat, vue, toucher, ouïe, goût) et noter ses sensations et ses impressions. Ces aspects permettent aussi d'orienter les choix d'aménagement et d'organisation de l'espace. Le charme d'un jardin vient souvent de la prise en compte de ces premières impressions.

Approche descriptive et analytique du milieu

Recenser les différents éléments naturels (physiques et biologiques) du terrain.

Relever en particulier ceux qui sont susceptibles d'interagir avec le projet de jardin et avec le type de culture envisagé.

- Végétation : repérer les principales espèces présentes, leur répartition (cartographie) sur le terrain en "micromilieu" (haie, prairie, friche, pierrier, muret, arbres...). Évaluer leur diversité, leur quantité et leur intérêt pour le jardin (adventices, plantes compagnes, refuges...).
- Animaux : repérer les animaux présents (insectes, mammifères, oiseaux, reptiles...), leur répartition sur le terrain, leur présence (permanente, cyclique...). Évaluer leur diversité, leur quantité et leur intérêt ("parasites", alliés...).
- Climat : relever l'ensoleillement en solstice d'hiver et d'été, les températures, la pluviométrie, la rose des vents, les zones de micro-climat (pentes, zones d'ombre...), altitude.

- Homme : voir la fiche 7 "Analyser le contexte historique et social du terrain".
- Eau (hydrologie) : pluviométrie, rétention d'eau dans le sol, circulation et points d'eau, caractéristiques physico-chimiques des eaux (traces de pollution...), proximité d'un cours d'eau, crues et inondations...
- Sol (géologie et pédologie) : géologie, roche mère (nature, profondeur), structure et texture du sol, fertilité, pH, composition, relief... La végétation fournit beaucoup d'informations concernant la nature du sol (voir la fiche 19 "Entretenir la vie et la fertilité du sol").

Approche systémique du milieu

L'approche systémique du milieu consiste à mettre en évidence toutes les interactions possibles entre les différentes composantes du système : végétation, animaux, climat, homme, eau, sol... Chaque interaction peut être analysée.

Exemples d'interactions à repérer sur le terrain.

- Végétaux/végétaux : certaines espèces végétales sont en concurrence entre elles (les arbres font de l'ombre empêchant certaines plantes de pousser), d'autres s'associent entre elles...
- Végétaux/animaux : certaines plantes hébergent des insectes qui sont les alliés du jardinier, d'autres favorisent la présence de ravageurs...
- Animaux/végétaux : les limaces peuvent faire des dégâts considérables, les herbivores ont une influence importante sur la végétation (plus rase si elle est broutée, limitant le développement de certaines espèces, apports d'azote par les déjections...),...
- Sol/végétaux : la végétation peut se répartir sur le terrain en fonction des caractéristiques du sol. Certaines plantes, qu'on appelle indicatrices, fournissent des informations sur le sol où elles poussent. On peut ainsi repérer des zones plus humides aux joncs qui y poussent, des parties plus riches pleines d'orties...
- Eau/sol : traces d'érosion, d'alluvions, d'assèchement, capacité de rétention d'eau du sol...

QUELQUES CONSEILS

- Il est souvent intéressant de faire appel à des personnes ressources (association naturaliste, technicien, maraîcher, agriculteur, permaculteur, jardinier et chercheur...) qui facilitent cet état des lieux.
- Visiter les lieux à différents moments de la journée, aux différentes saisons,... pour mieux apprécier certains facteurs comme l'ensoleillement, l'ombrage, fraîcheur, sol sec, ou détrempé, dénudé en hiver ou envahi d'herbes en fin de printemps...).
- Au-delà de l'état initial du terrain, prêtez attention aux environs (parcelles voisines, friches, parcs, autres jardins) qui peuvent avoir une influence sur votre terrain (animaux, écoulements d'eau, apports de graines, ombre portée...).
- L'observation des environs peut vous donner des indications sur les plantes cultivées localement et donc bien adaptées.

Donnez-vous le temps, ainsi qu'aux groupes (partenaires, participants-jardiniers), d'avoir une vision claire des possibilités offertes par le site avant d'y développer des activités.

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

- Apprendre à observer avec attention son environnement proche.
- Développer un rapport personnel au monde vivant et au terrain.
- Apprendre à analyser et caractériser un lieu, à identifier ses habitants (flore et faune), à comprendre le fonctionnement d'un espace.
- Prendre en compte l'impact des aménagements futurs sur le paysage.
- Identifier les équilibres environnementaux pour les préserver.



Analyser le contexte historique et social du terrain

[Rechercher les liens existant
entre le site, son environnement humain et son histoire]

Impossible pour un jardinier d'imaginer le terrain qu'il met en culture comme une île déserte, vierge de toute influence et sans histoire. Si le projet de jardin est nouveau, le lieu ne l'est pas. Déjà utilisé, visité ou parcouru, voire oublié, le terrain porte les traces d'événements passés. Il s'inscrit dans un quartier, un village, avec son histoire et ses habitants. L'étude du contexte historique et social du terrain va permettre de comprendre ce qui l'entoure, dans le temps (son histoire) et l'espace (son environnement), d'un point de vue social, économique, écologique, urbanistique... C'est avec cet environnement que le projet va interagir qu'il va s'installer, puiser ses ressources, prendre racine de façon cohérente et globale.

À QUI S'ADRESSE (ETTE FICHE ?

A l'**initiateur** ou au porteur de projet dès que le terrain est trouvé. L'analyse du contexte historique et social du terrain permet de vérifier son adéquation avec les objectifs généraux (ou parfois d'avoir de nouvelles idées).

A l'**animateur**, avec le groupe de participants-jardiniers (ou avec le porteur de projet dans le cas des jardins pédagogiques). L'analyse du contexte historique et social du terrain constitue un des éléments essentiels de réflexion pour la définition des objectifs opérationnels, pour l'organisation et l'aménagement du jardin.

OBJECTIFS

- Favoriser l'intégration du projet dans son environnement en assurant son développement dans le respect du patrimoine et de l'histoire locale.
- Apporter des garanties de pérennisation du projet par le respect du contexte social et par des contacts privilégiés avec les riverains.
- Éviter les problèmes relationnels liés au parachutage d'un projet.
- Dégager de nouvelles pistes d'activités, culturelles, patrimoniales, historiques ou économiques.

Cette analyse peut même parfois initier de nouvelles idées non prévues à l'origine.



DÉMARCHE ET REPÈRES

Rencontrer, enquêter, étudier la documentation disponible

- Rencontrer l'ancien propriétaire et les utilisateurs passés ou présents du lieu. Ils dévoileront les atouts et les faiblesses du terrain.
- Rencontrer les habitants du quartier, les commerçants et les entreprises voisines.
- Mener une enquête sur les utilisations et la fréquentation du lieu, sous forme de questionnaire par exemple.
- Consulter les archives locales et la documentation existante sur le lieu, le quartier. Rencontrer des personnes ressources (historiens, les anciens vivant depuis longtemps sur le territoire, botanistes, services municipaux, associations de quartier, de préservation ou restauration de petits patrimoines locaux types fontaines, lavoirs...).

Recueillir les données historiques

- Par qui, comment et pour quoi a été utilisé l'espace auparavant ?
- Quel a été le statut du terrain dans les documents d'urbanisme ?
- Quelles traces en reste-t-il : constructions, aménagements, allées, outils, installations, anciennes cultures, arbres... ?
- Quelles utilisations peuvent être faites de ces vestiges ? Peut-on utiliser les outils, se servir des aménagements, de l'organisation précédente ou est-il préférable de repartir à zéro ?
- Existe-t-il des pollutions résiduelles liées à une activité ancienne ?

Recueillir les données spatiales

- Quelle est la situation géographique du terrain, son emplacement, dans le quartier, dans la ville, le village ?
- Quelles sont les voies de circulation, les accès, qu'y a-t-il à proximité ?

Recueillir les données socio-économiques

- Quelles sont les activités économiques environnantes : commerces, marchés, entreprises... ?
- Quels sont les aménagements logistiques : points d'eau, bornes électriques... ?
- Quels sont les éventuels dangers environnants : voie rapide, plan d'eau, friches industrielles, activité polluante... ?
- Quels projets d'aménagement ou de développement sont prévus sur le site ou à proximité ?
- Quelle est la situation sociale environnante : population, chômage, activité, loisirs... ?
- Quels sont les usages et les usagers actuels : crottoirs pour chiens, terrain d'aventure pour les enfants, stockage de matériau (bois, gravats), repaires nocturnes...

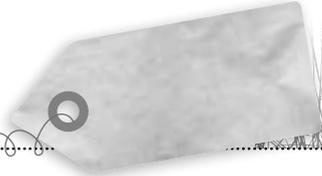
QUELQUES CONSEILS

- Quels que soient les axes d'étude privilégiés et les résultats obtenus, il est important de se poser à chaque fois les questions suivantes :
 - Quelle est l'incidence du contexte socio-économique sur le projet, à court, moyen, et long terme ?
 - Quels sont les atouts et faiblesses du projet dans ce contexte ?
 - Qu'est-ce que le projet peut apporter à la vie locale ?
- L'approche et l'appropriation du lieu peuvent être longues, rien de plus normal.

Ne pas précipiter les choses. Ce temps est riche pour tous, pour le groupe et pour le voisinage.



Un projet "à la va vite, ni vu ni connu, de bric et de broc" peut voir le jour rapidement mais dure rarement plus longtemps qu'un feu de paille.



Le recueil de données sur le site est l'occasion de créer des liens avec le voisinage, les élus locaux et les usagers du lieu. En profiter pour :

- les intégrer dans la dynamique collective,
- expliquer et mesurer l'impact du projet auprès d'eux,
- promouvoir le projet auprès des riverains, futurs acteurs potentiels du projet.

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

- Prendre conscience que les choix et les décisions doivent prendre en compte un contexte environnemental et humain plus large que les limites du terrain et du groupe.
- Apprendre à avoir une vision globale.



Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin

[S'organiser : quoi, par qui, où, quand, comment ?]

Les acteurs étant identifiés, le cadre posé, les objectifs définis, le terrain trouvé, il faut maintenant dessiner les modalités de fonctionnement et évaluer les moyens qui seront nécessaires à la mise en œuvre du projet. C'est le moment de choisir les actions, répartir les tâches, inventorier les besoins matériels et les compétences disponibles... en respectant les points déjà établis dans le cadre. C'est au collectif de jardiniers de réguler, de réévaluer, de faire des allers-retours entre idée et concrétisation, d'ajuster et d'avancer ensemble. La méthode est ici importante. Elle évite de se laisser dépasser par les événements. Le jardinier débutant connaît bien le défaut d'anticipation ou "effet courgette", quand, poussé par l'enthousiasme, il sème trop de courgettes et trouve son jardin et sa table envahis jusqu'à saturation.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Au porteur de projet : au moment de la construction du cadre, il doit prendre conscience des limites d'intervention du cadre et ne pas les dépasser.

A l'animateur : il accompagne les participants-jardiniers dans cette étape de définition des usages et du fonctionnement, tout en étant garant du respect du cadre.

Dans le cas des jardins pédagogiques, cette étape s'effectue en deux temps :

- Dans un premier temps, le porteur de projet et l'animateur définissent le fonctionnement global du jardin et établissent leur programme pédagogique. Les futurs participants peuvent être consultés sur certains points et leurs avis pris en compte sans être décideurs : leur statut, leur âge (souvent un public enfant) ou la durée limitée de leur participation, limitent cette implication ;

- ils peuvent néanmoins : lister les besoins en matériel, faire des plans, proposer des aménagements, choisir les cultures... en discuter entre eux et faire des propositions sur ce qui leur semble le plus adapté au regard du fonctionnement global validé par le porteur de projet et l'animateur (voir les fiches 12 et 16).
- Dans un second temps, les participants-jardiniers peuvent définir un fonctionnement propre à leur groupe à et à leur projet à l'intérieur du fonctionnement général du jardin.

OBJECTIFS

- Permettre une concrétisation plus cohérente, réaliste et efficace du projet.
- Donner à chacun la possibilité de participer au montage de projet selon ses capacités et ses envies.
- Obtenir l'adhésion et la motivation de tous pour la réalisation du projet.

DÉMARCHE ET REPÈRES

Les questions suivantes peuvent aider à identifier les moyens nécessaires à la mise en œuvre et au fonctionnement du projet.

👉 Quelles sont les actions à développer ?

- Activités jardinières.
- Activités éducatives ou de formation.
- Fêtes, rencontres, moments conviviaux.
- Organisation et/ou participation à des événements, manifestations, expositions.
- Mise à disposition d'une partie du terrain à d'autres structures...

👉 Quels sont les travaux et tâches à effectuer ?

- Gros travaux : terrassement, adduction d'eau, raccordement EDF...
- Tâches jardinières : aménagement de l'espace, travail du sol, organisation des productions, récoltes.
- Accueil et encadrement des usagers et du public.
- Entretien, sécurité, maintenance et gestion du matériel.
- Administration (compte-rendu de réunion, montage de dossiers...) et gestion financière.
- Relations avec les partenaires...

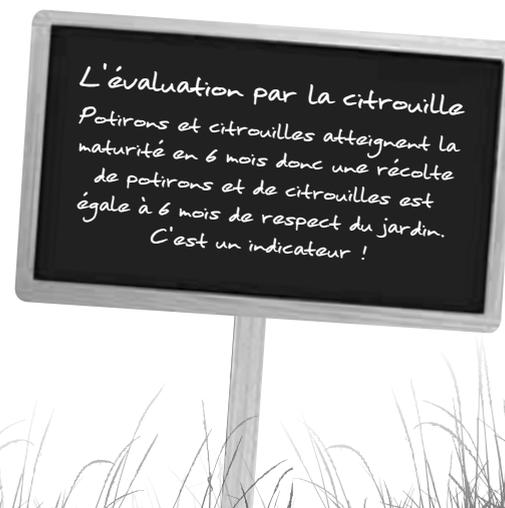
Sans oublier une tâche importante : le suivi et la coordination du projet.

👉 Quels sont les moyens nécessaires ?

- Quels moyens financiers sont acquis et pour quels usages ?
- Comment obtenir des financements complémentaires ?
- Quels sont les moyens nécessaires autres que financiers (matériels, humains), acquis ou comment les trouver (prêt, récupération, personnes ressources...) ?

👉 Quels sont les modes de fonctionnement du jardin ?

- Comment sont prises les décisions : vote, recherche de consensus... ?
- Comment le travail se déroulera-t-il ? Systématiquement avec le groupe entier, en petits groupes, ou individuellement et à quel moment du projet ?
- Quel sera le rôle des accompagnateurs (enseignants ou autres) dans le cas des jardins pédagogiques ?
- Comment est réparti l'espace : en parcelles individuelles avec des zones communes, ou est-il entièrement collectif ?
- Comment sera-t-il accessible aux participants jardiniers ? Et aux autres publics extérieurs ?
- Doit-elle protéger du bruit, du vent, des chats, des chiens, des circulations en scooter ou des piétinements intempestifs, ou bien simplement marquer l'espace ? Comment obtenir un véritable respect et éviter les barbelés et autres systèmes faussement défensifs et peu compatibles avec la convivialité et l'ouverture vers l'extérieur ?
- Comment l'avancement du projet (activités, tâches...) est-il mesuré, évalué ? Selon quel planning ? Par qui et avec qui ? Dans quel but ?



👉 Quand fonctionnera le jardin ?

- A heures fixes sur rendez-vous ou librement à n'importe quelle heure de la journée ? Selon quelle fréquence ?
- Des temps sont-ils à prévoir selon les activités ou les travaux prévus : temps de concertation, temps de travail administratif, temps pour les fêtes, rencontres, travaux collectifs, temps pour le travail jardinier, temps de ponctuation, de bilan...
- Quelles sont les périodes d'activité et les périodes creuses ? Que s'y passera-t-il l'hiver, le week-end, les jours de mauvais temps... ?



Les résultats de cette étape doivent être formalisés et validés par les acteurs : groupe de participants jardiniers, animateur, porteur de projet, partenaires.

Il s'agit de s'assurer que chacun ait bien compris le projet et qu'il y adhère.

👉 Des régulations et des ajustements à faire

Une fois ces points précisés, il est nécessaire de revoir la pertinence des choix initiaux pour s'assurer que le projet pourra être mené à bien.

- Le projet réunit-il les acteurs nécessaires à sa bonne mise en œuvre ?
- Les moyens techniques et financiers nécessaires sont-ils disponibles ?
- Les contraintes (naturelles, humaines, techniques, géographiques...) n'empêchent-elles pas de mener à bien le projet tel qu'il est défini ?
- Et donc : les objectifs initiaux et les actions projetées sont-ils réalistes ? Si ce n'est pas le cas, des ajustements sont indispensables pour éviter les frustrations et la démotivation.

QUELQUES CONSEILS

- Ce travail est incontournable. Il est préférable de le mener collectivement pour qu'il soit le plus exhaustif possible.
- Il faut aider au positionnement individuel et collectif, permettre à chacun de se projeter dans l'avenir et réévaluer les objectifs en fonction de ces positionnements.
- Aller à la rencontre des responsables d'autres jardins et de leurs expériences peut se révéler très utile.

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

- Apprendre à s'organiser et à anticiper.
- Construire ensemble le projet dans la durée, imaginer les étapes et les répercussions futures des actions et des décisions.
- Se positionner par rapport au projet, prendre ses responsabilités.

Concevoir l'aménagement du jardin

[Méthode et éléments caractéristiques d'un jardin collectif]

Les ingrédients du projet sont entre vos mains, abordons des aspects plus concrets : la conception des aménagements et des espaces du jardin.

Comment s'y prendre et quels sont les éléments à soigner particulièrement dans un jardin collectif ?

La démarche est classique, mais elle va être menée collectivement ; par le groupe de jardiniers dans le cas d'un jardin partagé ou par le porteur de projet et les animateurs et parfois les jardiniers dans le cas d'un jardin pédagogique.

L'animation du collectif est très utile à ce stade qu'elle soit professionnelle ou issue du groupe.

A partir des objectifs déjà décidés, le groupe cerne d'abord ses besoins et ses désirs en terme d'aménagement, tout en tenant compte des atouts et des contraintes du terrain. Il en découle une série de caractéristiques que devra présenter l'installation finale. C'est le "cahier des charges".

En s'appuyant sur celui-ci, le groupe imagine et établit alors le projet d'aménagement qu'il confronte à ses moyens.

Pour être utilisable, ce dernier doit être accompagné d'un descriptif des travaux, d'une évaluation du budget nécessaire et d'un calendrier des travaux. Avec cette démarche, le stéréotype et le pré pensé sont évités :

chaque jardin est particulier, adapté aux spécificités d'un territoire, aux objectifs du jardin et au groupe de personnes.

Cela est d'autant plus vrai que, en terme d'aménagement de jardin, les composants sont multiples :

espace, circulation, relief, végétation, limite, passage, matériaux, luminosité : les combinaisons sont infinies.

Et il faut encore ajouter la dimension temporelle...

Jouez de tous ces possibles, sans oublier que les jardins partagés et éducatifs ont des traits communs :

l'importance des espaces de convivialité, la lisibilité des circulations, la présence d'éléments de communication.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Au porteur de projet : au moment de la construction du cadre, il doit prendre conscience des limites d'intervention du cadre et ne pas les dépasser pour laisser la place à l'initiative des participants.

A l'animateur : il accompagne les participants-jardiniers dans cette étape, il est garant du respect du cadre.

Il est à l'interface entre les partenaires et le groupe d'habitants.

Dans le cas des jardins pédagogiques, ne bénéficiant d'aucun aménagement de base (abri, adduction d'eau, sanitaires, clôture...), ou nécessitant des aménagements dont le sens ne serait pas évident pour des apprenants, cette étape est effectuée d'abord par le porteur de projet et l'animateur.

Les jardiniers apprenants se consacreront ensuite aux autres aménagements à effectuer, accompagnés par l'animateur.

OBJECTIFS

- Optimiser l'organisation du site avant de démarrer le jardinage à proprement dit.
- S'assurer de la faisabilité des envies et des choix.
- Valoriser au mieux les ressources et les potentiels du terrain : reliefs, constructions, sol...
- Anticiper l'utilisation pédagogique et le développement d'activités (cas des jardins pédagogiques).
- Pratiquer la concertation en l'appliquant à un sujet évident pour tous.

1- Établir un cahier des charges

À partir des contraintes, des désirs, des besoins et des moyens.

- Les contraintes d'aménagement résultent le plus souvent du terrain existant et de sa situation, du cadre juridique ou urbanistique voire du cadre posé par les partenaires. Par exemple, les plantations d'arbres en bordure de parcelles sont réglementées, la proximité d'une rue passante nécessitera un traitement adéquat... La présentation du terrain initial sous forme de plans ou de maquettes est un outil efficace : ses atouts et ses contraintes y sont facilement observables.



Les désirs sont propres aux personnes qui composent le groupe. Ils peuvent toucher des domaines très variés : style et ambiance, envie de couleur ou de matériaux spécifiques, de plantes, techniques de jardinage... Les désirs se recueillent au cours de séances d'expression. Il est intéressant de nourrir ces temps de visites, de rencontres, de consultation de documents. Pour éviter des représentations stéréotypées, les techniques d'aide à la création sont précieuses : remue-méninges, exploration analogique où l'on décale le propos (si le jardin était une chanson, un objet... il serait ceci ou cela... et comment restituer cette idée en terme d'aménagement), palabre sur support de listes, arts plastiques...

- Les besoins en aménagement découlent des objectifs, du public concerné, du type de jardin et du fonctionnement choisis, certaines contraintes et certains désirs génèrent des besoins. Certains besoins sont incontournables : eau, ensoleillement, qualité du sol, zone de compostage, circulations adaptées, espaces de convivialité...
- Les moyens regroupent l'inventaire des moyens humains, techniques et financiers recensés. Ils sont disponibles ou à rechercher.

Les éléments réunis permettent d'établir une liste de caractéristiques que devra respecter le projet d'aménagement. Ces caractéristiques peuvent être de tout ordre : style, références symboliques, esthétiques ou culturelles, choix de matériaux, de couleurs, parti pris de circulation, techniques de culture, principes d'agencement, liste d'équipements... C'est la liste des envies.

S'y ajoutent celles des contraintes et des moyens. L'ensemble composera le "cahier des charges".

Il faut vérifier l'adéquation de celui-ci avec les objectifs initiaux. Certaines contradictions peuvent être des obstacles, d'autres seront résolues par des solutions créatives.

Le cahier des charges doit être présent à l'esprit du groupe au moment de la conception du projet d'aménagement. Il est indispensable de l'écrire ou de le visualiser.

2- Élaborer un projet d'aménagement

Plusieurs propositions peuvent être étudiées parallèlement ou successivement. Il est intéressant d'alterner des temps de réflexion en grand groupe et des temps par petits groupes ou même individuels. Les cycles de créativité, d'analyse et de validation se succèdent. Le consensus est à privilégier par rapport au vote ; il pousse à approfondir la réflexion et stimule la créativité.

Il est cohérent d'imaginer d'abord l'ambiance, le style général du jardin (références culturelles, esthétiques, symboliques), puis de situer des zones correspondantes aux différents usages, d'y implanter les équipements fixes (entrée, point d'eau, silo à compost, abri, serre...) et de tracer des circulations. Les autres aménagements viendront affirmer et compléter ce parti pris.

Mais, parfois c'est un élément du terrain qui détermine l'implantation ou le style du jardin (arbre exceptionnel, abri préexistant, pente...). Chaque parcours de conception est spécifique.

Dans tous les cas, la pertinence des propositions sera vérifiée, chaque caractéristique du cahier des charges doit être respectée. Il faut aussi s'assurer de la faisabilité du projet en le confrontant aux moyens et ressources disponibles ou à mettre en œuvre. Des ajustements voire des remaniements sont toujours nécessaires. De même la recherche de l'accord du groupe autour d'un projet et sa validation par les partenaires peut donner lieu à des modifications. C'est par ajustements successifs que se construit le projet.

Ces étapes de mise au point et le projet d'aménagement lui-même seront visualisés au moyen de maquettes, de plans, de croquis, de photo-montages, de descriptifs... La communication est ainsi possible et les échanges plus clairs.

3- Utiliser le projet d'aménagement

La finalisation

Le projet validé, une étude plus précise peut commencer : elle porte sur l'inventaire et la planification des travaux, sur leur chiffrage et la budgétisation.

Une liste détaillée des travaux avec leur descriptif sert de base à la planification et au chiffrage ainsi qu'à la réalisation future.

La planification doit tenir compte du calendrier des saisons, de l'ordre logique des travaux propres à chaque projet. En général, les travaux de gros œuvre, nécessitant le passage d'engins volumineux doivent être effectués en premier. Par exemple : nivellement et terrassement des sols, passage de canalisations ou d'autres réseaux, installation du système d'alimentation en eau, construction de murs de soutènement... Suivent le tracé des circulations principales et la pose de clôtures, ensuite seulement le jardinage à proprement dit. L'installation d'un abri peut se faire par la suite ou après le gros œuvre.

La planification est souvent dépendante de calendriers administratifs rarement compatibles avec le calendrier jardinier (financement dépendant de procédures administratives ou travaux préparatoires réalisés par les collectivités). La mise en place d'une bonne concertation avec les services est facilitatrice. Il faut aussi faire preuve de souplesse et profiter des temps d'attentes pour travailler la dynamique du groupe et approfondir le projet.

Le descriptif des travaux permet de déterminer plus finement les moyens nécessaires et notamment de les chiffrer. Ces données seront intégrées au budget prévisionnel final.

Dans le cadre d'un projet de petite taille et/ou ne nécessitant pas de gros œuvre (ex. : jardin partagé d'habitants en milieu rural), certains travaux peuvent faire l'objet de réalisations en interne lors de chantiers collectifs avec les participants-jardiniers.

La communication

Le projet d'aménagement est un document qui présente le projet d'une manière accessible : c'est un outil pour faire comprendre, pour partager et pour ouvrir le projet à d'autres participants.

Il peut convaincre éventuellement de nouveaux partenaires d'apporter leur soutien ou des subventions...

Pour le groupe et les partenaires, il représente le travail déjà effectué. Il permet de visualiser un but concret à atteindre. C'est un moyen de s'assurer de la compréhension et de l'adhésion de tous tout en étant un élément de référence qui mobilise et canalise les énergies.

REPÈRES SUR LES COMPOSANTS D'UN AMÉNAGEMENT

Voici une gamme à moduler pour créer un jardin adapté à la vie collective et en accord avec le cahier des charges construit par le groupe. A vous de jouer.

L'espace : la base

Il est contraint par le site : grand ou petit, long ou large, plein de recoins ou d'une seule pièce. Autant de caractéristiques à affirmer

ou au contraire à contrebalancer :

- en structurant clairement le jardin (par des tracés, reliefs du terrain, hauteurs et formes de la végétation...) ou au contraire en optant pour un espace plus informel ;
- en révélant ou en transformant l'échelle du lieu par des effets de perspective, de morcellement, par la création d'ouvertures (clôture basse, trouée dans la végétation, point de vue privilégié...) ou en le camouflant (mur, haie, chicane...);
- en l'organisant à partir de critères esthétiques, ou symboliques, ludiques, historiques...

Les espaces de convivialité : la marque de fabrique des jardins collectifs

Les espaces et aménagements propices à la rencontre, l'échange et la concertation sont à multiplier :

- petits espaces où se retrouver à quelques personnes (petit coin ombragé ou ensoleillé avec un banc, 2 ou 3 chaises au croisement de chemins, marches basses d'un escalier agrandies pour servir d'assise...)
- espaces plus grands pour les réunions en grand groupe, les temps festifs et événements pédagogiques ou culturels, les chantiers (placette/agora, gradins en cercle, tonnelle, abri ouvert ou fermé, serre...)
- aménagements récréatifs ou de détente (coin pique nique, barbecue, terrain de boules, tables de jeu, labyrinthe...).

Les lieux de regroupement naturels sont de bons points d'ancrage pour aménager ces espaces : près de points d'eau, au croisement de chemins, en partie basse d'un escalier ou le long d'un muret, à l'ombre d'un arbre ou près d'un passage exposé au soleil, dans ou à proximité d'un abri ou du lieu de stockage, à l'entrée, à côté du panneau d'affichage ou même du silo à compost...

Les espaces non cultivables présentent souvent de belles opportuni-

tés à investir (dalles béton, réseaux à respecter, passages contraints, zones d'ombre...).

Les échanges et la convivialité sont favorisés par des aménagements où l'on se retrouve face à face ou en cercle.

L'ombre et la lumière pour ordonner le jardin

Elles sont induites par le site : ensoleillé ou dépendant d'ombres de bâtiments ou d'arbres voisins. Il faut en jouer. L'ombre apporte calme et fraîcheur, secret ou inquiétude. La lumière rassure et réchauffe, mais parfois écrase. L'ensoleillement va déterminer l'emplacement des types de plantes selon leurs besoins et par la même, l'implantation générale du jardin. Les effets d'ombre et lumière, qu'ils soient diffus ou contrastés, vont révéler tel ou tel aspect du jardin. La présence d'arbres, d'éléments verticaux et de surfaces réfléchissantes (murs clairs, miroirs) permettent de moduler les effets d'ombre et de lumière : à ne pas oublier lorsqu'on installe une pergola ou que l'on plante un arbre (qui grandira).

Les reliefs pour varier les points de vue

Les reliefs sont des atouts à valoriser qu'ils soient marqués ou progressifs, créés par les reliefs du terrain ou par des éléments verticaux ajoutés. Ils permettent de créer des perspectives et des points de vue variés, ils dissimulent ou mettent en valeur, ils soutiennent les végétaux ou les encadrent, apportent du dynamisme et structurent les espaces...

Les limites du terrain pour localiser et ouvrir le jardin

Tout terrain a des limites inscrites sur le cadastre. A vérifier dans certains cas litigieux auprès des notaires et des services des villes.

A l'intérieur des cadres légaux, les possibilités de traitement des limites sont innombrables : invisibles, juste signifiées (tracé, bornes, bordures, matériaux au sol...) ou fortement marquées (mur, haie, fossé, talus...) ; opaques ou laissant passer le regard (perçement, transparence...) ; neutres ou signifiantes (symbole, style). Elles forment des surfaces verticales à investir (végétation, décoration). Le cahier des charges permet d'élaborer une idée adaptée sans oublier de rendre perceptible le principe d'ouverture des jardins partagés et pédagogiques par quelques moyens simples : ménager des points de vue agréables de l'extérieur, éviter les clôtures hautes peu conviviales, organiser une continuité avec les espaces proches, créer une entrée accueillante...

EFFET « OUPS, PATATRAS »

Dans un jardin collectif, chacun doit savoir où poser ses pieds, où il peut semer : les zones de circulation et de plantation doivent être repérables.

Les circulations pour savoir où l'on marche

Elles sont horizontales ou verticales (pentes, escaliers...) imposées (respect d'un cheminement) ou libres, larges ou étroites, droites ou sinueuses, durables ou éphémères, fermes ou souples. Elles sont évidentes ou secrètes, denses ou mesurées... Elles servent aussi à se rencontrer, se reposer ou comme atelier... Sans elles un jardin collectif peut-il exister ? Car c'est bien une caractéristique incontournable des jardins collectifs : ici on doit facilement repérer où marcher.

Les passages pour dynamiser l'espace

La palette est large : porte, trouée, tunnel, couloir, passerelle, sas, portique, gué, portail... Ils intriguent ou accueillent, ils sont neutres ou expressifs, en accès libre ou limités. A user sans modération pour rythmer et dynamiser l'espace.

Les objets pour vivre dans le jardin

Ils font partie intégrante du jardin : mobilier (sièges, tables...), aménagements techniques (silo à compost, point d'eau, moyens de stockage et de communication, établis...), décorations et œuvres artistiques. Destinés aux participants jardiniers et/ou au public visiteur, les objets de communication prennent aussi une place importante dans les jardins collectifs : panneaux d'affichages et d'expression, boîte aux lettres et à idées, étiquettes...

EFFET « OUSTE ! PUSSE-TOI DE LÀ QUE JE M'Y METTE »

La moindre graine est une promesse pour le jardinier qui la sème. Mais le semis et la jeune pousse sont peu visibles. Dans un jardin collectif, il faut trouver des moyens pour repérer les semis et les plantations à préserver. Sinon, illico presto, ils sont susceptibles d'être supplantés par d'autres.



Les matériaux pour donner un style

Utilisés pour réaliser les circulations, les limites, le mobilier, les reliefs... Ils marquent l'ambiance et le style du jardin qu'ils soient bruts ou fabriqués, de formes, de textures et de couleurs variées, hétéroclites ou homogènes, en accord avec la végétation ou en contraste. La récupération est un moyen économique de se procurer des matériaux. Pour autant, des choix esthétiques et écologiques doivent être faits : les matériaux récupérés apportent-ils une qualité, une cohérence au projet d'aménagement, sont-ils renouvelables ou durables, non polluants ?

Attention aux mélaminés, agglomérés, plastiques et moquettes qui résistent mal aux intempéries et dispersent des produits chimiques en se dégradant.

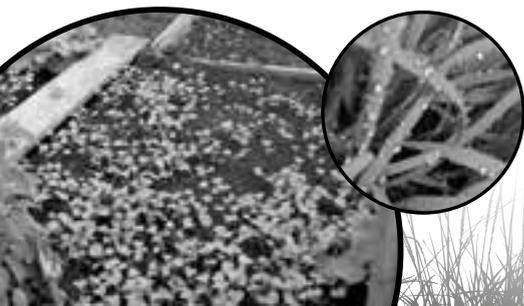
La dimension temporelle pour évoluer et grandir

Le jardin évolue selon les saisons et au fil des années, cette donnée est à intégrer lors de la conception. L'hiver, la structure du jardin apparaît plus nettement. Les arbres prennent leur place lentement, dans l'intervalle les vides sont à gérer. Les plantes annuelles se remplacent chaque année, des roulements de plantations sont parfois nécessaires : à ces occasions le projet se revoit en partie. De quoi stimuler la créativité collective !

QUELQUES CONSEILS

Faire appel à des professionnels

Cette étape demande un minimum de compétences et de savoir-faire. Les plans ou les maquettes doivent être à l'échelle, certaines solutions sont difficiles à imaginer par des non-spécialistes.



Souvent, l'apport de professionnels est facilitateur et porteur d'ouverture. A condition qu'ils sachent respecter la parole du groupe en évitant d'imposer leur propre vision des choses. L'animateur doit le sensibiliser à cet aspect.

Dans les projets à grande échelle, ce sont des professionnels qui réalisent le projet d'aménagement en s'appuyant sur un cahier des charges élaboré en concertation avec les participants-jardiniers, les partenaires, le porteur de projet. L'aide de professionnels de la gestion peut aussi s'avérer indispensable.

L'interface et la médiation de l'animateur sont décisives.

Garder des espaces libres

Il est vital de garder des espaces à aménager car ils laissent la possibilité de réinvestir le projet et d'y pratiquer une démarche participative et impliquante. Le groupe doit pouvoir construire un projet et le réaliser, même si sa participation est ponctuelle. Heureusement, le jardin se remanie en partie chaque année, sa maturité est longue à atteindre, les domaines d'activité sont larges et variés. De plus, limiter l'espace à travailler est un moyen d'éviter d'éparpiller l'énergie et d'être plus efficace.

Par exemple : les enfants ne peuvent maîtriser la complexité des enjeux lors du montage de projet d'un jardin pédagogique, par contre ils pourront, selon leur âge, construire un abri, créer une clôture, imaginer l'aménagement d'une zone circonscrite...

Adapter les aménagements aux jardiniers handicapés

Deux démarches sont possibles : intégrer ce principe dans le cahier des charges initial ou adapter les aménagements après coup. Dans le premier cas, si l'on ne connaît pas le(s) type(s) de handicap, il

est judicieux de penser à des aménagements polyvalents : des circulations suffisamment larges et roulanges pour permettre le passage d'un fauteuil roulant (1,20 m), des bords de parcelles et des circulations bien repérables (y compris au toucher), pas d'escaliers, des cultures à différentes hauteurs pour jardiner debout ou assis, un plan d'ensemble simple avec des espaces bien marqués et délimités (pour les personnes égarées ou anxieuses), de nombreux panneaux explicatifs avec des dessins... Cela est parfois difficile à appliquer sur l'ensemble d'un site ou contradictoire avec certaines autres aspirations du groupe : une solution est alors de se focaliser sur un ou des espaces spécifiques.

Si l'on adapte les aménagements après coup, les solutions sont souvent plus bricolées mais aussi plus finement adaptées car on connaît alors souvent les personnes pour lesquelles on fait la démarche.

Ne pas hésitez à solliciter des associations d'handicapés qui sauront vous conseiller avec pragmatisme.

INTÉRÊTS

- Se projeter dans l'avenir, imaginer les conséquences de chacun des choix.
- Bien comprendre les raisons des choix qui amèneront à faire tel ou tel travail sur le terrain.
- S'exprimer, donner son avis et faire des choix collectifs.
- Développer sa perception de l'espace.
- Exercer la créativité collective.

Réaliser un budget prévisionnel

[Prévoir les dépenses et les recettes]

L'estimation précise des charges du projet, tant pour les investissements que pour le fonctionnement du jardin, et des ressources que peut procurer l'activité permet de réaliser un budget prévisionnel. Celui-ci servira, d'une part, dans la recherche de moyens financiers, et d'autre part pour piloter le projet, en vous assurant de sa faisabilité. Il est conseillé de construire deux budgets prévisionnels bien distincts : celui du fonctionnement et celui de l'investissement. Chacun d'entre eux obéit à des règles comptables différentes et les partenaires financiers pourront selon leurs critères souscrire à l'un ou l'autre, ou aux deux.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'initiateur dans un premier temps, il doit estimer globalement le "volume financier" du projet, lorsqu'il précise son intention.

Au porteur de projet ensuite, lorsqu'il construit le cadre du projet avec les partenaires. Il doit faire une estimation financière du projet et établir un budget.

A l'animateur : il établit le budget prévisionnel du projet du groupe, avec les participants-jardiniers ou non. Il est accompagné par le porteur de projet dans cette étape.

Dans le cas des projets pédagogiques, le budget prévisionnel du projet est réalisé par le binôme porteur de projet/animateur avant qu'ils impliquent le groupe de participants-jardiniers. Ces derniers seront mis à contribution dans un deuxième temps, pour définir les besoins matériels relatifs à leur projet (aménagement ou autre) à l'intérieur du projet général.

OBJECTIFS

- Vérifier la faisabilité du projet.
- Rechercher des financements auprès des partenaires.
- Gérer le projet : éviter les gaspillages, les oublis et les mauvaises surprises, gérer les ressources de manière économe, se responsabiliser et responsabiliser les participants-jardiniers par rapport aux dépenses et aux frais engagés, au matériel, à l'entretien.



DÉMARCHE ET REPÈRES

Le budget prévisionnel de fonctionnement

Ce sont les moyens matériels, humains et financiers à mobiliser pour le fonctionnement de l'activité durant une année ou une période à définir. Le budget présentant parallèlement les dépenses et les recettes, c'est un outil de gestion. En comparant l'état des dépenses et des recettes avec l'avancement de l'action, on peut effectuer

un suivi régulier et faire évoluer le projet ou chercher de nouvelles recettes si nécessaire.

Le tableau suivant précise, de façon non exhaustive, les lignes qui sont généralement intégrées dans un budget prévisionnel.

CHARGES (dépenses)	Montants	PRODUITS (recettes)	Montants
<p>Les coûts de conception</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de travail (salaires et charges) : montage du projet, recherche des moyens, mise en place du partenariat... • Prestations de services : architecte, dessinateur, études diverses... <p>Les coûts de fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salaires et charges de personnel : administration, animation, travaux de jardinage... • Frais administratifs : téléphone, courrier, assurances, taxes, loyers... • Prestations de services : expertise, conseil, prestations techniques... • Énergie : eau, gaz, électricité, carburant. • Achats de petit matériel (non amorti), équipements. • Fournitures liées à l'activité jardinière. • Fourniture liées à l'activité pédagogique. • Documentation. • Frais de formation. • Frais de déplacement • Dotations aux amortissements (voir budget prévisionnel d'investissement) 		<p>Les produits provenant de "l'extérieur"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subventions et aides au fonctionnement. • Sponsoring et mécénat. • Aides à l'emploi : FONJEP contrats aidés en vigueur... • Dons <p>Les produits provenant de l'activité même (autofinancement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produit des ventes : légumes, plantes, produits transformés, travaux réalisés à l'extérieur... • Produit des prestations, visites, animations, formations, conseil... • Cotisations des membres. <p><i>Attention pour les associations, l'importance de ces ressources peut parfois conduire à une fiscalisation.*</i></p>	
Total	A	Total	B
Les contributions volontaires**	C	Les contributions volontaires	D
Total charges	A+C	Total produits	B+D

Tous les budgets doivent être équilibrés
A= B et C= D

* **risque de fiscalisation** : pour les associations, l'activité générant des ressources doit rester désintéressée et ne pas entrer en concurrence avec le secteur lucratif au risque de conduire à une fiscalisation. (conseils sur le Bulletin Officiel des Impôts 4H- 5-06 ou dans les maisons des associations).

Une association peut faire des bénéfiques, mais ils doivent être investis dans les moyens pour réaliser son objet.

** Les contributions volontaires

Il est très intéressant d'inscrire au budget les ressources qui ne sont pas monétaires : les contributions volontaires. Cela permet de visualiser de façon plus réaliste l'envergure du projet ou d'une activité au-delà du strict point de vue financier. Ainsi, une association, sans salarié et sans grands moyens financiers, peut mettre en évidence qu'elle génère une importante activité d'échange et d'entraide. C'est très utile pour argumenter auprès d'un élu local et mettre en évidence que l'importance d'un projet ne se résume pas à ses seules incidences financières.

Ces contributions s'inscrivent à la fois en produits (ce sont des ressources) et en charges (afficher ce qu'auraient coûté ces contributions si elles avaient dû être payées).

- Bénévolat valorisé, compté en général sur la base du SMIC horaire brut en comptant les charges patronales : nombre de personnes x nombre de jours de travail x taux journalier du SMIC.
- Mise à disposition de personnel par une autre structure, une collectivité ou une administration ou de compétences (personnes ressources).

- Aides en nature : prêt de terrain, de locaux et de matériel, dons non monétaires, sur la base des tarifs de location ou d'achat.
- Frais pris en charge par des tiers : factures payées par une autre structure.
- Récupération, réutilisation, auto production des graines et plants, autoconsommation (sur la base des tarifs d'achat).



👉 Le budget prévisionnel d'investissement

L'investissement correspond à des dépenses matérielles qui doivent servir pour une longue durée

- Parfois, les montants correspondants aux gros travaux d'aménagement (conception et réalisation) n'apparaissent pas dans les budgets associatifs. Ils sont directement pris en charge et gérés par les collectivités même si le porteur de projet, l'animateur et les participants jardiniers ont été associés à la conception de l'aménagement.

Le coût est donc réparti sur le budget de fonctionnement de plusieurs années successives sous forme d'amortissement.

Ce sont les dotations aux amortissements.

Exemple d'un motoculteur de 1 500 € : il s'amortira en 3 ans, donc la dotation aux amortissements de cet outil sera de 1500€ divisés par 3 soit de 500 € qui apparaîtra dans le budget de fonctionnement.

Chaque matériel a, selon sa valeur et son usage, une durée d'amortissement codifiée

- Pour monter ce budget, prévoir de demander des devis ou rechercher les tarifs sur catalogue. Ces éléments sont souvent demandés par les financeurs.
- Le budget prévisionnel d'investissement peut se faire sur plusieurs années. Tous les moyens financiers ne seront pas forcément réunis pour le réaliser la première année, il faut prévoir d'étaler ces achats dans le temps.
- Il est possible et parfois assez judicieux de faire passer dans le budget d'investissement les frais d'ingénierie de conception (frais, salaires, honoraires) liés au montage du projet.

MATÉRIEL AMORTISSABLE

Tout matériel supérieur à 500 € en 2012.

- Le bâti : cabane à outils, salle de travail, serre...
- Le matériel administratif : ordinateurs, photocopieur, fax...
- Le matériel de jardinage : outillage, machines.
- Le matériel pédagogique.
- Les gros travaux d'aménagements.
- Les remboursements d'emprunts et de leurs intérêts.

Le terrain lui ne s'amortit pas, car il ne se dévalorise pas.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Études		Produit de Vente,	
Gros travaux		prestation d'animation	
Matériel de plus de 500€		Subventions d'investissement	
TOTAL	A	TOTAL	B

QUELQUES CONSEILS

- Différencier les financements ponctuels définis sur la base d'une action unique et les financements reproductibles qui peuvent faire l'objet d'une convention pluriannuelle.
- Se projeter dans l'avenir et s'imaginer mettre en œuvre l'activité pour penser à toutes ses incidences financières : matériel, services, tâches à réaliser, différentes étapes, qui va travailler, combien de temps ?
- Essayer d'imaginer les imprévus pour définir les marges de sécurité nécessaires.
- Écrire plusieurs scénarii pour faire face à l'imprévu (version haute, version basse), en repérant les activités annulables en cas d'absence de financement et celles qui peuvent être ajustées au financement obtenu.
- Envisager un échelonnement des activités dans le temps, pour répartir les coûts (notamment les investissements) sur plusieurs années.
- ÉVITER D'ENGAGER DES DÉPENSES AVANT D'AVOIR LA CERTITUDE DES FINANCEMENTS !

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

- Se responsabiliser sur le coût des investissements, des moyens et des activités mis en œuvre.
- Se former à l'élaboration et au suivi d'un budget.
- Apprendre à communiquer avec des partenaires, à présenter son projet et à négocier.

Chercher des financements

[Où et comment ?]

Les différents moyens nécessaires au projet sont maintenant évalués.

Certains pourront être pris en charge par les partenaires sans passer par des tractations financières (par exemple, la mise à disposition à titre gracieux du terrain ou du local, ou la prise en charge des travaux et des aménagements par la commune).

Toutefois, dans la majorité des cas, la recherche de financements s'impose à la création du jardin et avant la réalisation d'actions. Si les partenaires sont impliqués dans une démarche participative dès le début du projet, leur collaboration sera plus facile. Par ailleurs, selon l'envergure, l'originalité, l'intérêt et les objectifs du projet, plusieurs types de partenaires peuvent apporter leur soutien financier.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Au porteur de projet, qui réalise une recherche sommaire après avoir défini le cadre du projet : cette recherche permet de réunir les moyens nécessaires pour poursuivre le montage du projet (rémunérer l'animateur, engager les éventuelles études...)

A l'animateur : encadré par le porteur de projet, il peut effectuer la recherche de financements pour la partie réalisation. Il aide les participants-jardiniers si ceux-ci travaillent aussi à cette recherche.

OBJECTIFS

- Rassembler les moyens nécessaires pour que le projet se réalise.
- Rémunérer à leur juste valeur les acteurs du projet : porteur de projet, animateurs, associations, bureaux d'études...

DÉMARCHE ET REPERES

Où trouver les financements ?

Des partenaires locaux

- Les collectivités locales : mairie, communauté de communes, agglomération, pays, SIVOM, district..., plus spécifiquement les services sociaux, espaces verts, environnement, culture, éducation, politique de la ville, vie associative.
- Les entreprises : jardineries, supermarchés, grainetiers, machinistes agricoles...
- Les associations : certaines sont des relais de financements publics. Les CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire)
- Les banques.

Des partenaires départementaux et régionaux

- Les conseils généraux et régionaux.
- Les services déconcentrés de l'État : DREAL (Direction régionale de l'environnement, de la recherche et du logement), DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt), ARS (Agence régionale de santé), DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, du sports et de la cohésion sociale).
- Les établissements publics : Office HLM, éventuellement l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) sur les aspects de compostage, les agences de l'eau.
- Les administrations : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Caisse des Dépôts et Consignations.

Des partenaires nationaux et européens

- Les ministères (pour les subventions sur projet et l'aide à l'emploi).
- L'Union européenne : en général sur appels à projet ou par l'intermédiaire des régions.
- Les fondations : elles ont chacune leurs critères sur les thématiques ou bien sur un public, et elles les changent parfois. Certaines fondations d'entreprise ont pour condition la présence dans le projet d'un membre de leur personnel (ex. : la fondation solidarité SNCF). Il convient de consulter les sites des fondations et de vérifier si votre projet entre dans le cadre de leurs soutiens. (Voir les ressources : liste des coordonnées des fondations.)
- La Fondation de France héberge et gère plusieurs fondations, elle lance chaque année différents appels à projets.
- Les entreprises.

Que faire financer ?

Des actions précises plutôt qu'un projet vague

Il sera plus facile d'obtenir des financements sur la base d'un projet spécifique précis (avec des objectifs concrets, repérables dans le temps et mesurables) que sur des grands projets et des ambitions généreuses mais difficilement évaluables.

De l'investissement et des actions plutôt que du fonctionnement lié à la structure

Il est également difficile de trouver du financement sur le fonctionnement global d'une association (administration, frais de fonctionnement transversaux...) qui devra de ce fait émerger sur les budgets spécifiques de chacune des actions menées sous forme de "charges de structure".

Comment trouver les financements ?

Convaincre un financer

Tout partenaire financier doit d'abord bien comprendre le projet, être convaincu de son intérêt et bien percevoir sa "plus-value" (apports d'un point de vue social, culturel, économique, environnemental...).

Il doit également comprendre à quoi servira sa contribution, quels en seront les critères d'évaluation et quelle en sera la valorisation (communication...).



Un partenaire financier est rarement un simple bailleur de fonds. Il aide le projet, parce qu'il y trouve un intérêt, soit parce que le projet correspond assez étroitement à ses propres objectifs (c'est le cas généralement des financeurs publics), soit parce qu'il en retirera autre chose (image, communication, valorisation...).

C'est au porteur de projet de mettre en évidence clairement ce qui peut intéresser le financeur.

Des rencontres

Plus les partenaires seront impliqués tôt dans le projet, plus ils seront investis et prêts à l'aider. La dimension humaine est essentielle dans une relation de partenariat.

Rencontres, rendez-vous, réunions permettront une meilleure connaissance mutuelle et rendront le projet plus pertinent aux yeux des partenaires.

Ne pas hésiter à les inviter sur le terrain, à organiser des rencontres avec les autres acteurs. Un partenaire financier n'est jamais anonyme, il est représenté par une ou des personnes qui apprécieront cette convivialité.

Le dossier de financement

Ce dossier est l'une des pièces maîtresses dans la recherche de financements. Son contenu est souvent équivalent à celui du "document projet", à la nuance près qu'il s'adapte aux destinataires de la demande de financement. Les bailleurs de fonds utilisent souvent des procédures précises pour traiter les demandes, il suffit alors de s'y conformer (suivre un canevas ou remplir des documents). Le dossier

de financement doit être validé par le groupe de participants, le porteur de projet et par les partenaires.

C'est un outil de référence à la fois pour convaincre et pour réaliser.

Il devra comporter au moins :

- Un historique et un rappel du contexte du projet.
- Les finalités, les ambitions et les objectifs opérationnels évaluables.
- Un argumentaire sur son intérêt, ses apports : sa "plus-value" sociale, environnementale, culturelle, économique...
- Une présentation des acteurs impliqués : porteur du projet, partenaires, bénéficiaires...
- Une planification des activités (calendrier).
- Une présentation des moyens acquis et de ceux restant à réunir.
- Une présentation des modalités de fonctionnement en œuvre et envisagées.
- Les modalités de suivi et les critères d'évaluation.
- Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement.
- Des éléments techniques (superficie du terrain, carte à l'échelle...).



Une convention de partenariat

Elle peut clarifier et préciser les apports et les engagements de chacun des interlocuteurs.

Elle est intéressante à la fois parce qu'elle oblige à formaliser les choses, et donc à discuter et élaborer ensemble, et parce qu'elle garantit contre les dérapages, incompréhensions ou détournements de l'esprit initial du partenariat.

Un dossier c'est bien, mais une rencontre c'est essentielle !

COMMENT VALORISER LE POTENTIEL ÉDUCATIF DU JARDIN ?

Repères pédagogiques



La dimension pédagogique d'un projet de jardin collectif est fondamentale. Le jardin est le lieu par excellence où les compétences s'acquièrent au fur et à mesure de l'expérience. Dans un jardin on apprend autant de ses échecs que de ses réussites. L'essentiel c'est de faire, d'essayer. Chaque tentative ouvre de nouvelles perspectives. La mise en place d'un projet avec des enfants ou des adultes, avec des scolaires, des retraités, des personnes en situation de handicap ou d'exclusion, fait appel à différentes approches et méthodes pédagogiques spécifiques.

Créer un jardin pédagogique ou intégrer un volet pédagogique à un projet de jardin collectif nécessite donc des compétences en pédagogie active et en animation.

Il existe de nombreuses méthodes et approches qui trouvent leur place au jardin éducatif : pédagogie par objectifs, par résolution d'une situation/problème, par l'enseignement mutuel, par la démarche expérimentale, par la coopération... Il en est une qui permet d'adapter l'outil jardin à une multitude d'objectifs et qui utilise bon nombre d'entre elles. Elle stimule la mise en action et l'appropriation du projet par les jardiniers. C'est une pédagogie qui permet aussi de vivre la participation à une œuvre collective et l'apprentissage de la démocratie participative : il s'agit de la pédagogie de projet.

Sont présentés dans ce chapitre des éléments de base en matière de : pédagogie de projet, formation de l'individu, diversité des approches pédagogiques.

Les jardins pédagogiques ont des objectifs d'éducation et de formation spécifiques qui génèrent des besoins particuliers en termes d'aménagement de l'espace et d'animation de groupes. Les conseils de ce chapitre permettront de répondre aux premiers besoins de l'animateur.

Petits et grands
peuvent s'initier
au jardinage



Trois pas dans
un jardin et un désir
de jardiner peut naître.

Le jardin est propice
à la création, le beau
et le bon se côtoient.



École de Cronembourg (67)



Apprendre à faire seul
et avec les autres.



Sommaire

COMMENT VALORISER LE POTENTIEL ÉDUCATIF DU JARDIN ?

Repères pédagogiques

- 58 FICHE 12 - La pédagogie de projet
- 62 FICHE 13 - Trois grands principes de la formation
- 64 FICHE 14 - Alternner différentes approches pédagogiques
- 68 FICHE 15 - Jardiner avec un groupe
- 73 FICHE 16 - Aménager pour éduquer



La pédagogie de projet

[Une méthode active et motivante]

La pédagogie de projet est un processus d'apprentissage qui met un groupe de personnes en situation :

- *d'exprimer des envies, des questions, des besoins, des manques, des ambitions ;*
- *de rechercher les moyens d'y répondre ;*
- *de planifier collectivement la mise en œuvre du projet et de le vivre.*

C'est une méthode active, motivante pour tous les participants du jardin (enfants, jeunes, adultes) par l'implication, l'autonomie et la dynamique qu'elle procure. Elle considère que les conditions d'un apprentissage sont aussi importantes que les contenus de cet apprentissage. Elle n'est pas centrée sur l'objet d'étude, en l'occurrence le jardin, mais sur le participant, la personne ou le groupe, et son processus de recherche et de découverte.

La pédagogie de projet participe à la progression des savoirs (ce que l'on sait), des savoir-faire (ce que l'on sait faire), des savoir-être (la façon de se comporter, l'autonomie, le sens critique) et des savoir-devenir (se projeter collectivement).

Elle s'appuie sur :

- *un choix réel laissé aux participants des thématiques et des méthodes qu'ils exploreront,*
- *une dynamique de groupe efficace qui s'appuie sur un ou plusieurs projets et une volonté commune de découverte et d'expérimentation,*
- *une valorisation du travail effectué par le groupe.*

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'animateur : il a un rôle facilitateur pour stimuler l'expression de chacun et alimenter la réflexion, pour réguler le groupe et favoriser l'écoute, pour conseiller et appuyer techniquement le groupe tout en restant suffisamment en retrait pour permettre l'implication des participants cela dans toutes les étapes d'élaboration collective puis dans la réalisation et la gestion du jardin

Au porteur de projet : il peut utiliser la pédagogie de projet pour mettre en pratique des démarches participatives : elle lui sera utile

pour impliquer l'ensemble des partenaires dans la définition du cadre du projet.

OBJECTIFS MÉTHODOLOGIQUES

- Créer un véritable élan et une motivation pour le projet, qui est celui du groupe et non celui d'une personne extérieure.
- Permettre la mise en place d'une dynamique participative.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer l'autonomie et l'émancipation dans les processus d'apprentissage.
- Permettre à chacun une réelle appropriation du projet.
- Inciter au respect de l'autre, de ses idées, de ses questions et de ses actes.
- Favoriser l'expression de chacun, et inciter à la pratique du débat.
- Permettre à chacun de suivre le cheminement de son apprentissage, à son rythme, tout en favorisant les interactions avec les autres et le milieu.

DÉMARCHE ET REPÈRES

La pédagogie de projet est présentée ici en sept phases successives qui partent de l'idée du projet à son évaluation. On avance, on découvre, parfois on revient en arrière... L'important n'est pas de respecter strictement les étapes mais d'avancer, à son rythme. Ce qui compte, et ce qui est formateur, n'est pas tant le but à atteindre que le chemin parcouru pour l'atteindre.

Phase 1 - La présentation du cadre du projet

La présentation du cadre du projet au groupe est une étape importante. Elle permet à chacun d'en voir les contours (thème, durée, lieu, objectifs pédagogiques...), les contraintes (moyens, consignes de sécurité...), d'en deviner les ouvertures, et de commencer à repérer la place qu'il pourra y prendre. Une simple présentation orale peut être suffisante.

Phase 2 - L'expression des représentations initiales

Chacun a sa conception du jardin, sait des choses, croit en savoir d'autres, imagine, est attiré ou est réticent, a des *a priori* et fait ses

propres associations d'idées, chacun possède un imaginaire personnel sur le sujet... C'est sur ces représentations mentales que chacun forge ses opinions, ses actions, ses choix et construira son projet.

Ces représentations ne sont pas les mêmes pour un animateur que pour un enfant, un jardinier, un élu local... Pour mener un projet commun, il faut permettre à chacun d'exprimer ses propres représentations et d'entendre celles des autres.

S'exprimer, de manière écrite de préférence, sur ce que représente le jardin, ses motivations, ses craintes... et exprimer les raisons de son engagement sur ce projet, c'est à la fois :

- commencer à s'impliquer dans le projet,
- rendre lisible les représentations (sur lesquelles on construit souvent inconsciemment) et les motivations (sur lesquelles nous construisons consciemment) de chacun et éviter les incompréhensions ultérieures,
- mettre en commun et échanger.

Dessins, maquettes, photo-langage, mots jetés, questionnaires sont quelques techniques simples permettant de faire émerger ces représentations.

Phase 3 - L'immersion : s'éveiller et s'ouvrir à la diversité des possibles

Chacun s'est exprimé sur ses représentations, mais n'a probablement qu'une vision partielle des projets qui peuvent voir le jour à partir du jardin. S'ouvrir à d'autres approches, d'autres expériences, d'autres jardins permet d'élargir le champ des possibles et de créer une culture commune dans le groupe. Éveiller la curiosité des uns et des autres sans apporter de réponse aux questions qui se posent, cela crée une stimulation qui peut devenir le moteur de la dynamique du groupe et du projet.

C'est dans cette phase "d'éveil" que prend place la découverte du terrain, du jardin, de ses habitants, de son environnement, de ses contraintes et de ses atouts. Varier les approches (sensorielle, scientifique, sensible...) permet d'enrichir cette phase de contact. Visite d'autres jardins est toujours enrichissant dans cette phase voire incontournable !

Cette phase ne vise pas à transmettre des savoirs, mais à susciter des envies, un questionnement et enrichir les représentations initiales. Chacun est invité à conserver une trace de ses découvertes et de ses interrogations dans un carnet, une boîte à collection ou même en vidéo.

Phase 4 - La définition des projets et des actions à venir

Au cours de la phase d'immersion, le jardin a été exploré, appriivoisé. Des questions ont été soulevées, la curiosité a été aiguisée, des envies ont émergé... Il faut maintenant que chacun les exprime, les partage avec les autres, les analyse.

Le groupe les organise pour dégager des projets possibles, des pistes de travail et se donner des objectifs :

- des projets d'action : aménager, construire, semer, planter...
- des projets de visite et de découverte : jardin botanique, jardin d'artiste...
- des projets d'apprentissage, à partir de questions à résoudre : de quoi une plante a-t-elle besoin pour pousser ? Comment se recycle la matière organique ? Comment se cultivent les tomates ? ...

Il est possible de noter toutes les envies, les questions et les idées sur un tableau, ou mieux sur des bandes de papier, qui permettent de les visualiser toutes puis de les regrouper par thème.

A partir de cet "univers des possibles", chacun s'inscrit dans un groupe de projet dont la thématique l'intéresse, ou le groupe essaie de trouver une thématique commune motivante pour tous.

Phase 5 - La recherche et l'action : mettre en œuvre le projet

Une fois le ou les projets communs définis, il convient d'en dessiner le plan d'action : comment va-t-on atteindre nos objectifs ? De quelle façon ? Par quels moyens ? ...

Pour un projet d'action :

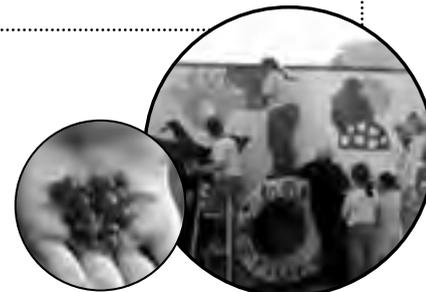
- Identifier les informations nécessaires et les connaissances à acquérir pour les mener à bien (où et comment les acquérir).
- Établir un plan de travail spécifiant les étapes successives.
- Lister les moyens nécessaires.

Pour un projet d'apprentissage :

- Formuler des hypothèses.
- Expérimenter, consulter les ressources disponibles.
- Formuler des conclusions ou de nouvelles hypothèses.

Il ne reste plus qu'à remonter ses manches et se mettre à l'ouvrage. Les participants mettent en œuvre leur projet, cherchent à atteindre les objectifs qu'ils ont eux-mêmes posés.

La pédagogie de projet permet de faire en sorte que le projet sur lequel les participants travaillent ne soit pas simplement celui de l'animateur, ou d'une autre personne, mais bien du groupe dans son ensemble et s'intègre dans un réel processus d'apprentissage.



Phase 6 - La transmission des acquis du groupe à d'autres

Une phase de partage et de restitution des découvertes et du vécu du groupe permet de valoriser le travail réalisé et d'offrir à d'autres une production originale du jardin. Elle apprend également aux participants à synthétiser, prendre du recul sur leur projet et mettre en forme ce qu'ils souhaitent en présenter.

Les restitutions peuvent se faire sous de multiples formes : exposition, animation, visite, mise en scène théâtrale, réalisation artistique, émission de radio, bulletin d'information... Elles peuvent être prétexte à des moments de convivialité (repas, fête) et de rencontres (portes ouvertes...). Ce partage permet une reconnaissance de l'action menée, notamment par les partenaires et les riverains du projet.

Phase 7 - L'évaluation du travail

Il importe, avant de terminer le projet, de jeter un regard rétrospectif sur le travail et le chemin parcouru. On peut analyser la pertinence des choix de culture, mais aussi des méthodes et moyens mis en œuvre et l'écart entre les objectifs posés (en phase 4) et la réalité atteinte.

L'évaluation peut se faire à plusieurs niveaux :

- au niveau individuel d'abord, chacun avait ses objectifs propres,
- au niveau du groupe, le projet a été défini collectivement,
- au niveau de l'animateur, dont les objectifs éducatifs sont spécifiques.

L'évaluation peut aussi porter sur l'écart entre les représentations de départ et celles de fin de projet.

A partir de là, un nouveau projet peut se définir et démarrer.

QUELQUES CONSEILS

Vivre la méthode

- Il est conseillé de vivre cette méthode comme participant avant de la mettre en œuvre. Par ses aspects non directifs, elle peut être déstabilisante à la fois pour l'animateur et les participants.
- La phase de définition du projet est souvent assez délicate à animer puisqu'il s'agit de définir un projet commun, partagé par tous, sur lequel tout le reste se construira.

Veiller à la faisabilité du projet

La pédagogie de projet s'inscrit dans la durée. Le temps dont on dispose, le rythme du projet (une journée, une semaine, tout au long de l'année) décide du contenu de chaque étape. L'animateur est le garant de la faisabilité du ou des projets du groupe. A lui donc d'être vigilant à l'adéquation entre les moyens disponibles, le temps, les compétences du groupe et le projet défini. Cela évitera des déconvenues et des frustrations.

Lire ou relire la fiche 2 "Mener son projet de façon collective et participative".

Trois grands principes de la formation

[Se former seul, avec les autres et au contact du monde]

Ce que nous sommes, nous le devons à ceux qui nous ont élevés, à ceux avec qui nous échangeons et à qui nous sommes confrontés, parents, amis, enseignants, collègues, rencontres... Nous le devons aussi au monde dans lequel nous vivons, aux objets, aux paysages, aux lieux et aux êtres vivants que nous côtoyons. Celui qui a toujours vécu à proximité d'un jardin n'est pas le même que celui qui a grandi au bord de l'océan, au milieu des vaches ou en centre ville. Ce que nous sommes, nous le devons enfin à nous-mêmes, à notre propre capacité d'analyse et d'expérimentation, à notre curiosité et nos envies. Jean-Jacques Rousseau dans son ouvrage sur l'éducation ("Emile ou de l'éducation") a fait le constat que trois "maîtres" participent à l'éducation ou à la formation d'une personne : soi-même, les autres, et les choses (la nature et le monde physique qui nous entoure). Chacun grandit donc sur un mode "tripolaire" de formation : l'autoformation (par lui-même), l'hétéro-formation (par les autres) et l'éco-formation (par le monde physique).

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'animateur, pour le montage du projet et pour l'animation des activités au jardin.

Au porteur de projet : porter à sa connaissance le contenu de cette fiche peut lui permettre d'enrichir son argumentaire dans la phase de construction du projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre à chaque participant de :

- développer son apprentissage en fonction de ses préférences,
- découvrir sa richesse intérieure, apprendre à expérimenter, essayer, chercher,
- s'enrichir au contact des autres, des différences,
- mieux comprendre ses propres processus de formation et d'épanouissement.

DÉMARCHE ET REPÈRES

Les trois grands principes de la formation

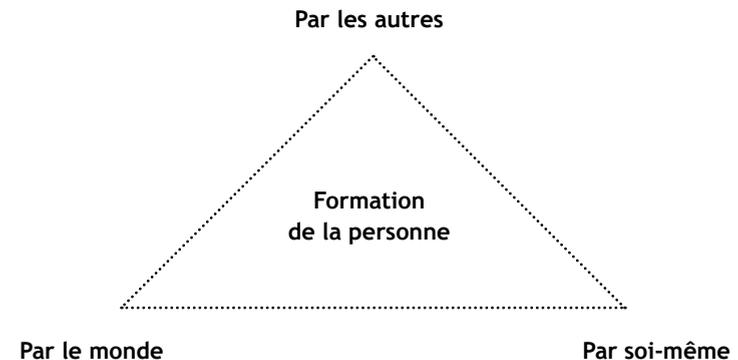


Schéma de Jean Houssaye (éducateur, professeur en sciences de l'éducation)

Au jardin, les activités et méthodes pédagogiques peuvent s'articuler autour de ces trois principes de formation et ainsi permettre à chacun de :

- Se former seul, à partir de ce qu'il sait, de ce qu'il est, pour devenir le moteur de son apprentissage, en cherchant en lui les ressources dont il a besoin. Ceci garantit la pérennisation du processus de formation au-delà des activités organisées dans le cadre du projet.
- Se former au contact des autres (membres du groupe, animateur, personnes ressources) et donc rencontrer, échanger, écouter...
- Se former au contact des éléments, la terre, l'eau, les plantes, les outils et les paysages... Cette approche implique de pouvoir être en relation directe avec son environnement sans l'interférence d'un médiateur. Ce principe se met rapidement en place de façon informelle dans un jardin.

La frontière entre ces trois principes est un peu artificielle car ils se superposent souvent et s'enrichissent mutuellement.

A un même moment, un jardinier a les mains dans la terre, réfléchit à l'action qu'il mène et la façon dont il la fait, et échange avec ses collègues. Quelques pistes sont proposées pour valoriser au mieux chacun de ces trois principes.

Ménager des temps pour permettre à chacun de se former seul

- Prévoir des moments de travaux, d'expérimentation, de réflexion, d'analyse et d'évaluation individuels.
- Prévoir des accès à des ressources utilisables de façon autonome (documentation, bibliothèque, Internet, téléphone, réseaux de jardins...).
- Laisser parfois les personnes tâtonner et expérimenter sans donner de solutions ou d'explications. A elles de trouver leurs solutions ou d'aller chercher les réponses à leurs questions.

- Envisager des moyens pour continuer l'apprentissage en dehors des temps d'animation.

Favoriser les échanges et les interventions pour se former au contact des autres

- Identifier et valoriser les compétences au sein même du groupe de participants-jardiniers.
- Faciliter les temps d'échanges, formels et informels, en petits ou en grands groupes, entre les participants.
- Alternier des temps d'apport de savoir et des temps de discussion et de débat.
- Faire intervenir des personnes extérieures qui apporteront leurs connaissances et leurs réflexions.

Favoriser les moments où chacun se retrouve au contact de la nature, de préférence seul

- Accorder de l'importance à des moments de silence, qui peuvent sembler non productifs, durant lesquels les personnes observent, manipulent, écrivent, rêvent, se reposent et s'imprègnent de leur environnement.
- Proposer des activités mettant les personnes seules au contact des éléments : jardiner un espace personnalisé, aller chercher l'eau à la rivière, identifier la végétation, récolter...
- Développer les activités créatrices et d'expression favorisant le lien avec la nature : ateliers d'écriture en extérieur, peinture et dessin, sculpture à partir de matériaux collectés sur le terrain...

Des moments d'échange autour de ces trois pôles de formation permettent aux participants d'approfondir leur vécu personnel et de créer du lien entre eux.

Alterner différentes approches pédagogiques

[Pour aborder les multiples facettes du jardin et respecter la diversité des participants]

Jardinage, observation, création, jeu, réflexion, collecte d'informations, expression, dégustation, expérimentation, exploration, contemplation... sont autant de moyens d'être avec et dans le jardin.

Dans un jardin, nous sentons la nécessité de diversifier les espaces : un coin fleuri ici, le potager là-bas, plus loin une aire de jeu, une zone de repos avec hamac...

Chacun de ces espaces est traité différemment, laissé en friche ici, tondu ailleurs, exposé au soleil là, protégé sous un paillage plus loin... Le jardinier use de tout son talent pour que la diversité biologique, culturelle et récréative du jardin s'exprime.

Il en va de même dans le domaine de la pédagogie, qu'elle soit en direction d'enfants ou d'adultes. Pour une rencontre riche, innovante et la plus complète possible entre les mille facettes du jardin et celles des personnes, il est nécessaire de diversifier les approches pédagogiques : des coups de bêche et des semis pour acquérir les techniques du jardinage, des expériences scientifiques pour comprendre le fonctionnement du vivant, des créations artistiques pour développer l'imaginaire et l'expression, du jeu, des temps calmes pour rêver, contempler et profiter de la quiétude de l'espace et de ce qu'il nous apporte...

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'animateur, à la fois pour le montage du projet et pour l'animation des activités au jardin.

Au porteur de projet : porter à sa connaissance le contenu de cette fiche peut lui permettre d'enrichir son argumentaire dans la phase de construction du projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre à chacun de trouver l'approche qui lui convient le mieux dans le déroulement des activités.

- Développer les champs de perceptions pour aborder le jardin dans toutes ses dimensions.
- Maintenir la motivation au sein du groupe par la multiplication des angles d'approche.

DÉMARCHE ET REPÈRES



Rythmer les modalités d'intervention et d'action pédagogique

On ne peut pas concevoir une pédagogie du jardin qui passe uniquement par des cours magistraux, pas plus qu'une pédagogie du jardin qui se résumerait exclusivement à de la pratique culturelle et

technique. Cette façon de procéder serait trop lassante et évidemment incomplète pour former quelqu'un de façon satisfaisante. Il est nécessaire de faire se succéder des moments physiques comme les travaux du sol, d'autres plus contemplatifs et introspectifs, des discussions en groupe et des moments seuls, de la réflexion et de l'expression, du jeu et de l'analyse.

Une "différenciation pédagogique" pour des personnes aux modes d'apprentissage différents

Un groupe est constitué d'individus ayant tous leurs particularités (histoires personnelles, capacités d'apprentissage, modes d'expression...). Il convient de mettre en place une dynamique qui permette à chacun de "grandir" et de se former dans un projet collectif dans lequel il trouve sa place.

Certains vont être très physiques dans leur manière d'explorer l'espace, d'autres vont avoir une démarche plus intellectuelle. Telle personne va intégrer immédiatement ce qu'elle a entendu, telle autre aura besoin d'une trace écrite, une troisième ne comprendra qu'après avoir expérimenté de manière concrète.

La différenciation pédagogique implique des modes d'intervention qui prennent en compte les différences de chacun et associent action, écriture et lecture, expérimentation, écoute et expression...

Faire co-exister des approches objectives et subjectives

Notre rapport au monde se développe sur deux modes. L'un est objectif, rationnel, socialisé. Il se base sur des savoirs, sur la logique. L'autre est subjectif, personnel : il se fonde sur l'imaginaire, l'affectif, le symbolique et la sensibilité.

Être objectif, c'est voir le monde de manière rationnelle, un monde

qui obéit à des règles, des lois. Faire preuve de subjectivité, c'est regarder à travers le prisme des émotions, des sentiments et des souvenirs.

Deux types de pédagogies en découlent :

- Apprendre à décrypter les fonctionnements de notre environnement pour intervenir en connaissance de cause. L'étude de milieu, l'analyse systémique, l'expérimentation scientifique offrent des pistes méthodologiques.
- Une pédagogie de l'imaginaire invite à rêver le monde, à l'exprimer symboliquement, à le contempler poétiquement, à le jouer corporellement.

Une même animation permet souvent plusieurs approches du jardin. Voici une présentation succincte des approches les plus habituelles.

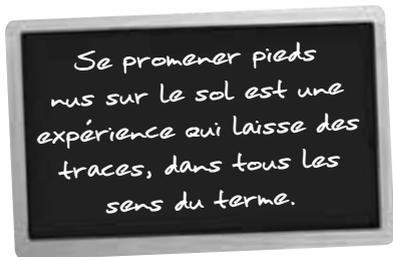
L'approche technique (culturelle)

C'est sans doute la première qui vient à l'esprit car elle concerne l'apprentissage des gestes, des savoirs et des techniques de jardinage : travail du sol, modes de culture, successions et associations végétales... Beaucoup de ressources techniques et pédagogiques existent à ce sujet.

L'approche scientifique

Elle est aussi assez évidente dans un jardin, car elle consiste en la mise en œuvre de démarches scientifiques et expérimentales pour comprendre le fonctionnement du vivant : expérimentation du rôle de l'eau, de la lumière et des différents "facteurs écologiques" sur la croissance des plantes, analyse de l'influence de l'orientation ou du type de sol sur la végétation, comparaison de différentes techniques culturelles, différentes variétés, étude des habitants "sauvages" du jardin et de leurs interactions. Développer des approches dites "sys-

témiques”, considérant le jardin comme un système complexe va permettre de comprendre les flux (d'eau, de matière, d'énergie...) et le fonctionnement global.



L'approche sensorielle

Elle permet d'aborder le jardin en tant que lieu de senteurs, de couleurs, de textures et de perceptions aussi riches que diverses. C'est le jardin dans tous les sens. Développer et utiliser ses cinq sens permet d'enrichir sa perception et de cultiver son émerveillement pour le monde vivant.

L'approche artistique

Cette approche permet de faire naître et de laisser place à une émotion, qui entraîne une sensibilisation au sujet abordé : elle constitue un élément très motivant et intéressant de l'éducation à l'environnement, utilisable de manière bien plus large qu'en simple conclusion d'une action comme c'est le cas bien souvent.

L'approche artistique permet d'aborder le jardin comme lieu de création. Du fleurissement à l'aménagement paysager en passant par la construction de cabanes, la musique et les sons, la sculpture, la peinture, le dessin, et tous les travaux de type "land art", l'individu participe au principe de création plus ou moins éphémère, à l'image du monde vivant.

L'approche culturelle

Les jardins sont les empreintes des jardiniers et de leurs cultures. Ils révèlent un imaginaire et une relation individuelle et collective au monde. Il est intéressant de comparer différents jardins dans le monde, ou simplement dans sa ville, avec un regard de sociologue. Les visites de jardins publics et paysagers nous apprennent beaucoup.

L'approche culinaire

Le jardin, par sa production, fournit une part plus ou moins importante de notre alimentation. Développer l'approche culinaire, c'est utiliser les produits du jardin pour des recettes et des dégustations qui peuvent conduire à un véritable festin.

Aujourd'hui, les comportements alimentaires font l'objet d'une attention permanente des pouvoirs publics et suscitent de nombreuses questions. Il apparaît donc primordial de faire le lien entre ce que l'on mange et ce que l'on cultive dans un souci de respect de la santé, de l'environnement et du corps.

L'approche ludique

Le jardin est aussi un espace de jeu. Il suffit de regarder les cultures aux formes délirantes qu'ont créées quelques jardiniers facétieux ou de visiter un jardin labyrinthe pour constater que cette approche n'est pas réservée qu'aux enfants. Parmi les activités possibles, les concours d'épouvantails ou de la plus belle courge, les moulins à eau, les jeux collectifs à adapter au jardin... sans compter toutes les idées qui viennent spontanément ! Construire, inventer, comprendre, échanger, cela peut aussi être jubilatoire et ludique.

L'approche mytho-poétique

Entre le jardin d'Eden et celui de Monet, le jardin est un lieu poétique et mythique. On pourra y animer des ateliers d'écriture, lire de la poésie (les auteurs sont féconds sur le sujet), travailler sur des illustrations ou de la littérature.

L'approche historique

L'histoire des jardins est étroitement liée à celle de l'humanité. Cette approche se concrétise par un travail sur la mémoire. Il peut aussi bien s'agir d'une enquête à la maison de retraite, de la consultation de livres, de la visite de jardins "historiques" que de l'étude des traces du passé dans un jardin. L'approche historique n'est pas exclusivement tournée vers le passé mais peut permettre de se projeter vers l'avenir et inventer les jardins de demain.

L'approche physique

La relation physique est la plus évidente dans notre rapport au monde. Cultiver la relation entre le corps et l'espace du jardin met en valeur le plaisir de se sentir en mouvement, actif, en relation avec les éléments. Bêcher, transporter, creuser, fouiller et farfouiller, arpenter, mesurer, délimiter, parcourir, explorer, courir, grimper sont autant de moyens d'appréhender le jardin. On peut travailler sur les notions de positionnement du corps dans l'espace, les méthodes de portage appropriées, la psycho-motricité...

L'approche contemplative

Incontournable puisqu'un grand plaisir du jardinier est de rester assis entre deux rangs de salades sous prétexte de désherbage, sur un billot de bois face à une belle perspective ou simplement assoupi dans un carré de trèfle. Il faut laisser aux participants du jardin des

portes ouvertes pour se poser, admirer, rêver et laisser vagabonder leurs pensées.

Le jardin peut s'aborder de toutes ces façons et de bien d'autres encore. L'éducateur comme le cuisinier doit savoir marier les saveurs et faire se succéder les plats, les rendre appétissant... La relation à l'environnement et au jardin ainsi développée n'en sera que plus riche et plus profonde.



Jardiner avec un groupe

[Techniques et spécificités]

Jardiner est un acte personnel. Alors comment jardiner en groupe ?

Cela se réfléchit et s'organise. Un minimum de coordination et d'animation du groupe est nécessaire. Dans certains jardins cette fonction est tenue par un animateur ou un coordinateur professionnel. Notamment dans les jardins qui ont des objectifs pédagogiques très marqués. Dans de nombreux jardins d'habitants, c'est un groupe de participants-jardiniers qui a ce rôle.

Ce que doit cultiver l'animateur, c'est l'intérêt des participants, l'émerveillement de la découverte, le plaisir du faire ensemble. Il met en place un climat de confiance, de bienveillance, de sécurité, d'écoute et de respect pour créer et maintenir une bonne dynamique du groupe et pour favoriser l'autonomie et la créativité.

Il ménage des temps et des approches différents qui permettent à chacun d'acquérir une technique, un geste, ou de participer aux choix et aux débats autour du jardin.

L'animateur doit avoir une bonne connaissance des objectifs du projet et du public du jardin pour choisir des méthodes et construire un programme d'actions adaptées avec des conditions et du matériel appropriés.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'**animateur**, à la fois pour le montage du projet et pour l'animation d'activités au jardin.

Au **porteur de projet** : porter à sa connaissance le contenu de cette fiche peut lui permettre d'enrichir son argumentaire dans la phase de construction du projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre à chaque participant de :

- partager, échanger ses savoirs et ses savoir-faire avec d'autres,
- participer à la création et à la gestion d'un espace,
- découvrir d'autres pratiques.

DÉMARCHE ET REPÈRES

Poser le cadre de l'animation et l'écrire

- Quels sont les objectifs du projet ? Quel est le public concerné ? (enfants, adultes, personnes en difficulté ou ayant un handicap, origine socioculturelle, distance du lieu de résidence par rapport au jardin...)
- Dans quel cadre le groupe participe-t-il : loisirs, familial, scolaire, thérapie, accompagnement à l'insertion, associatif... ?
- Quelle sera la durée de sa présence sur le jardin : quelques séances, une année scolaire, une année jardinière ?
- Quelle sera la fréquence : une fois par mois, une fois par semaine, librement ?
- Est-il accompagné par un éducateur, un enseignant ? Quelles sont

les attentes de ce dernier par rapport à l'activité jardinière ?

- De quoi dispose t'on sur le site, comment est-il aménagé ?

A partir de ces éléments, l'animateur construit et rédige un programme d'animation du projet avec le porteur de projet et idéalement, le plus possible avec les participants jardiniers. Souvent, dans les jardins aux objectifs pédagogiques très marqués, les participants ne sont pas partie prenante de cette étape même s'ils peuvent être consultés sur des points précis : soit le groupe n'existe pas encore, soit il n'est pas intéressé par les questions purement pédagogiques (public enfant notamment).

Le document précisera les objectifs de l'activité, la démarche, les moyens mis en œuvre, le déroulement général et les outils pédagogiques utilisés. Ce document de référence facilitera la mise en place et l'évaluation de l'activité. Il permet aussi d'élaborer une communication autour du projet.

S'adapter au public

Avec des enfants

• Proposer des séances rythmées

Maintenir l'attention des enfants plus d'une heure est difficile. Proposer des séances rythmées et alterner les temps d'expérimentation, de concentration et de création, par exemple : jardinage (semis, plantation...), création collective d'un massif de fleurs ou d'épouvantails sonores, recherche et expérimentation sur les plantes tinctoriales, moment de contemplation... Prévoir des temps de pause pour se laver les mains, boire, goûter les radis, discuter de ce que l'on fait ou va faire au jardin et des temps libres.

Penser à alterner des temps en grand groupe et des activités individuelles ou en plus petits groupes et ponctuer les séances de petits rituels qui permettent à chacun de trouver ses repères : le bonjour /

tour du jardin en début de séance, la petite récolte à rapporter chez soi en fin de séance...

En cas d'ateliers différents menés en parallèle, prévoir de les moduler en fonction du degré d'autonomie nécessaire et faire tourner les groupes d'atelier en atelier : l'animateur sera plus disponible pour accompagner les plus complexes. Pour un groupe de plus de 8/10 enfants de 5 à 12 ans, la présence de plusieurs adultes est souhaitable. Si les enfants sont plus petits, éviter de dépasser des groupes de 8 enfants sauf s'ils sont accompagnés de leurs parents.

Souplesse

L'animateur est à l'écoute de l'humeur et de l'intérêt des enfants en fonction desquels il adapte les activités prévues ou en propose sur le vif. Jardiner avec un groupe d'enfant demande de la souplesse et de la créativité. Ne pas oublier que le jardinage doit être un plaisir pour les enfants et que l'appel au jeu et au mouvement ont toujours beaucoup de succès.

• Privilégier l'apprentissage par l'expérimentation et la coopération

L'animateur laisse le temps d'émettre des hypothèses sur la manière de s'y prendre, de faire des propositions. Il s'agit de stimuler la réflexion, d'inviter le groupe d'enfants à se poser des questions, à se projeter dans le temps et l'espace pour imaginer à quel problème il risque de se confronter. Par exemple : nous devons installer des plants de courgette sur le terrain : où va-t-on les mettre en sachant qu'elles aiment beaucoup le soleil ? Quel espace occupe chaque pied ? Par conséquent à quelle distance faut-il les planter les unes des autres ?

L'animateur présente la finalité d'un atelier et tout en étant présent laisse les enfants s'organiser (pour la récolte, le tri de graines, le rangement, le nettoyage du matériel...)

Faire vivre une activité que les enfants pourront raconter et partager avec les autres. Ou encore permettre à un groupe de trans-

mettre au suivant ce qu'il vient d'apprendre ou à un enfant de guider un ou deux autres dans un travail qu'il maîtrise bien.

Il est judicieux de proposer la réalisation de projets à la mesure des capacités du groupe. L'important est de passer par toutes les étapes de conception, d'organisation et de réalisation collectives : l'animateur étant facilitateur et médiateur, stimulateur et personne ressource pour aider le groupe à réaliser le projet qu'il s'est choisi. Au fur et à mesure, le groupe accroît ses capacités et on peut changer l'échelle des projets.

Avec des adultes

Les jardins collectifs peuvent avoir des modes de fonctionnement différents ; l'animation doit s'adapter et faire appel à des techniques d'animation différentes.

A propos de l'accessibilité au jardin, deux cas de figure se rencontrent fréquemment :

- Les séances de jardinage sont à heure et jour fixes : les jardiniers viennent ensemble sur le terrain et se répartissent les tâches. L'animateur est présent.
- Ou il n'existe pas de cadre horaire : les jardiniers viennent selon leur disponibilité et se retrouvent seuls ou en petit groupe. Le jardin est accessible à toute heure. L'animateur est présent lors de rendez-vous autour d'un travail collectif programmé (plantation de poireaux, épandage du fumier, peinture de la cabane) pour une réunion ou un événement festif.

Toutefois certaines constantes se retrouvent généralement.

• La démarche participative

Les adultes s'inscrivent plus souvent dans la continuité et s'engagent sur plusieurs saisons ou plusieurs années.

La principale fonction de l'animateur est alors de valoriser les savoir-faire des personnes et de faciliter les échanges au sein du groupe. Les techniques non-directives et participatives sont nécessaires pour que le jardin devienne une chose commune, pour que puisse se constituer le groupe. C'est pourquoi l'animateur ne prévoit pas tous les moyens matériels, il laisse le groupe définir ses besoins et trouver ses propres ressources. Celles-ci peuvent être internes, chaque personne puise dans son potentiel, ou externes, ce sont les réseaux familiaux, amicaux, de voisinage qui seront alors sollicités. Les jardiniers peuvent aussi participer à la rédaction d'un dossier de demande de subvention. Le jardin devient alors l'affaire d'un plus grand nombre, il s'inscrit dans le tissu humain et administratif de la localité.

• L'importance des temps de rencontre

Tous les jardins collectifs ont un point commun : c'est la rencontre lors de réunions régulières pour débattre et décider ensemble de ce qui est fait au jardin.

L'animateur joue un rôle très important de médiateur, il facilite l'expression de chacun, valorise la richesse des différences dans le groupe, met en place des modes décisionnels qui respectent les points de vue. C'est lui aussi qui est garant du cadre dans lequel le jardin s'inscrit, auprès des jardiniers et auprès des tiers (partenaires institutionnels, financiers...).

L'animation des jardins familiaux entre dans ce cas de figure quand le projet a été conçu en concertation avec les jardiniers tant sur les aménagements que sur la rédaction d'un règlement intérieur. Bien que les jardiniers soient sur des parcelles individuelles une dynamique de groupe existe alors.

• Encourager la co-animation

Une autre spécificité de l'animation auprès des adultes, c'est leur capacité à co-animer le jardin. En effet la transmission d'une tech-

nique, le coup de main au voisin, l'adresse de l'agriculteur pour avoir du fumier, faire une commande groupée, les événements festifs, l'ouverture sur le quartier, sont des temps forts et les jardiniers s'avèrent souvent être des participants actifs qui prennent en charge les différentes tâches pour réussir ces actions.

• Mixité des publics

Les projets inter-générationnels et interculturels sont nombreux dans les jardins. Le lieu est propice à la mixité du public. Ici, les enfants d'un centre de loisirs font un jardin avec les résidents de la maison de retraite. Là, au pied des immeubles, les espaces verts sont collectivement fleuris par des familles d'origine culturelle différente. Là, un groupe d'enfants non-voyants retrouve régulièrement les élèves d'une école pour cultiver un jardin. Jardiner ensemble est très enrichissant. Pour que ces projets ambitieux réussissent, il faut que l'animateur travaille avec beaucoup de soin le programme d'animation. Comme précédemment avec les adultes, on sollicite des personnes référentes qui prendront en charge un espace ou un petit groupe.

La notion du temps

La notion de temps est importante au jardin, c'est un temps cyclique au rythme des saisons, du climat. Il s'agit de rendre tangible cette dimension quelle que soit la fréquentation du jardin.

Deux situations possibles :

• Les séances sont régulières

Les jardiniers peuvent prendre leurs marques, suivre leurs réalisations et être autonomes (à des degrés divers selon le public concerné). Dans ce cadre-là, on apprend à prendre son temps, l'apprentissage des gestes et de l'autonomie se construit au fil des saisons. Les jardiniers voient évoluer le jardin et le résultat de leur travail.

• Les séances sont ponctuelles

Avec un groupe dont l'animateur connaît peu les connaissances et l'expérience, il faut prendre le temps de faire parler les participants de leur expérience : ont-ils déjà jardiné ? Avec qui ? Comment ont-ils fait ? Afin d'inscrire l'animation dans une continuité afin de s'appuyer sur ces savoirs pendant la séance d'une part et d'inscrire l'animation dans une continuité d'autre part. Pour cette même raison, il est intéressant qu'ils puissent partir avec un échantillon de ce qu'ils ont fait, un plant en pot ou des semis par exemple.

Préparer le matériel et le lieu avant l'animation

Dans tous les cas, l'animateur doit vérifier au préalable le matériel et l'état du site.

Quelques questions à se poser :

- L'espace qui doit accueillir le groupe de personnes est-il toujours praticable après des pluies ? Doit-il être préparé pour l'animation ? Si le lieu a été dégradé ou sali, réparer ou nettoyer le plus gros avant l'arrivée des participants jardiniers. Continuer avec les participants. Un des rituels peut consister à faire le tour du jardin et ramasser les déchets apportés par le vent (cas fréquent en ville). Par sécurité prévoir des pinces plutôt que des gants : c'est plus sûr et cela rencontre un grand succès auprès des enfants.
- Les jardiniers enfants ou adultes sont-ils bien équipés ? (bottes, chapeau pour le soleil, vêtements tout terrain, eau de boisson). Prévoir quelques vêtements de renfort pour les premières séances.
- Les participants-jardiniers (adultes) sont-ils informés de la nécessité d'être vacciné contre le tétanos ?
- L'outillage et le matériel sont-ils adaptés aux capacités physiques des jardiniers. Il convient de fournir de vrais outils solides et efficaces mais plus petits et moins lourds pour les enfants. Il est indispensable d'établir une liste du matériel pour chaque animation ou une check list : nombre d'outils disponibles, quantité de terreau ou de semences...

Définir ensemble les règles d'utilisation du matériel (sécurité, prêt, rangement, nettoyage...).

- Et s'il pleut fort ou longtemps ? Prévoir toujours un lieu où se replier (en salle, sous serre) et une activité adaptée.

Accueillir le groupe

Lors de la première séance sur le jardin l'animateur se présente, donne les repères au groupe (durée de l'activité, règlement du jardin...). Selon le type d'animation prévu, il présente l'activité proposée ou le cadre du projet. Une première visite des lieux permet aux participants de trouver leurs propres repères.

Il est conseillé de commencer par une séance où les personnes qui composent le groupe puissent s'impliquer dans le jardin et participer plutôt que par de longs discours.

QUELQUES CONSEILS

Travailler en amont le partenariat avec l'accompagnateur éventuel du groupe

L'animateur du jardin peut accueillir des groupes qui sont accompagnés par un enseignant ou un éducateur. Il convient de travailler en partenariat avec celui-ci sur le contenu, le déroulement des séances et sur l'exploitation qu'il fera par la suite de cette activité de jardinage.

Prévoir que l'accompagnateur puisse prendre part activement à l'activité, le missionner sur des actions en repérant rapidement ses possibilités pour ne pas le mettre en difficulté.

L'aider à reconnaître les étapes où il est judicieux d'aider les jardiniers et là où il vaut mieux les laisser expérimenter.

Renforcer ses compétences par des formations et des réseaux d'échanges et de mutualisation

L'animateur peut avoir une expérience qui lui permet de concevoir et de gérer ce type de jardin ; toutefois des formations qualifiantes et des formations plus ponctuelles sont utiles pour évoluer et être opérationnel dans ce métier.

Pour s'informer sur les formations existantes, consulter les sites Internet du Réseau École et Nature (www.reseauecoleetnature.org) et du Jardin dans Tous Ses États (www.jardins-partagés.org). Des rencontres sont aussi régulièrement programmées, les échanges avec d'autres animateurs et jardiniers permettent d'enrichir les réflexions sur les pratiques, de découvrir d'autres approches du jardin et aussi de troquer des graines...



Aménager pour éduquer

[Concevoir un aménagement et des installations pédagogiques]

La fiche 9 "Concevoir l'aménagement du jardin" propose une démarche qui s'applique à tous les types de jardin. Les jardins pédagogiques ont des objectifs d'éducation et de formation spécifiques qui génèrent des besoins particuliers d'aménagement. Ces aménagements doivent donner envie de faire, la motivation étant le premier moteur de l'apprentissage. Il est intéressant que ces aménagements permettent de pratiquer différentes approches pédagogiques. Plusieurs critères sont à prendre en compte pour réaliser des "aménagements éducatifs" : les objectifs pédagogiques (apprentissages techniques, comportementaux...), le public concerné (adultes, enfants, familles...), le cadre de pratique (scolaire, loisirs, formation...), la fréquence et le nombre d'interventions (ponctuelle, à intervalles réguliers...), les choix pédagogiques (pédagogie active, autre pédagogie...), l'accessibilité, la fonctionnalité et le genre d'activités projetées.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'animateur, à la fois pour le montage du projet et pour la réalisation des aménagements.

Au porteur de projet : porter à sa connaissance le contenu de cette fiche peut lui permettre d'enrichir son argumentaire dans la phase de construction du projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'aménagement et les installations d'un jardin pédagogique doivent :

- donner envie de faire,
- fournir un cadre adapté à la formation par soi-même, par les autres et par le contact avec l'environnement,
- inciter à diversifier les approches pédagogiques,
- être fonctionnel.

DÉMARCHE ET REPÈRES



Des aménagements qui donnent envie de faire

Le principe est de penser des espaces et des installations qui éveillent la curiosité et l'intérêt, qui rassurent par leur simplicité, leur taille accessible, leur aspect ludique... et qui mettent en valeur les réalisations.

- L'entrée : clairement indiquée, accueillante et de dimension adaptée, elle annonce la couleur.
- Les limites : le traitement des limites du terrain est tout aussi important : présenter des vues choisies et attirantes reste plus judicieux que de donner tout à voir d'un seul coup.
- L'aménagement intérieur : il s'agit là aussi de ménager des surprises, d'organiser des points de vue variés et stimulants sans pour autant rendre le lieu illisible et inefficace.

- Les lieux-clés : l'accès aux lieux importants (abri, point d'eau, stockage des outils...) doit rester facile et évident. L'ambiance de ces lieux doit être particulièrement soignée au même titre que leur fonctionnalité.

A *contrario*, certains aménagements sont de véritables repoussoirs d'envie : des planches de culture interminables dans un potager, l'absence ou l'insuffisance de lieux de repos, d'abri (soleil, pluie et regards), de sanitaires, des circulations illogiques et épuisantes vers les lieux clés, un stockage d'outils inorganisé, sombre, trop petit, des murs rébarbatifs à l'entrée...

Les choix de couleur, de texture, de forme, de dimension des installations participent pour une grande part à la création d'ambiances chaleureuses, simples, où l'on trouve facilement sa place. Les ambiances solennelles, austères ou sophistiquées sont à éviter ou à réserver à de petites zones.

Des aménagements qui incitent à se former par soi-même et au contact de l'environnement

- **La possibilité de s'isoler**

Les installations qui l'offrent sont souvent propices à la contemplation, à la rêverie, à la réflexion, à une approche sensorielle... L'implantation de ces installations sera décidée en fonction des objectifs recherchés : sièges bas au milieu de plantations pour privilégier l'observation rapprochée et le recueil de sensations, postes d'observation élevés pour étudier le site, parcelles blotties dans un repli de terrain pour faire tranquillement des essais de plantation...

L'intimité peut être obtenue par une organisation de l'espace en petits coins (végétation, structures diverses...), par la création ou l'utilisation des reliefs et des caractéristiques du terrain (replis et endroits dominants, terrasses, arbre-perchoir, implantation avec des recoins...).

Le traitement symbolique de ces espaces par une signalisation ou un marquage est un autre moyen.

- **La possibilité d'expérimenter**

Pour mettre chacun en situation de réfléchir et d'expérimenter ses propres solutions, l'usage de petites parcelles individuelles est un moyen idéal.

- **L'autonomie**

Pour que les situations d'expérimentation ou d'expression personnelle soient vraiment bénéfiques, chacun doit pouvoir accéder aux ressources utiles de manière autonome, que ce soit l'outillage, l'accès aux parcelles, à l'eau, à la documentation...

Il s'agit de se poser la question de la commodité des installations : sont-elles faciles à repérer dans le lieu ? L'accès en est-il aisé ? Leurs formes, leurs dimensions, leurs hauteurs permettent-elles une manipulation aisée, sans aide, par les participants-jardiniers ?

Dans le cas de publics mélangés, il est parfois nécessaire d'imaginer plusieurs dispositifs sur un même lieu : plans de travail, planches de culture ou robinetteries à différentes hauteurs par exemple, selon que l'on s'adresse à des tout-petits, des enfants, des adultes ou à des personnes handicapées.

Des aménagements qui permettent de se former par les autres

Le minimum est d'obtenir que les aménagements ne gênent pas les échanges, la concertation et la coopération, que ce soit en petit ou en grand groupe. Les circulations doivent être dimensionnées en rapport à cette utilisation dans les zones les plus passantes. Les lieux très fréquentés sont aussi dans ce cas : point d'eau, rangement des outils, vestiaires, accueil... Leur fractionnement en petites unités s'avère parfois nécessaire pour éviter les bousculades.

La forme choisie provoquera des situations où les personnes se trouvent face à face par petits groupes plutôt qu'en file.

Certains aménagements sont spécifiques à ce type de formation.

- Les parcelles collectives : leur agencement doit permettre le travail à plusieurs sur un même espace, sans gêne, ni piétinement excessif, tout en favorisant les échanges. Ici aussi les situations "face à face" ou "autour de" sont à privilégier. Elles se concrétisent souvent par un fractionnement de l'espace et par la présence de circulations internes aux parcelles.
- Les lieux de réunion sont indispensables.
Les besoins sont variables, ils sont à cerner en fonction des objectifs, des activités, du nombre de participants, du fonctionnement du jardin :
 - espaces à proximité des plantations pour se concerter, se préparer, effectuer certains travaux, se reposer.
Avec abri ou sans...
 - lieux de discussion en grand groupe : prévoir des lieux de palabre de dimension adaptée à la taille des groupes, en extérieur ou sous abri.
A proximité des cultures ou près de l'entrée, vers le point d'eau...
 - avec tables et chaises, en amphithéâtre...
- Des lieux pour partager et valoriser. Ce sont tous les lieux d'exposition, les lieux festifs (aire pour danser, pour manger, pour faire une veillée autour d'un feu...) ainsi que les lieux scéniques (kiosque à musique, amphithéâtre...) situés à l'extérieur ou à l'intérieur.

Des aménagements pour pratiquer une diversité d'approches pédagogiques

Coin labo, serre expérimentale, salle de documentation, mare, bassin, fontaine, bac à terre, labyrinthe, cuisine et barbecue, lieux

pour se mettre à table, atelier, aire de compost, présentoir à outils, à récoltes, à graines, système d'irrigation...

QUELQUES CONSEILS

A propos des aménagements de base

Bien sûr, la réalisation de tels aménagements suppose un étalement dans le temps. Les installations de base sont réalisées en premier : adduction d'eau, construction d'un abri, de sanitaires, gros travaux... Ils sont souvent effectués avant l'ouverture du jardin, surtout si celui-ci accueille des enfants (se renseigner sur les conditions d'accueil obligatoires minimales selon les âges et le nombre de jardiniers auprès de Jeunesse et Sports, et de l'Éducation Nationale).

Parfois il est possible d'utiliser des installations voisines (cas fréquent des écoles ou des centres sociaux) au moins le temps de réaliser des aménagements minimaux, et cela si possible avec les jardiniers.

Polyvalence des aménagements et étalement des travaux

L'espace et les moyens disponibles ont leurs limites. Il est souvent nécessaire de penser à la polyvalence des lieux, d'imaginer de petites installations réalisables l'une après l'autre. Un projet d'aménagement général de départ peut être ambitieux et se concrétiser petit à petit ou bien laisser aux jardiniers la possibilité de décider d'aménagements qui découleront de besoins futurs en fonction de l'évolution du projet.

Sommaire

COMMENT RÉALISER UN JARDIN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ?

Repères écologiques

- 79 FICHE 17 - Penser les aménagements écologiques
- 82 FICHE 18 - Entretenir la vie et la fertilité du sol
- 86 FICHE 19 - Choisir les plantes et les cultures
- 89 FICHE 20 - Protéger les cultures



COMMENT RÉALISER UN JARDIN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ?

Repères écologiques



Jardiner avec la nature, voici sans doute une des préoccupations du jardinier, le cœur de son travail.

Le jardinage n'est pas à proprement parler de l'agriculture ; sa vocation première, du moins dans un projet social et/ou d'éducation à l'environnement, n'est pas la production de masse.

Le jardinier apprend à "jardiner avec la nature", en mettant à profit les caractéristiques de son terrain, en s'adaptant aux conditions de son milieu, en créant le plus de synergies possibles entre sa production et les cycles naturels.

Ecoute, attention, essais, tâtonnements, compréhension des phénomènes naturels, tels sont les maîtres-mots du jardinier. Loin de vouloir faire ici un manuel technique de jardinage, ce chapitre fournit quelques éléments pour aider à cultiver le jardin en gardant cet esprit.

Récupérer et économiser l'eau
Regarder les jardins des voisins
qui viennent des pays lointains.

Elaborer
un compost

Parc du Thabor (35)

Créer un sol
sur du béton ou de l'argile
avec le jardin en lasagne

Lombrie Mardi (67)

Inviter la biodiversité
faire avec la nature

Association Le Max (07)

Penser les aménagements...

[Pour un jardin écologique !]

Cette fiche vient compléter la fiche 9 (concevoir l'aménagement), sous l'éclairage de l'écologie. Un jardin équilibré, sain, sans produit chimique est un jardin qui se veut accueillant pour les auxiliaires du jardinier, les habitants qui le composent. C'est aussi un jardin respectueux de la ressource en eau et fonctionnant avec des énergies « propres ». Il s'y cultive aussi l'art de la valorisation du déchet, qui entre dans le fonctionnement du jardin en tant que nourriture et protection du sol. Finalement, le jardin où tout est possible est à la fois écologique et économique, avec l'énergie du bon sens !

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Au porteur de projet, pour l'aider à cerner les enjeux du projet lorsqu'il définit le cadre avec les partenaires.

A l'animateur, lorsqu'il accompagne les participants-jardiniers :

- dans l'élaboration du fonctionnement du jardin,
- dans la conception des aménagements,
- dans la réalisation des aménagements,
- dans l'utilisation du jardin et de ses ressources,
- dans l'animation et la vie du jardin.

Aux participants, pour leur faire appréhender l'écologie au jardin et pour banaliser les éco-gestes.

Dans le cas des jardins pédagogiques, la conception des aménagements écologiques est entre les mains du binôme porteur de projet/animateur. Ensuite, c'est l'animateur qui veillera à l'utilisation raisonnée de ces mêmes ressources par les participants-jardiniers.

OBJECTIFS

- Réaliser un jardin accessible à tous.
- Réconcilier l'homme et sa nature.
- Rendre le jardin fonctionnel et pour partie autonome.
- Assurer le pilotage du jardin et garantir la pérennité du projet.
- Diminuer les coûts de fonctionnement.

DÉMARCHE ET REPÈRES

La gestion durable des ressources et des flux au jardin s'articule autour de quelques grands principes faciles à mettre en œuvre.

Privilégier les ressources locales et s'adapter à elles

L'exposition du terrain, la qualité du sol, le climat local, la présence d'habitats naturels sur le terrain ou à proximité, doivent être pris en compte et non contredits.

Les ressources proches en eau, énergie ou résidus organiques sont à rechercher et valoriser avant tout autre apport.

Privilégier les espèces locales en cas de plantations de vivaces et d'arbres et d'arbustes, recréer des habitats naturels inspirés par ceux existant localement.

EFFET "CHASSEZ LE NATUREL, IL REVIENT AU GALOP "

Les plantes donnent le meilleur d'elles mêmes dans le milieu qui leur est adapté. Les techniques compensatrices s'avèrent souvent coûteuses et peu efficaces à long terme.



Gérer l'eau de manière raisonnée et raisonnable (maîtrise des coûts et du cycle de l'eau)

Limitier la consommation en eau en optimisant les capacités naturelles du jardin :

- en concevant un jardin qui prend en compte la répartition des parties humides et sèches du terrain ;
- en respectant le cycle naturel de l'eau (entre précipitation et évaporation) ;
- en ne laissant jamais un sol nu pour limiter les pertes par évaporation (paillages, couvre-sol, surfaçage au compost) ;
- en utilisant des végétaux autochtones et des légumes rustiques (voir fiche 20) ;
- en arrosant tôt le matin ou tard le soir pour éviter les heures les plus chaudes et une perte par évaporation très forte ;
- en réhabilitant l'arrosoir ;
- en installant un système d'arrosage intégré (goutte-à-goutte) ou en remettant au goût du jour les « recettes de papi » comme la bouteille retournée pour un goutte-à-goutte improvisé mais efficace...

- en récupérant l'eau de pluie (installation d'une cuve de récupération d'eau branchée à une descente d'eau pluviale connectée à une mare, creusement de fossés ou rigoles aux abords plantés...)
- en adoptant des éco-gestes : fermer les robinets après chaque usage ; repérer et réparer les fuites, tâter la terre avant d'arroser...

Favoriser les ressources renouvelables

- Valoriser les déchets et les productions végétales : compostage, paillage, bois raméal fragmenté (BRF) (voir fiche 19)
- Utiliser des matériaux simples s'intégrant au jardin, discrets et efficaces : bois traité naturellement ; mobilier en plastique recyclé ; matériaux récupérés sur place...
- Limiter la consommation de produits fabriqués à partir de ressources non renouvelables (plastique, aluminium, acier...)
- Utiliser des énergies renouvelables (maîtrise des coûts, éducation à la consommation et cycles naturels) : éolienne, hydrolienne, solaire... Ces énergies offriront la satisfaction de la cohérence environnementale, et des sujets éducatifs et techniques passionnants.

Récupérer matériel et matériaux

- Récupérer et recycler des matériaux en fin de vie, des déchets qui détournés de leur fonction première se verront renaître pour structurer et faire vivre le jardin, pour participer à la réussite des animations pédagogiques (cartons, bouteilles en plastique, tuiles, vieux pots...).
- Faire fonctionner les boucles locales en privilégiant les ressources locales : solliciter commerçants et artisans de chez soi ; recycler et ressourcer des matériaux de la grande distribution tels que bâches, bacs, pots, terreau, matériaux divers...
- Sensibiliser les différents participants et limiter les gaspillages en tous genres.

ET ENCORE

L'eau

- Pour les différentes utilisations de l'eau, il n'est pas nécessaire d'avoir la même qualité : les eaux de boisson, d'arrosage des légumes, de nettoyage des outils, ou de remplissage de la mare peuvent avoir des origines différentes.
- Arroser en fonction des besoins des plantes.
- Tenez compte des conditions météo : installez un pluviomètre, consultez la météo locale, écoutez les grenouilles...

Une bonne connaissance de la nature du sol et de sa capacité de rétention en eau permet de prévoir des apports de façon judicieuse (par petites quantités pour des sols très asséchants, par inondation dans d'autres cas).

- Assurez le drainage des eaux de pluies par des fossés et des noues et favoriser leur infiltration dans le sol.

Le binage, le paillage, l'apport de compost, les engrais verts ou la présence de haies permettent de limiter les pertes par ruissellement et par évaporation.

L'énergie

- Faire un point précis des besoins en énergie :
 - pour quels usages ? Éclairage, pompage d'eau, appareillage électrique...
 - avec quelle forme d'énergie ? Électrique, calorifique, carburant fossile, huile de coude...
- Envisager des modes de production d'énergie autonomes et renouvelables : solaire, éolien, hydraulique.
- Les engins motorisés sont polluants et bruyants, en limiter l'usage

au maximum avec par exemple une tondeuse hélicoïdale mécanique pour tondre les cheminements, en réhabilitant le sécateur à main, en utilisant la grelinette (voir fiche 19) plutôt qu'un motoculteur...

QUELQUES CONSEILS

Sur un plan du site placez judicieusement le coin compost, la mare, l'aire pédagogique, l'éolienne, la haie, le potager... Les faire côtoyer de façon harmonieuse et fonctionnelle (d'un point de vue écologique) pour l'esthétisme et l'accueil de la faune et de la flore.

- Sollicitez les jardineries, scieries, ... pour récupérer des matériaux et éventuellement des matériels.
- Analyser les coûts d'investissement et de fonctionnement et achetez « malins » en évitant les matériaux bon marché qui ne dureront que quelques jours ou semaines. Les matériels aux coûts élevés sont souvent de meilleure qualité et peuvent servir plusieurs années. Leur coût est rapidement amorti.

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

- Appréhender les équilibres naturels, leurs sensibilités et fragilités.

Prendre conscience de la nécessité et de la possibilité de préserver les ressources naturelles.

- Se responsabiliser sur la gestion des ressources naturelles.
- Comprendre l'impact de nos actes sur les systèmes biologiques et découvrir des moyens de maintenir, voire de restaurer, la qualité de notre environnement et de notre milieu de vie.
- Définir collectivement des règles de fonctionnement et d'utilisation des ressources.

Entretenir la vie et la fertilité du sol

[Prendre soin du premier allié du jardinier]

Grumeleuse, facile à travailler, riche en humus, fertile, grouillante de vers de terre, d'insectes et de micro-organismes... telle est la "bonne terre de jardin" sur laquelle peut être envisagé sereinement tout type de culture. Elle existe dans la plupart des potagers cultivés de longue date et bien entretenus, ne recevant ni engrais minéraux, ni pesticides ou herbicides.

Une terre qui ne présente pas toutes ces qualités peut les acquérir. Des amendements réguliers, un choix de variétés cultivées, des rotations judicieuses, des travaux du sol adaptés amélioreront progressivement sa structure, sa texture et sa fertilité. Comme l'expérience du jardinier, la qualité du sol s'entretient et se construit pas à pas. La terre du jardin n'est pas un support inerte ou exploitable à merci. C'est la première alliée du jardinier. Il est indispensable d'apprendre à la connaître et d'en prendre soin, quotidiennement, comme d'un organisme vivant.

Apprendre à préserver, à respecter le sol du jardin, c'est comme ménager sa monture pour aller plus loin, et c'est aussi apprendre à respecter le travail d'autrui, à préserver un des plus importants écosystèmes de notre planète.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'animateur, et plus particulièrement à l'animateur qui débute en jardinage : cette fiche lui fournit des bases, qu'il pourra partager avec les participants-jardiniers lors de l'élaboration du projet et bien sûr lors des séances de jardinage.

OBJECTIFS

- Connaître et respecter le sol et se responsabiliser sur son entretien. Le reconnaître comme un véritable écosystème partenaire et non comme une ressource exploitable gratuitement. Le nourrir et le protéger.
- Ouvrir le champ des possibles en terme de jardinage, grâce à la

diversité des cultures permises par la qualité du sol et les conditions du terroir.

- Éliminer l'usage des pesticides : un sol bien nourri, protégé et équilibré confère aux plantes la capacité de se protéger seules contre une multitude de ravageurs et de maladies. La plante étant elle-même bien nourrie, la voici parée à toute attaque !
- S'assurer du succès des cultures entreprises.

DÉMARCHE ET REPÈRES



Analyser et comprendre le fonctionnement du sol

Chaque sol a ses spécificités. Bien le connaître permet à la fois de choisir des techniques culturales et des variétés de légumes qui lui sont bien adaptées, et de veiller à sa fertilité.

Les éléments à étudier

- La profondeur du sol et ses différents horizons : le sol est constitué de couches aux caractéristiques différentes, reflets de sa maturité et de son histoire. Se succèdent l'horizon superficiel, riche en matière organique, puis un horizon d'altération, où la décomposition de la roche mère est la plus poussée et enfin l'horizon minéral : la roche mère.
- La structure : façon dont les constituants du sol sont organisés. La structure du sol est plus ou moins favorable à l'activité des micro-organismes et à la rétention de l'eau. Elle dépend beaucoup de la richesse du sol en humus, en matière organique, et de la façon de travailler le sol.
- La texture : éventail de la taille des grains qui composent le sol. Sableuse, limoneuse ou argileuse, la texture influe sur la rétention d'eau et d'éléments nutritifs. Elle peut être déterminée au toucher ou par analyse granulométrique.
- La composition minérale : fraction d'éléments minéraux utilisables par les plantes. Elle est liée à l'altération physique et chimique de la roche mère, aux apports de fertilisants et à la dégradation des matières organiques.
- La teneur en matière organique : transformée en humus par les micro-organismes, puis en éléments minéraux, la matière organique intervient sur la structure du sol et sur sa fertilité à long terme.
- La micro-flore et la faune qui habitent le sol (algues, champignons, bactéries, insectes) : elles transforment progressivement la matière organique en éléments minéraux assimilables par les plantes.
- L'humidité du sol (et ses variations au fil des saisons) : elle est déterminante pour l'absorption des éléments minéraux.
- Le pH (mesure de l'acidité) : il est déterminant pour l'activité biologique et pour le développement des plantes.

Les méthodes utilisables

- Étude de la flore spontanée. De nombreuses plantes sont dites "indicatrices" : elles renseignent sur la texture, l'acidité, la composition chimique, la fertilité (les orties aiment l'azote, les prêles

la silice...), l'humidité ou encore la profondeur du sol. Consultez « l'encyclopédie des plantes bio-indicatrices », « Ces herbes qu'on dit mauvaises »...voir Ressources

- Enquête auprès des jardiniers ou des agriculteurs occupant les terrains voisins. Ils connaissent en général bien leur terre, ses spécificités et ses besoins.
- Analyse du sol : il est possible de la mener soit en utilisant les services d'un laboratoire spécialisé, soit en réalisant soi-même quelques tests (profil pédologique, test du petit boudin ou de la verrine, acidité, texture, structure, étude de la faune...). Faire des prélèvements à différentes profondeurs (surface, 30 cm, 60 cm...).

Améliorer et entretenir le sol

- **Fertiliser** : en récoltant, des richesses issues du sol sont exportées. Fertiliser consiste à redonner au sol ce qui lui a été enlevé, pour éviter son épuisement. La matière organique du sol est décomposée par les micro-organismes. Ces derniers libèrent progressivement des éléments minéraux, que les plantes peuvent assimiler.
 - Des apports ponctuels de fertilisants (azote, potasse...) peuvent être faits sous forme de guano, algues, poudre de sang ou de corne, poudre d'os ou de roche...
 - Les décoctions de plantes (purin d'ortie ou de consoude, par exemple) constituent un excellent apport d'azote, si la fertilisation par le fumier n'est pas suffisante.
- **Apporter des matières organiques**

La matière organique et l'humus améliorent la structure du sol, facilitent son travail et favorisent une fertilité durable.

• Fumer : le fumier, mélange de déjections animales et de litière (paille), améliore la structure et la vie du sol.

Incorporé au sol par un bêchage léger ou épandu avant l'hiver en surface, il facilite grandement le travail du sol au printemps. Attention,

certains légumes (comme les carottes) supportent mal le fumier frais.

- Cultiver ses engrais : les engrais verts sont des plantes que l'on cultive mais qu'on ne récolte pas. Elles peuvent être semées entre des rangs de légumes, ou en alternance entre deux cultures successives (en particulier à l'automne) pour être enfouies dans le sol avant qu'elles n'arrivent à graine. Elles favorisent la vie microbienne, protègent le sol de l'érosion, augmentent son taux d'humus et améliorent sa structure et sa fertilité. Sont le plus souvent utilisés : des brassicacées (moutarde), des légumineuses ou fabacées (lupin, vesce, luzerne qui fixent l'azote de l'air), de la phacélie ou du sarrasin...
- Composter : du jardin, rien ne se perd. Prévoir deux bacs aérés au fond du jardin, l'un pour stocker les déchets organiques végétaux crus (éviter les déchets cuits), l'autre pour les composter, en mélangeant et en aérant régulièrement le tas composé de différents matériaux bruns (feuilles mortes, broyats de branches...) et de différents matériaux verts (tontes de gazons par exemple). Veiller à maintenir un bon niveau d'humidité à l'ensemble. Après quelques mois (de 3/4 mois jusqu'à 10/12 mois), le compost « mûr » peut être épandu entre les rangs de légumes ou incorporé au sol. Pour tester votre compost, remplissez une barquette en polystyrène comme celle que l'on trouve chez le poissonnier et semez des graines de cresson. Si la levée, au bout de 4/5 jours est uniforme et satisfaisante alors votre compost est prêt à l'emploi. Dans le cas contraire, laissez-le mûrir encore quelques semaines.

En plus d'avoir un impact sur la nature physique et chimique du sol, le compost agit sur la nature biologique de ce dernier. Il permet un « ensemencement » du sol en « microbes » responsables de l'humification, c'est-à-dire responsable de la formation d'une couche de sol riche est équilibrée, favorable aux fleurs et légumes cultivés et pouvant aussi contrecarrer les plans de ces adventices à la recherche d'une terre à coloniser. Le compost ramène le Ph d'un sol à la neutralité (7). Il réduit aussi le volume des déchets verts.

• Apporter des éléments minéraux :

Sable, chaux, cendres sont envisageables sur certaines terres mais sont à utiliser avec parcimonie et à condition qu'ils soient étendus directement sur une litière carbonée bien humide (pailles, copeaux, broyats...). Ils peuvent améliorer la structure et la texture du sol et modifier son pH.

Travailler le sol

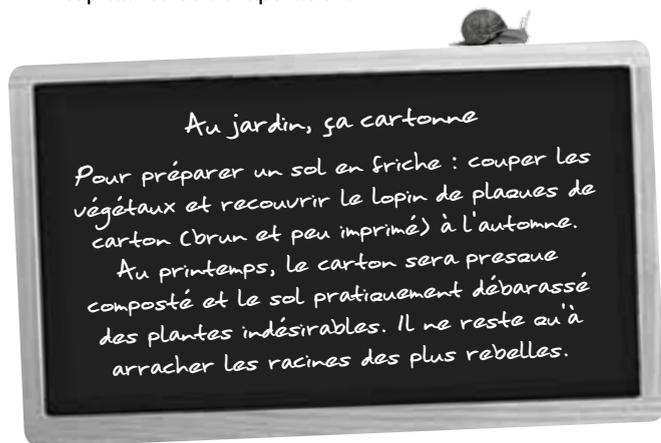
- Faire les travaux du sol au bon moment : trop humides, certaines terres argileuses se bêchent mal et se tasseront comme du béton en séchant. Trop sèches elles sont presque impossibles à retourner.
- Retourner ou ne pas retourner le sol ? Il existe plusieurs "écoles". Différentes techniques existent, avec différents outils :
 - la bêche qui retourne le sol et enfouit le compost et les herbes indésirables, mais cette technique a tendance à faire remonter en surface une terre plus pauvre : elle est de moins en moins préconisée en jardinage écologique,
 - d'autres outils, comme la grelinette ou la fourche bêche bien utilisée permettent d'ameublir et d'aérer le sol sans le retourner,
 - le jardinage sur couvertures et composts végétaux "sans travail du sol" est une autre alternative.

Quoi qu'il en soit, les travaux du sol ne sont pas les mêmes pour chaque type de culture envisagée. Ne pas laisser le sol nu, le protéger des intempéries : la pluie, le gel, le froid, la sécheresse peuvent briser sa structure. Semer des engrais verts entre deux cultures, pailler ou composter entre les rangs.

- Un épandage de fumier à l'automne peut économiser un bêchage au printemps, la faune du sol et les précipitations assurant le travail à la place du jardinier.
- Les cultures en buttes facilitent le drainage en terrain humide. A l'inverse, en terrain sec, des sillons profonds et un ratissage

régulier de la surface du sol améliorent la rétention d'eau, mais attention à la destruction des habitants du sol.

- Attention aux tracteurs et aux engins lourds qui tassent le sol !
- Attention aux arrosages : l'arrosage au jet peut avoir pour effet de tasser la terre et de dégrader sa structure superficielle. Ne pas oublier "qu'un binage vaut deux arrosages" parce qu'il limite la capillarité et l'évaporation.



Choisir avec attention les cultures et leurs rotations

- Les plantes n'ont pas toutes les mêmes besoins, d'où l'importance de choisir, pour la culture, des plantes adaptées au sol.
- Les plantes influent sur la terre. Par le choix des cultures et de leur rotation, le sol peut être amélioré : les légumineuses une fois enfouies avec les fruits (gousses) améliorent la teneur du sol en azote, la culture des pommes de terre décompacte le sol, les sarrazins limite le chiendent.
- Certaines méthodes culturales proposent d'intégrer dans les rotations de cultures des périodes de repos du sol, sans laisser le sol nu, mais sans récolter.

Protéger le sol

Protéger le sol contre les pluies battantes, le gel, le soleil c'est le maintenir vivant et facile à travailler par le jardinier. Le protéger c'est aussi limiter le développement des adventices injustement qualifiées de mauvaises herbes et par là réduire considérablement les intrants chimiques (engrais et produits phytosanitaires). Enfin, le protéger avec les méthodes exposées dans les lignes suivantes c'est aussi le nourrir !

- Un paillage : pailles, feuilles, herbes coupées, branches broyées à installer en couche de 10/15 cm d'épaisseur une à deux fois par an aux inter-saisons.
 - Une couche de compost mûr, sur 10 à 15 cm d'épaisseur, une fois tous les 3/4 ans.
 - Le BRF ou Bois Raméal Fragmenté qui consiste à broyer des jeunes rameaux de l'année encore verts et d'un diamètre de 1 cm environ. Ce BRF est étalé tout en le griffant pour l'incorporer superficiellement au sol dès sa production en une couche de 2/3 cm d'épaisseur. Plus qu'un simple paillage, c'est un aggradant : il améliore les qualités du sol et dynamise la vie du sol en profondeur.

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

- Apprendre à connaître le sol et son fonctionnement : ses origines, ses constituants, sa structure, les innombrables êtres vivants qui le peuplent, la manière dont fleurs, fruits et légumes s'y nourrissent...
- Appréhender le concept de terre nourricière, source de vie et de santé pour les plantes, les animaux et les hommes.
- Apprendre à travailler dans le respect de ces micros organismes, invisibles pour la plupart mais si utiles à la santé du jardin et du jardinier.
- Apprendre à respecter le travail d'autrui.

Choisir les plantes et les cultures

[Pour une bonne gestion de la flore sauvage et des végétaux cultivés au jardin]

Fleurs, légumes nourrissants ou amusants, massifs décoratifs... Le moment où le jardinier décide de l'assolement et des variétés que l'on va cultiver est l'un des plus motivants. Il se projette dans des récoltes futures, de bons repas à venir, dans la beauté d'un espace qui va se construire au fil des saisons, des odeurs, des saveurs...

Les cultures, la présence de telle ou telle plante sauvage, ont aussi une incidence sur la conduite du jardin et les résultats espérés. Bien choisir les plantes est important car toutes ne poussent pas de la même façon. Elles n'ont pas les mêmes sensibilités aux maladies, ne nécessitent pas les mêmes travaux d'entretien et cohabitent avec plus ou moins de bonheur. Au final, elles n'offriront pas le même résultat.

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'animateur, et plus particulièrement à l'animateur qui débute en jardinage : cette fiche lui fournit des bases, qu'il pourra partager avec les participants-jardiniers lors de l'élaboration du projet et bien sûr lors des séances de jardinage.

OBJECTIFS

- Faciliter la mise en œuvre d'un jardin écologique et garantir un minimum de réussite et de production aux jardiniers.
- Travailler dans le respect du sol et du climat du jardin et en appréhendant les équilibres et interactions naturelles.
- Conserver des espèces et des variétés un peu oubliées.

DÉMARCHE ET REPÈRES

Diversifier les espèces

La diversité biologique d'un jardin n'est pas intéressante uniquement du point de vue esthétique ou culturel. Elle rend le jardin fonctionnel, pour partie autonome et a de réelles utilités techniques pour le jardinier.

- Une monoculture sera plus sensible aux ravageurs et aux maladies qu'un jardin diversifié. La récolte sera toujours possible avec la culture de plusieurs espèces et variétés de légumes.
- De nombreuses plantes sont des hôtes pour les alliés du jardinier tels que les insectes, parasites ou prédateurs de ravageurs des cultures... Les astéracées (asters, marguerites sauvages...) et les apiacées (angélique, fenouil, carotte sauvage...) sont particulièrement indiquées pour attirer ces insectes utiles. Alors n'hésitez pas à laisser une plate-bande ou un coin en friche pour favoriser la flore spontanée et recréer ou maintenir les chaînes de la vie. Vous pouvez aussi semer un mélange de fleurs champêtres qui apportera des notes de couleurs « fonctionnelles ».

Attention cependant à ce que ces belles sauvageonnes ne s'invitent pas trop dans les parcelles potagères !

Associer les cultures qui se favorisent mutuellement

- La concurrence et les différences dans l'utilisation des ressources (eau, lumière, éléments minéraux) impliquent d'espacer les plants d'une même culture, et d'associer ou d'éloigner les plants d'espèces différentes. Certaines plantes hôtes hébergent des parasites. Ces derniers se concentrent alors sur ces plantes délaissant ainsi les plantes cultivées. Ces plantes « appâts » une fois infestées seront sacrifiées. Les capucines, les lupins et les tabacs d'ornement sont les premières à être couvertes de pucerons par exemple.
- D'autres plantes hébergent des prédateurs de certains ravageurs des cultures. Un bon moyen de lutter naturellement contre les parasites du jardin en restaurant les relations proies/prédateurs, entendre par là auxiliaires/ ravageurs... (voir fiche 20)
- N'hésitez pas à faire côtoyer fleurs et légumes au jardin pour les raisons évoquées précédemment tout en contrôlant l'étalement de certaines de ces fleurs.

Faire se succéder des cultures complémentaires

Une parcelle conserve, dans son sol, les traces d'une culture passée. La succession des cultures sur une même parcelle requiert donc une attention particulière.

- Certaines cultures enrichissent le sol (les légumineuses, après enfouissement, libèrent de l'azote dans le sol) ou l'appauvrissent (en puisant beaucoup).
- D'autres modifient la structure du sol, par l'impact de leurs racines, par la matière organique résiduelle qu'elles laissent après récolte ou simplement par les travaux du sol qu'elles ont occasionnés (c'est

le cas des pommes de terre qui laissent un sol déjà aéré).

- Certaines libèrent des éléments chimiques et des toxines. Ces éléments peuvent être défavorables à la germination ou au développement des plantes qui les suivront.
- D'autres peuvent être bénéfiques en limitant tel ou tel type de parasite.

Quelques règles de base

- Ne planter ni ne semer la même variété au même endroit deux ou trois années de suite. Alternier plantes racines (betteraves, carottes), plantes à feuilles, (épinard, salades) et plantes à fleurs.
- Éviter de laisser le sol nu entre deux cultures. Utiliser les engrais verts qui mobilisent les réserves du sol, évitent le lessivage des éléments minéraux solubles et préservent la structure du sol. La phacélie par exemple. Cette jolie fleur d'abord utilisée pour ses qualités d'engrais vert et de plus en plus utilisée dans le fleurissement. Très mellifère, elle est fort utile à bon nombre d'auxiliaires pollinisateurs.
- Une prairie ne se transforme pas en jardin en un seul jour. Faire se succéder des cultures qui contribuent d'abord à l'aération du sol (capucines défrichantes, le haricot vert aussi "défriche", car il contraint à utiliser la binette pour sarcler et butter).

Faire un jardin "agro-forestier"

Associer dans le jardin ou sur une même parcelle des arbres, des arbustes et des plantes herbacées (vivaces, bisannuelles, annuelles). Ce mélange favorise au maximum la biodiversité, protège le sol du soleil et de l'érosion, crée un espace de fraîcheur, d'humidité et de diversité favorable à la vie et aussi au travail de l'homme. Les arbres puisent en profondeur des minéraux dans le sol, retiennent le sol avec leurs racines, le protègent avec leur feuillage. Ce dernier apporte une abondante matière organique et abrite une foule

d'insectes et d'animaux divers absents des cultures annuelles. Un tel jardin agro-forestier constitue un mini-écosystème favorable aux équilibres biologiques.

Choisir les plants, les semences et les variétés

- De nombreuses variétés de légumes un peu oubliées sont souvent adaptées à des conditions de sol, de climat ou de culture locales. Leur culture favorise la diversité légumière, la conservation du patrimoine, et des goûts et couleurs parfois très surprenants.
- Les différentes variétés d'un même légume réagissent différemment aux maladies et aux caractéristiques de sol et de climat. Choisir les variétés adaptées aux conditions de culture pour varier les plaisirs et éviter les mauvaises récoltes.

Produire ses plants et ses semences

Privilégier les variétés dont il est possible d'assurer la production de semences soi-même (en évitant les variétés hybrides et les OGM, même si ces derniers ne concernent pas pour l'instant les légumes du potager). Cette pratique coûte moins cher et est plus satisfaisante d'un point de vue éducatif (voir le cycle complet d'une plante du semis à la production de graines).

Adapter les travaux au temps, à la saison et aux besoins

- Mieux vaut reporter les semis que de les faire dans un sol détrem-pé ou gelé.
- Suivre le calendrier phénologique (calendrier qui suit le rythme de la végétation). C'est la méthode la plus fiable (par exemple, les pommes de terre se plantent au moment où fleurit le lilas, car quand le lilas est en fleur, les conditions climatiques correspondent aux besoins de la plantation de la pomme de terre...).

C'est le cycle de la végétation naturelle qui indique les travaux à entreprendre. Ce calendrier tient compte des conditions locales. Prévoir les semis en fonction de la période de récolte espérée : quelle tristesse de voir tous ces haricots sécher sur place pendant les vacances d'été ! A moins d'avoir prévu des arroseurs relais.

- Échelonner les productions en fonction de leur consommation pour éviter le délicat problème de la conservation des légumes frais.
- Noter des remarques et observations sur un agenda afin de pouvoir comparer les années et améliorer les pratiques.

QUELQUES CONSEILS

- Il est facile et intéressant d'expérimenter soi-même différentes variétés, associations et successions. Cette culture peut se faire en bac ou sur des micro-parcelles.
- La bonne variété de tomate n'est pas forcément celle qui produit le plus, c'est aussi celle qui a un bon goût et se conserve longtemps... tout en étant naturellement résistante aux maladies...
- Ne pas hésiter à plonger dans des revues ou livres de jardinage et à questionner les jardiniers voisins.

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

- Acquérir des techniques et des savoir faire de jardinage.
- Acquérir des notions d'écologie végétale sur les relations entre les plantes et leur milieu.
- Comprendre l'intérêt de la biodiversité et les relations entre les êtres vivants.

Protéger les cultures

[Comment éloigner naturellement les adventices, ravageurs et maladies ?]

Herbes folles, ravageurs et maladies sont les principaux soucis du jardinier. La tentation est forte d'avoir recours à des produits chimiques phytosanitaires pour résoudre ces difficultés lorsqu'elles nous prennent de court. En jardinage biologique, le jardinier essaie d'éviter que ces difficultés ne surviennent plutôt que de devoir les traiter de façon radicale. Par le choix des cultures, des travaux du sol, par la définition de seuils de tolérance et quelques moyens préventifs simples et respectueux de l'environnement, il parvient à éviter une bonne partie des risques. N'oublions pas qu'un jardin aménagé avec des principes écologiques (fiche 18) est un jardin qui s'autogère. Les chaînes alimentaires et les relations entre espèces animales et végétales régulent les populations de ravageurs et les maladies. Toujours présents, ces derniers s'expriment moins et passent presque inaperçus. Au-delà d'un seuil de tolérance que chacun fixera selon sa sensibilité, le jardinier, en observateur avisé, interviendra de la façon la plus douce possible. Cette démarche s'inscrit dans la devise « mieux vaut prévenir que guérir ». Cependant des infestations fortes peuvent toujours subvenir, de façon aléatoire et non systématique comme dans un jardin classique, et ce aux gré du climat et des perturbations de l'environnement sur lesquels le jardinier n'a aucune emprise. Enfin, le consommateur peut aussi apprendre à supporter l'imperfection, une tâche sur une pomme, un trou sur la feuille d'un chou, bref à baisser son seuil d'intolérance et à revoir ses « canons » de beauté et de « propreté ».

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

A l'animateur, et plus particulièrement à l'animateur qui débute en jardinage : cette fiche lui fournit des bases, qu'il pourra partager avec les participants-jardiniers lors de l'élaboration du projet et bien sûr lors des séances de jardinage.

OBJECTIFS

- Produire des légumes de façon saine et en respectant les équilibres biologiques du jardin.

- Respecter l'environnement en évitant de polluer le sol, les plans et cours d'eau et la nappe phréatique.
- Éviter d'avoir recours à des produits phytosanitaires dangereux pour la santé et coûteux.

DÉMARCHE ET REPÈRES

Les quelques éléments présentés ne sont que des principes généraux. Se référer également à des ouvrages plus techniques.

Développer des modes de lutte biologique contre les ravageurs

- Fertiliser le sol de façon adéquate pour atteindre une résistance de la plante aux parasites et aux maladies. (voir fiche 19)
- Choisir des espèces adaptées au milieu et des variétés résistantes aux maladies.
- Prévenir le plus en amont possible l'apparition d'attaques ou de maladies en observant fréquemment les cultures (avant que les doryphores ne dévorent les aubergines et pommes de terre, les pontes oranges collent sous les feuilles. Il suffit de supprimer la feuille pour éradiquer le problème ou du moins atténuer ses effets). Fabriquer des pièges à insectes et à limaces.
- Favoriser les prédateurs naturels en leur construisant des abris (tas de bois pour les hérissons, mare pour les batraciens grands mangeurs d'escargots et de limaces, nichoirs à pince-oreille et/ou à abeilles et guêpes solitaires...) et en multipliant les plantes hôtes.
- Créer un milieu défavorable aux "ennemis" des cultures (aération régulière du sol, couverture par mulch contre les adventices...).
- Protéger physiquement certaines cultures par des filets, du mulch, des films et voiles textiles.

Utiliser des traitements à base de plantes et de minéraux en cas d'urgence

- Savon noir et alcool à brûler.
- Insecticides naturels : attention, ce n'est pas parce qu'un produit est d'origine végétale qu'il n'agit pas comme un pesticide qui tue sans distinction. Les pyréthrinés tuent indifféremment coccinelles, syrphes, poissons, etc.
- Décoctions d'ortie, de prêle, de consoude, de fougères...
- Traitements fongicides à base de soufre (attention : ils peuvent être aussi toxiques pour les auxiliaires !).

- Éviter le cuivre (bouillie bordelaise !), toxique pour le sol, en voie d'interdiction en agriculture biologique.

Désherber

Il est important de bien choisir le moment du désherbage. Son efficacité et sa facilité en dépendent.

- Faire un faux semis : sur une parcelle préparée, laisser lever les graines présentes dans le sol et les ratisser avant de semer.
- Faire régulièrement des travaux superficiels du sol (binage, sarclage) et désherber à la main. Après un bon arrosage, c'est toujours une partie de plaisir... !
- Et utiliser les paillages et autres cartons pour limiter la pousse des plantes sur des zones définies.

INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES PARTICIPANTS-JARDINIERS

Observer, comprendre et utiliser le fonctionnement et le cycle de vie des maladies et ravageurs des cultures.

- Apprendre à anticiper et prévenir plutôt que de devoir guérir.
- Acquérir des savoir-faire techniques.

Jardins et développement durable

[Un chemin vers une transition écologique]

POUR ALLER PLUS LOIN EN 2013...

Nous avons vu que le jardin est un outil d'éducation à l'environnement, et à la citoyenneté.

Aujourd'hui, la pratique du jardinage et les activités qui en découlent, se révèlent être également une réponse aux enjeux du "développement durable".

Le contexte social et économique actuel demande aux acteurs de la société (Etat, collectivités, entreprises, associations, syndicats, citoyens) de s'impliquer dans les domaines préoccupants tels que :

- la santé publique,
- l'origine et la qualité de l'alimentation (sécurité alimentaire)
- la pénurie alimentaire actuelle dans certaines régions du monde ou à venir pour tous,
- le soutien alimentaire aux plus démunis,
- la prévention et la gestion des déchets, notamment organiques,
- la consommation responsable,
- la relocalisation de l'économie,
- la lutte contre le gaspillage,
- la maîtrise des consommations d'énergie,
- la gestion écologique des espaces verts et de l'urbanisme,
- le recul de la biodiversité...

A la croisée de ces problématiques modernes (ou remises à jour), des jardins ont relevé le défi.

Ils aident à la prise de conscience d'enjeux majeurs et proposent des actions concrètes et accessibles à tous. Ils captent le carbone au profit de la fertilité du sol en valorisant la matière fermentescible de nos poubelles. Les déchets deviennent ressources pour la biodiversité. Ils inventent des modes de gouvernances participatives et concertées, associent des publics différents sur des espaces improbables et bousculent les représentations du jardinier. Ils veillent à préserver et apporter de la biodiversité. Enfin, ils consolident l'autonomie et la maîtrise alimentaire des plus pauvres.

Cette fiche abordera quelques pistes pour agir dans les jardins, en tenant compte du concept de développement durable qui associe le respect de l'environnement, le souci d'une efficacité économique, l'acceptabilité sociale, la transmission des biens et des connaissances. Chacun de ces thèmes devant être considéré pour lui-même et par rapport aux autres, dans une approche systémique.

Les aspects liés à la gouvernance sont largement traités par l'approche participative tout au long du document.

Les expériences de jardin citées dans ces pages témoignent d'initiatives originales ou innovantes à ce jour. Toutefois, le foisonnement des projets sur tout le territoire et à l'étranger est en perpétuelle évolution et atteste d'une vitalité et d'une grande créativité. Nous conseillons au lecteur averti du Jardin des Possibles de se mettre en veille et de chercher ces jardins novateurs comme des pépites d'or.



A qui s'adresse cette fiche ?

A l'initiateur, au porteur de projet et à l'animateur pour explorer et proposer de nouvelles pistes.

OBJECTIFS SOCIAUX

Depuis la création du concept, le jardin partagé, cultive les liens, qu'il tisse sur une trame de mixité sociale, inter-générationnelle et inter-culturelle.

Les personnes sont considérées, quelques soient leur âge, leurs croyances, leurs compétences... elles enrichissent le groupe par leur participation, leurs actions, et ainsi produisent du sens et de la reconnaissance sociale. Le bien-être social contribue ainsi à l'insertion des individus et à faire société.

Le jardin partagé est un outil d'éducation à la santé telle qu'elle est définie selon l'Organisation Mondiale de la Santé, " la santé est un état de complet bien-être physique mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. "

Les jardiniers produisent du Bon, et souvent du Beau. La créativité, la curiosité, l'imagination, la poésie, s'invitent dans les lopins de terre où se cultivent de nouvelles cultures tout à la fois urbaines, ancestrales, locales et métissées.

Cultiver le lien social

Les jardiniers des jardins partagés quelques soient leurs conditions ou leurs situations personnelles aspirent à toucher la terre et à se retrouver avec d'autres pour faire ensemble.

Les jardins peuvent prendre des formes différentes collectives ou en parcelles, l'important est de ménager des temps et des lieux d'échanges formels et informels. Voir les fiches sur les aménagements et sur la participation.

Le "jardiner ensemble " peut aussi prendre d'autres chemins et sortir du clos pour s'inviter dans l'espace public.

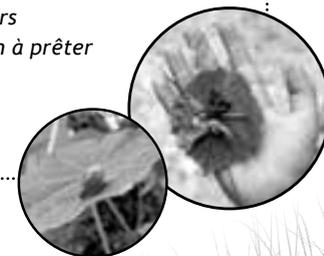
Il prend la forme de chantiers collectifs de fleurissement de village ou de quartier sous l'égide d'un comité des fêtes, d'un centre social ou d'un mouvement de « jardinage de rue ». Ou bien plus revendicatif, s'organisent en guérillas vertes et pacifiques pour semer les terrains vagues, planter les trottoirs des villes, investir les parkings et les places.

Grâce à Internet, des associations favorisent et organisent la rencontre entre des personnes qui possèdent un terrain et celles qui désirent jardiner.

Toutes ces actions génèrent une participation citoyenne au cadre de vie et aussi de la convivialité, de l'entraide et du lien social qui se poursuit au-delà du cadre jardinier.

Des actions de revendication qui plantent sur les espaces publics
www.guerilla-gardening-france.fr
www.laissons-pousser.com
www.parkingday.fr

Des sites pour mettre en relation des jardiniers qui cherchent un terrain et ceux qui en ont un à prêter
www.pretersonjardin.com
www.plantezcheznous.com
www.jepartagemonjardin.fr



Sensibiliser à la santé et à la consommation

La charte d'Ottawa de 1986 définit les conditions pour accéder à la santé. *"Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter."* Travailler de ses mains, avoir une production, faire partie d'un groupe, être acteur, et responsable semblent constituer une nouvelle donne de la Santé.

Il ne s'agit pas seulement d'hygiène de vie, de diététique, mais aussi du bien être social par lequel l'humain se sent vivant.

Dans le cadre d'un jardin collectif d'insertion, avec un public en grande difficulté sociale, les médecins du secteur ont signalé voir moins souvent leurs patients et noter une nette diminution des traitements antidépresseurs.

Être reconnu comme jardinier construit une image positive tant pour les "exclus" que les "inclus" de la société. Le bien-être social a des répercussions sur la santé psychique et morale.

Une activité physique, un sport

D'aucuns se plaindront que la terre est trop basse : jardiner fait mal au dos, abîme les mains et c'est extrêmement fatigant...

D'autres vous diront qu'après une matinée à travailler, ils se sentent plein d'énergie et que le jardinage les détend, leur vide la tête.

Les deux ont raison : c'est une activité physique de plein air, une sorte de sport "utile". Comme tous les sports il faut de la motivation et de l'entraînement. Il faut apprendre à bouger sans se faire mal, connaître les bons gestes comme se baisser en s'accroupissant

plutôt que de plier le dos. Le jardinier développe ses muscles, sa souplesse, évacue le stress tout en rapportant chez lui une savoureuse récolte de ses efforts.

De la binette à la fourchette !

L'activité du jardinage est intrinsèquement liée à l'alimentation. Elle permet d'aborder les problématiques de la consommation et de l'hygiène alimentaire.

Les pathologies de la "malbouffe" gagnent du terrain : obésité, diabète, carence en vitamines, sont les symptômes d'une alimentation qui reposent sur la consommation exclusive de produits de l'industrie agro-alimentaire. La production et la consommation de fruits et légumes permet d'accéder à une grande variété de produits frais et de saison. C'est surtout une alimentation choisie plutôt que subie. Pour certains, c'est le seul moyen abordable de manger des fruits et légumes bio.

C'est également retrouver l'estime de soi, sa capacité à agir pour soi et pour ses proches. La salade qui vient du jardin a un autre goût, elle est constituée de fibres et de vitamines et surtout chargée de sens.

Cuisiner des légumes ne va pas de soi, beaucoup de personnes ne préparent plus leurs aliments, certains ne possédant même plus l'équipement minimum pour le faire ! C'est l'occasion pour l'animateur d'organiser une transmission de savoir-faire entre les anciens et les néophytes, d'échanger des recettes familiales, régionales ou du pays d'origine. Jardiner et cuisiner vont de pair.

Accessibilité : jardinage et handicap

Très vite, les jardins partagés et pédagogiques se sont ouverts aux personnes qui ont un handicap. Leur présence dans un groupe enrichit les représentations de chacun et développe l'altérité. Des aménagements étudiés ou des techniques adaptées aux différents handicaps ont été mis au point. Ainsi, qu'elles soient très âgées, en fauteuil roulant, non-voyantes, ou qu'elles aient des difficultés à se repérer dans l'espace ou le temps ; toutes peuvent aujourd'hui accéder à l'activité. (Fiche 9 - conception aménagement)

L'hortithérapie est pratiquée dans de nombreuses institutions médicales et elle est encadrée par des professionnels de la santé. Parallèlement, dans les jardins partagés la présence de jardiniers handicapés pousse à l'aménagement d'espaces adaptés : "jardin pour tous" (tables de jardin), aménagements et matériels accessibles aux personnes mal voyantes, ou avec des handicap mentaux. Les animateurs doivent se former pour mieux connaître les capacités du public accueilli et avoir des bases d'ergonomie pour mieux adapter l'activité.

Favoriser la Culture dans les cultures

Beaucoup de jardins cultivent aussi "le Beau", un souci particulier est apporté dans le fleurissement, et l'aménagement. Mais il ne s'agit pas seulement d'un décors visuel, les jardiniers deviennent créatifs, artistes, poètes... ménageant la surprise au détour d'une allée. De l'horticulture aux arts plastiques en passant par le land art ou les paysages sonores.

Le jardin devient aussi un lieu où sont organisés des événements festifs et artistiques : pièce de théâtre, concert, exposition de sculptures, performances...

La Culture n'est pas que l'expression de l'art c'est aussi toutes les interprétations et les perceptions du monde : naturelles, mythiques, religieuses, historiques... les jardiniers portent en eux cette vision et l'expriment dans leur cuisine, leur savoir-faire jardinier, leurs comportements... Un jardin partagé est amendé par tous ses courants et enrichit la Culture de chacun.

OBJECTIFS ÉCOLOGIQUES

Dans la nature, les écosystèmes s'imbriquent et fonctionnent autour de plusieurs concepts qui sont : les cycles (de l'eau, de la matière, des saisons...) l'énergie (solaire, éolienne, hydraulique...), les interdépendances des organismes (faune, flore), et leur adaptation au milieu.

Le jardin est un écosystème qui est en relation avec d'autres écosystèmes proches qu'ils soient urbains ou ruraux eux-mêmes reliés à l'environnement d'un autre éco-système... ?

Favoriser la biodiversité, valoriser les déchets organiques, jardiner en connaissant les mécanismes vivants et dynamiques qui interagissent, ouvrent des perspectives. L'éducation à l'environnement est un axe fort qui ne concerne pas seulement les enfants mais tous les adultes conscients que leurs activités ont un impact et laissent une empreinte.

Favoriser la bio-diversité

Les jardins qu'ils soient privés, publics ou partagés favorisent la biodiversité de la faune et de la flore. Certains jardins vont plus loin en ménageant des niches écologiques pour attirer oiseaux, insectes, amphibiens..., en fauchant tardivement, en semant des plantes mellifères, en créant des espaces pour accueillir la vie et s'inscrire dans les continuités écologiques (trames verte et bleue).

Des jardiniers opèrent même dans des lieux hautement improbables, sur les toits de Paris, dans les dents creuses des villes "délaisé de foncier, terrain vague", dans des tonneaux, des seaux, des récipients de récupération, etc.

Transformer les déchets en ressource

La réduction des déchets ménagers est devenue une cause nationale. Les déchets fermentescibles (épluchures de fruits et de légumes, marc de café, restes de repas) représentent plus de 30 % du poids de la poubelle d'un ménage.

Par principe un jardin partagé a des pratiques respectueuses de l'environnement : tous compostent leurs déchets végétaux. Ils peuvent devenir des lieux d'apprentissage de cette technique simple, ouverte à ceux et à celles qui ne veulent plus incinérer ou enfouir cette précieuse ressource qu'est la matière organique.

Ces initiatives entrent également dans les objectifs économiques.

Les collectivités ont dans un premier temps incité les habitants à composter en distribuant des composteurs, mais cette opération s'est avérée insuffisante car le savoir bien composter s'est perdu... Des associations d'éducation populaire et d'éducation à l'environnement proposent des stages de relais ou guide composteurs. Les syndicats de collecte et de traitement de déchets avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) appuient et financent ces formations.

Par ailleurs, le compostage collectif, en pied d'immeuble, au sein d'un jardin partagé,... essaime dans les villes ou les bourgs. Se renseigner auprès de votre association d'éducation à l'environnement, de votre municipalité ou de votre Conseil Général.

Éducation à l'environnement et jardinage

Nous avons évoqué dans les repères pédagogiques le rôle éducatif du jardin.

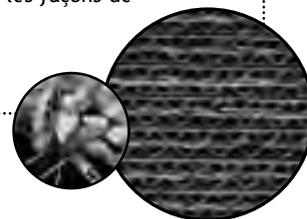
Le jardinier est souvent curieux et ouvert, il observe, fait des suppositions, se documente, expérimente...

"L'horticulture c'est simple cela s'apprend en 100 leçons,... une par an." disait Alain Meilland célèbre rosieriste.

Dans un jardin partagé, l'intelligence, le désir de savoir, sont décuplés. Depuis des années la prise de conscience écologique remet en question les pratiques non respectueuses de l'environnement.

Le jardinage en lasagne, le bois raméal fragmenté, les décoctions et extraits fermentés de plantes... ont changé les façons de jardiner.

La permaculture transforme le jardinier en assistant de la nature.



OBJECTIFS ÉCONOMIQUES

Le jardin un des socles de l'économie

Au sens étymologique du mot "l'économie" c'est la gestion de la maison, par extension elle concerne l'administration des entreprises et des pays.

Aujourd'hui les médias nous parlent de compétitivité, de production massive, de pouvoir d'achat, de mondialisation... mais cette économie ne tient pas compte de l'économie domestique. Celle qui permet l'auto-production et l'autoconsommation de biens et de services. Elle

n'est jamais comptabilisée dans le calcul du Produit National Brut (PNB) et représenterait près de 70 % de celui-ci, selon l'INSEE. Elle a été minimisée voire dévalorisée parce qu'elle n'entrait pas dans l'économie marchande.

Pendant les temps de crise et de chômage cette économie retrouve toute son importance, elle permet à la population de mieux résister et de subvenir à ces besoins vitaux.

On assiste également à une modification du comportement des consommateurs qui prennent conscience de la valeur éthique et morale du produit quand on le produit soi-même. Par extension, cette prise de conscience concerne leurs achats : recherche du local, plus solidaire, moins de produits élaborés et plus de qualité.

Les jardins partagés sont des laboratoires de l'économie conviviale sociale et solidaire. Ils inventent d'autres moyens d'échanger, valorisent l'humain, et contribuent à la qualité de l'environnement.

Un jardin familial de 200 m² qui produit des fruits et des légumes représenterait un treizième mois pour un revenu précaire (source JTSE), si des stratégies jardinières, alimentaires et cuisinières sont mises en place.

Le jardin partagé et l'économie conviviale

Le jardin partagé dépasse la sphère familiale, il est ouvert aux autres. Les valeurs de coopération, de mutualisation, d'entraide, sont à l'œuvre dans ces lieux. Les prises de décision collectives constituent des exercices de démocratie pratique où l'argumentation et la discussion prévalent sur la prise de pouvoir. Le bien de tous est recherché. Le jardin génère alors une économie de convivialité où l'autonomie des personnes est respectée et l'effet direct est concret : aide pour le jardinage, partage d'outils, de ressources et

de récoltes, dons, diffusion d'un réseau de connaissance... Le champ d'action individuel en est élargi.

Les échanges de compétences et de moyens, la mise en réseau, les coups de mains dépassent souvent le cadre du jardin (garder un enfant ponctuellement, aider à un déménagement, co-voiturer, partager des informations...). Ces services sont gratuits et renforcent le sentiment d'appartenance et la confiance dans les quartiers et les groupes d'humains.

Une autre économie est possible !

Une remise en question du système consumériste et du gaspillage traverse les jardins.

Le recyclage, la réutilisation, les recettes de conservation, les trucs et les astuces, les bonnes adresses, la récolte des graines pour réensemencer... contribuent à faire "le plus" en valeur d'usage avec "le moins" d'argent possible.

L'urbanisme et les jardins partagés : une volonté politique qui s'affirme

Lors de la première parution du Jardin des Possibles en 2003, les pouvoirs publics découvraient le concept des jardins partagés. Après 10 ans de séminaires, de colloques, de formation des techniciens, de communication... de nombreuses grandes villes ont établi des chartes pour les jardins partagés comme à Lyon, Toulouse, Brest ou Paris (Main Verte).

Outre les avantages en matière environnementale et sociale, il s'agit également d'une autre manière de gérer les budgets communaux et à terme d'économiser sur ces budgets à condition d'évaluer tous les gains même ceux qui sont difficilement mesurables : mieux être, paix sociale, retour sur image, éducation...

Ces investissements sur des espaces verts ou délaissés ont tous leurs sens en leur redonnant une utilité sociale.

L'espace public s'ouvre, des parcs sont aménagés pour accueillir des parcelles ou un jardin collectif, des partenariats, des conventions sont établies entre associations, habitants et collectivités.

Renseignez-vous auprès de votre commune si vous avez envie de participer ou de créer un jardin partagé.



Les bailleurs sociaux (offices HLM), les promoteurs immobiliers, sont également intéressés. Plutôt que d'entretenir des espaces verts, ils voient l'intérêt de mettre à disposition des jardins et/ou des composts partagés, cela constitue une plus value et un attrait pour les habitants.

Vers une autonomie alimentaire ou les jardins partagés face à la pénurie alimentaire à venir ?

Le réchauffement climatique, la fin des carburants fossiles peu chers, le pic pétrolier... font prendre conscience de la dépendance voire de l'addiction de notre société à l'énergie. Les commerces travaillent en flux tendu ce qui induit un stock minimum. En cas d'accidents d'approvisionnement (grèves, conditions météorologiques...) des études ont estimé qu'il y aurait entre une et deux semaines de stock, et 2 ou 3 jours pour les produits frais, en ville.

Deux attitudes face à la fin de l'énergie bon marché : attendre et voir, ou bien créer une transition énergétique.

Plusieurs mouvements ont commencé à s'organiser et à mettre en œuvre cette transition : les incroyables comestibles, les AMAP, Colibris, les locavores... un foisonnement d'actions intégrant la dimension collective, le produire local, les échanges non-monétaires, la résistance aux lobbys, l'utilisation de techniques respectueuses de l'environnement.

Le jardin en transition

Le mouvement "ville en transition" gagne du terrain dans toute l'Europe. Il invite les citoyens à se concerter pour imaginer un futur "désirable" et pour assurer cette transition énergétique. Des milliers d'initiatives ont démarré pour développer une résilience locale, imaginer d'autres échanges, développer des sources d'énergie et... relocaliser la production alimentaire. Des jardins vivriers, des vergers collectifs, se sont implantés dans les villages et les quartiers en transition.

Le mouvement des indignés est né en 2011. Après avoir tenu une agora sur les places de Paris, Athènes, Tel Aviv, New-York... pour critiquer et remettre en cause la financiarisation du monde et ses conséquences, cela a libéré la parole. Les idées ont cheminé et certaines ont pris racine comme le réseau des jardins partagés de Madrid qui depuis un an alimente des madrilènes.

EN CONCLUSION...

Nous arrivons à la fin de ce chapitre et de ce nouveau "Jardin des possibles", mais la porte du jardin reste ouverte à l'air du temps. La générosité, l'intelligence, l'imagination, ont fait des lits de semences pour inventer des futurs possibles durables, solidaires... désirables.



UN JARDIN D'ENTREPRISE

Le jardin au Naturel du Comité d'Entreprise Airbus Opérations Toulouse

Pour permettre aux salariés d'apprendre les techniques du jardin au Naturel, le Comité d'Etablissement a lancé via l'association IODE* une section Jardin. Une fois par semaine, le groupe se réunit pour des cours mélangeant pratique et théorie du jardinage sans engrais ni pesticides. En une année, 7 bandes potagères ont été créées, 2 haies d'une centaine d'arbustes ont été plantées ainsi que 6 arbres fruitiers. Dans un esprit de solidarité et de partage, le potager fait partie des initiatives « Incroyables comestibles » et les légumes qui y poussent sont à la libre disposition de tous.

* IODE : Initiatives d'Ouverture de Débats et d'Échanges, association du LAC du Comité d'Établissement Airbus Opérations Toulouse

UNE FORMATION

Ambassadeur du jardinage et du bien-vivre alimentaire

Apprendre à transmettre les bases et les techniques de jardinage agrobiologique et de cuisine particulièrement adaptées aux personnes sans moyens financiers, sans culture horticole et ne disposant pas de terrain arable. C'est le programme de cette formation qui est destinée aux personnes qui désirent monter ou animer un projet de jardin vivrier pouvant aboutir en cuisine, à destination d'un public en situation économique et sociale fragile.

Deux manuels ont été édités "le Manuel du jardinier sans moyen" et "le Manuel de cuisine pour tous". Vendus à prix modique ils sont également téléchargeables gracieusement (voir les Ressources). Trois structures proposent cette formation : Les Anges Gardins (62) Saluterre (33) et l'association Le Mat (07)".

www.angesgardins.fr





UN JARDIN SUR UN TOIT

Un jardin improbable sur un toit à Paris

C'est un jardin que la mairie du 20^e a aménagé spécialement à cet usage sur le toit d'un gymnase. L'association Lafayette Accueil, porte et anime le projet "le jardin sur le toit". Il s'agit d'un jardin d'insertion sociale pour des personnes bénéficiant du RSA (Revenu de Solidarité Active), mais il est ouvert aux habitants du quartier.

Des ateliers de jardinage sont proposés les mardi, jeudi et vendredi aux adultes, le mercredi étant réservé aux enfants.

Ce jardin collectif, potager fleuri, de 600 m² permet de s'initier et de récolter des légumes frais et biologiques en plein coeur de Paris. Le succès de ce projet pilote devrait voir dans les années qui viennent fleurir des jardins sur les toits.

JARDINER POUR DONNER

Une dynamique sans frontières qui gagne du terrain

Le mouvement "Incredible edible" ou Incroyables Comestibles en français, né en 2008 à Todmorden, petite cité anglaise dans la banlieue de Manchester est une action citoyenne et participative accessible à tous. Son principe est simple : planter des légumes devant chez soi, ou ailleurs, partout où c'est possible, et inviter les gens à se servir gratuitement.

Sa philosophie est tout aussi simple : notions de partage, de solidarité, d'abondance terrestre tendant à nous amener petit à petit vers une nouvelle économie vertueuse en réponse à la crise.

Alors, à vos bêches Incroyables Jardiniers !





COMPOSTEURS EN PARTAGE

Site du Jardin Partagé du quartier Pigeonnier-Barbejas à Dignes-les-Bains (04)

Entre les immeubles du quartier, un jardin partagé propose aux habitants de composter leurs résidus de cuisine au profit de la fertilité des sols. Démarré en 2009, le compostage est pratiqué par 50% des habitants. Il permet de détourner des poubelles plus de 10 tonnes de déchets par an et de fournir aux jardiniers ravis un compost riche et abondant.



UN JARDIN PARTAGÉ DANS UN JARDIN PUBLIC

A Montpellier, le parc Clémenceau a été rêvé et revendiqué depuis 1995, par des associations de quartier fédérées par celle du PAVé (protection, atmosphère, verdure). Résultat : un nouveau parc urbain animé d'événements conviviaux et participatifs avec un jardin partagé, cultivé par les écoliers et les habitants.



CULTURE ARTISTIQUE DANS UN JARDIN PARTAGÉ

Jardin en mélange de HautePierre Strasbourg

Au sein d'un quartier populaire de Strasbourg, on ne cultive pas que des légumes. Un oiseau de paradis fabriqué en vieux outils de jardin marque l'entrée et relie les jardiniers par delà les époques : un chantier artistique qui a fédéré et questionné les habitants du quartier, et qui embellit le paysage urbain.

RESSOURCES



Présentation du Réseau Ecole et Nature

Né en 1983 à l'initiative d'enseignants naturalistes et structuré en association en 1990, reconnu d'intérêt général, agréé jeunesse et éducation populaire et protection de l'environnement, le Réseau École et Nature est une association d'acteurs engagés, artisans d'une éducation à l'environnement, source d'autonomie, de responsabilité et de solidarité avec les autres et la nature.

Le réseau est un espace de rencontres et d'échanges pour partager ses expériences et repenser son rapport au monde, un espace convivial de projets et d'innovation pédagogique pour créer des ressources, un tremplin pour mener des actions d'information, de sensibilisation, d'éducation à l'environnement à toutes les échelles de territoire.

Le REN est un partenaire reconnu pour porter des projets collectifs et représenter ses acteurs au niveau national et international.

Le projet du REN s'articule autour de 4 objectifs :

- **Mettre en relation les acteurs** de l'EEDD dans leur diversité, créer des connexions, faciliter les rencontres, faire circuler les informations...
- **Concevoir et diffuser des ressources et des savoir-faire / Mutualiser** : outils pédagogiques, outils organisationnels, gouvernance, formation...
- **Porter la paroles des acteurs de l'EEDD / rendre lisible l'EEDD**, travailler à la reconnaissance, faire connaître les attentes, les actions...
- **Favoriser l'innovation, la démarche de recherche-action**

Réseau Ecole et Nature

474 allée Henry 2 De Montmorency - 34000 MONTPELLIER

Tel : 04 67 06 18 70

Fax : 09 72 29 79 00

info@ecole-et-nature.org

www.reseaucoleetnature.org



Présentation du JTSE



Le réseau national du « Jardin dans Tous Ses Etats » (JTSE) est une plateforme d'échanges et d'initiatives entre acteurs des jardins partagés.

Créé en 1997, le JTSE a précisé les principes des jardins partagés.

Ce sont des jardins écologiquement conçus, construits et cultivés collectivement par ou avec les habitants d'un quartier ou d'un village. Ils sont aussi accessibles à tous.

Très divers, ils portent des valeurs communes de partage, de créativité, de solidarité entre les communautés, d'aide aux personnes en difficulté et de liens retrouvés avec le monde vivant.

Une charte « la terre en partage », élaborée en commun, pose comme principes d'action pour les jardins partagés :

- la mixité des publics et l'accessibilité à tous,
- la dynamique participative pour impliquer chacun,
- la construction de projets aux objectifs variés et adaptés au contexte,
- l'animation pour gérer la dynamique participative,
- la souplesse et l'évolutivité des projets,
- la gestion écologique.

Au niveau national, le JTSE réfléchit aux thématiques propres aux jardins partagés, élabore des documents de repères méthodologiques et organise des événements nationaux et internationaux pour soutenir et développer les jardins partagés.

Un collectif d'acteurs de jardins partagés anime le réseau national . Ces structures associatives ou coopératives portent les valeurs et principes du JTSE et agissent dans leur territoire. Cette action passe

par la mise en relation des jardins partagés, un accompagnement de projets, la formation de porteurs de projet et la promotion des jardins partagés auprès des collectivités, bailleurs sociaux et de tous les publics potentiellement concernés.

Le réseau se décline aussi localement dans des jardins partagés. Être acteur local du réseau, c'est s'approprier les valeurs et principes de la charte. C'est aussi se rendre disponible pour soutenir et enrichir les autres acteurs de sa propre expérience.

Le réseau du JTSE est un interlocuteur reconnu par les instances officielles : force de proposition, il est à l'origine de nombreuses publications, formations ou rencontres autour de la question du jardin en partage. Son site Internet présente des documents méthodologiques et techniques à télécharger et relaie des informations sur les acteurs et événements nationaux ou régionaux.

Adresse Internet du réseau du Jardin dans Tous Ses Etats : www.jardins-partages.org

Ressources documentaires

La liste des ouvrages, des sites Internet, des vidéos n'est pas exhaustive. Il existe un grand nombre de références dans les domaines des techniques de jardinage, de la pédagogie, ou de l'écologie. Face à ce constat, nous avons fait un choix délibéré et assumé de subjectivité en ne transmettant que les ressources utilisées le plus couramment par celles et ceux qui ont rédigé cette nouvelle édition. Nous vous invitons à consulter les sites du Réseau École et Nature et du Jardin dans tous États pour accéder à l'ensemble de leurs publications, les formations et les événements :
Jardins dans tous ses états : <http://jardins-partages.org>
Réseau École et Nature : <http://reseauecoleetnature.org>

TECHNIQUES DE JARDINAGE ET PÉDAGOGIE

- *Mon Jardin de Poche*. Frédéric Lisak et Eric Prédine. Editions Plume de Carotte
- *L'art du jardin en carré*. Jean-Paul Collaert et Eric Prédine. Editions Edisud
- *Mon Jardin du monde*. Fred Lisak et Eric Prédine. Editions Plume de Carotte
- *Ma boîte à graines*. Mathilde Fournier et Frédéric Lisak. Editions Plume de carotte
- *Jardiner au naturel avec les enfants : pistes pour réaliser un jardin pédagogique*. GRAINE Île-de-France, 2010
- *Pistes pour la découverte de la nature et l'environnement*. Louis Espinassous. Editions Milan, 2007
- *Guide de l'éducateur nature, 43 jeux d'éveil sensoriel à la nature*. Philippe Vaquette. Editions Le Souffle d'Or, 2002
-
- *L'Alimentation responsable - Guide pédagogique*. Editions Alterre Bourgogne - www.alterrebourgogne.org

TECHNIQUES DE JARDINAGE ET ÉCOLOGIE

- *Le Nouveau Jardin Écologique (Collectif d'auteurs)*. Rustica Editions, 2009
- *Mon potager bio en ville*. Eric Prédine et Franck David. Editions Terre Vivante
- *L'art du Jardin en lasagne*. Jean-Paul Collaert. Edisud, 2010
- *L'encyclopédie des plantes bio-indicatrices médicinales et alimentaires, guide du diagnostic des sols*. Gérard Ducerf. Editions Pro-monature 2006
- *Ces herbes qu'on dit mauvaises*. Jo Redman. Editions Terre Vivante
- *Les jardins et la pluie gestion durable de l'eau de pluie dans les jardins et les espaces verts*. Nigel Dunnett et Andy Clayden. Editions du Rouergue
- *Je réussis mon compost et mon lombricompost*. Ludovic et Pascal Martin et Eric Prédine. Editions Terre Vivante
- *Lombricompost pour tous*. Jean-Paul Collaert. Editions de Terran, 2009
- *Compostons ! Pour redonner sa fertilité à la terre*. Jean-Paul Collaert. Editions de Terran, 2008

- *Purins d'ortie et compagnie*. Bernard Bertrand, Jean-Paul Col-laert et Eric Petiot. Editions de Terran, 2009
- *Le génie du sol vivant*. Bernard Bertrand et Victor Renaud. Editions de Terran, 2009
- *Le sol, la terre et les champs : pour retrouver une agriculture saine*. Claude et Lydia Bourguignon. Editions Sang de la Terre, 2008
- *Diagnostic et soins des plantes au jardin*. E. et J. Jullien. Ulmer, 2006
- *Premiers pas en permaculture*. Ross et Jenny Mars. Editions Passerelle Eco
- *Introduction à la permaculture*. Bill Mollison (préface de Claude et Lydia Bourguignon). Editions Passerelle Eco
- *Produire ses graines bio (légumes, fleurs et aromatiques)*. Christian Boué. Editions Terre Vivante
- *Le guide du jardin bio (potager, verger, ornement)*. Brigitte Lapouge, Jean-Paul Thorez. Editions Terre Vivante
- *Aménagements écologiques au jardin*. Brigitte et Serge Lapouge. Editions Terre Vivante
- *Jardins secs s'adapter au manque d'eau*. Brigitte et Serge Lapouge. Editions Terre Vivante
- *Je multiplie les plantes au jardin*. Brigitte et Serge Lapouge. Editions Terre Vivante
- *Le traité Rustica du potager 100% bio*. Victor Renaud et Christian Dudouet. Editions Rustica
- *Le jardin des insectes*. Vincent Albouy. Editions Delachaux et Niestlé
- *Ecology sources of creation*. Sophie Barbaux. Edition ICI interface
.....
- *Le Manuel de Cuisine pour Tous*. Sous copyleft téléchargeable gra-cieusement sur www.angesgardins.fr/manuel
- *Jardiner avec la nature - Kit pédagogique - Association Pirouette-Cacahuète*
- *Guide du nouveau jardinage sans travail du sol et vidéos*. Domi-nique Soltner. www.soltner.fr
- *Animature*. Tomes 1 et 2. Les écologistes de L'Euzière. www.euziere.org
- Tous les ouvrages CPN. www.fcpn.org
- Le Réseau Compost Citoyen réunit les acteurs du compostages qui font la promotion du compostage individuel et collectif <http://reseaucompost.blogspot.fr>
- Les 10 commandements pour lutter contre le gaspillage <http://optigede.ademe.fr>
- Ressources et expériences pédagogique sur le compost : <http://dechetsconso.reseauecoleetnature.org/ressources-experience>

PÉDAGOGIE

- Jean Houssaye. *Le triangle pédagogique. Théorie et pratiques de l'éducation scolaire*. Peter Lang. Berne, 2000 (3^e Editions , 1^{ère} Editions 1988)
- *Les enfants des bois : pourquoi et comment sortir en nature avec de jeunes enfants*. Sarah Wauquiez. Editions Book on Demand
- *Éduquer à l'environnement par la pédagogie de projet : un chemin d'émancipation*. Réseau École et Nature, 1996.
- *L'interdisciplinarité pour une éducation à l'environnement vers un développement durable*. Cécile Debart-Fortin et Yves Girault. Argos, 2004
- *Chemins de l'imaginaire : pédagogie de l'imaginaire et éducation à l'environnement*. Dominique Cottereau. Babio, 1999, 75 p.

THÉMATIQUES DIVERSES

Jardins participatifs

- *Jardins partagés, utopie, écologie, conseils pratiques.* Laurence Baudalet, Frédérique Basset et Alice Le Roy. Editions Terre vivante, 2008, épuisé rejoindre le réseau du Jardin dans Tous Ses Etats
- *Les Jardins en Partage conversation.* Jean-Paul Collaert et Eric Prédine. Editions Rue de l'Echiquier
- *Jardins collectifs urbains, parcours des innovations potagères et sociales.* Cyrielle Den Hartigh. Editions Educagri, 2013

.....

- **Démarche citoyenne et participation** - Indispensables pour bien préparer et animer vos réunions : Fiches démocratie participatives : www.ecole-et-nature.org/demo-part

Paysagisme, urbanisme, architecture, sociologie

- *Les jardins du futur.* Jean-Paul Pigeat. Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage
- *Vers une cité végétale.* Luc Schuiten. Editions Mardaga
- *Artistes de jardin : pratiquer le land art au potager.* Marc Pouvet. Editions Plume de Carotte
- *Tous les jardins du monde.* Gabrielle Van Zuylen. Editions Découvertes Gallimard
- *L'herbier voyageur.* Michelle Jeanguyot et Martine Séguier-Guis. Editions plume de carotte
- *De mémoire de potager.* Serge Schall. Editions Plume de Carotte
- *Patates.* Christian Voltz. Editions du Rouergue
- *Où en est l'herbe ? : réflexions sur le jardin Planétaire.* Gilles Clément. Editions Actes Sud

- *Vers l'autonomie alimentaire, Pourquoi, comment et où cultiver ce que l'on mange ?* Frédérique Basset. Editions Rue de l'Echiquier

Littérature et livres jeunesse

- *Les 79 carrés.* Malcom J. Bosse. Editions castor poche
- *Toujours rien.* Christian Voltz. Editions du Rouergue
- *Le jardin secret de Lydia.* Sarah Steward et David Small. Editions les incorruptibles Syros jeunesse
- *Ça grouille sous terre.* Masao Ohno et Tatsuhide Matsuoka. Ecole des loisirs
- *L'année du jardinier.* Karel Capek. Editions 10/18

Ressources financières

- *Le guide des fondations, outil d'aide à la demande de financement des associations.* La CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) du Nord Pas de Calais. Téléchargeable sur le site www.leffetmecenat/2011/04/guide-des-formations-cress
- *Annuaire des fondations.* www.fondations.org

EXPÉRIENCES ALTERNATIVES

- *Manuel de transition de la dépendance au pétrole à la résilience locale.* Top Hopkins. Éditions Silence, www.villeentransition.net
-
- Les potagers mobiles des Saprophytes, collectif poético-urbain, www.les.saprophytes.org
 - Expérience incroyable edible à Todmorden et en France, www.incredible-edible-freland.fr
-
- *Les Moissons du Futur.* Marie-Monique ROBIN. Quelques expériences sur la planète d'agro écologie (vidéo)

Remerciements

Cette réédition est une écriture collective, fruit d'un groupe de travail :
Olivier Blanc, Emmanuel Caron, Laurent Dekeyser, Brigitte Paganelli, Joëlle Quintin, Marie Simon.

Pour la préface, merci à Antoine Cassard, Jean-Paul Collaert, Fabienne Debos, Emilie Bonjean, Jean-Philippe Lasfargues, et à Jean-Christophe Marche.

Merci aux relecteurs : Antoine Cassard, Franck David et Roland Gérard .

Un grand merci également à toutes les personnes qui ont donné de leur temps, à un moment ou un autre dans l'histoire de cette rédaction.





Responsable d'édition : Olivier Blanc
Coordinateur d'édition : Brigitte Paganelli
Concepteur graphiste : Elsa Fasolo - www.coquelicots.fr

Crédits photos : Les Anges Gardins (frise : jardin en lasagne, p.98 : groupe devant semis), Annie Roi (p.95 : carton), l'ARDES, Croq'jardin (frise : roue à aubes), Avenue G (p.46 : herbe), l'Ecolothèque (p.56 : enfants avec adulte), Elsa Fasolo (p.4 : pâquerette, p.13 : aneth, p.95 et p.103 : jeunes pousses), Emmanuel Caron (frise : personnage en légumes, p.17 : mare, p. 22 : éolienne, abri oiseau p. 78 : refuge à insectes), Gilles Gonthier (p.31 : coccinelle), Incroyables Comestibles (p.99 : groupes), IODE (p.98 : jardin d'entreprise), Jimmy Joe (p.76 : fourmi), Joëlle Quintin (frise : chaise rose, écobox, choux, jeune fille, maquette végétale, chapeaux, caddie, framboises, racines rouge, p.12 : assemblée, art culinaire, jardinage, vélos, p.27 : épouvantail, p.37 : escargots, p.56 : terrasse, semis, land art, p.57 : framboises, p.60 : fresque, p.76 : plantations, p.78 : plantations, jardin avec fenouil, p.91 : enfants, p.97 : groupe qui jardine, p.100 : jardin en mélange, p.103 : semis, p.107 : bébé et enfants, p.108 : bottes), Lafayette Accueil (p.99 : jardin sur le toit), Михал Орела (p.92 : escargot), Le PAVÉ (p.100 : jardin), Le Passe-jardins (frise : handicap, jardin sur voix ferrée, cagette, p.78 : composteur), PhotoGirl7 (p.27 : abeille), le Réseau Ecole et Nature (p.102 : rencontres), Saluterre (frise : plantations surélevées, jardin Arnaga, p.4 : jardinage, p.31 : groupe, p.56 : groupe d'adultes, p.78 : groupe), Théo La Photo (couverture : courge), Tine et Hagen Graf (p.13 : escargot), Vert le jardin (frise : apéro-soupe, chaussures, p.35 : jardinage), www.photo-libre.fr (p.60 : groseilles), www.thebittenword.com (p.35 : légumes).

© Éditions Réseau Ecole et Nature, 2013
474, allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 06 18 70

Imprimerie Pure Impression
ZAC Fréjorgues Est
451, rue de la Mourre
34130 Mauguio



Impression : mars 2013
Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales

ISBN n° 978-2-910062-30-9
Dépôt légal : mars 2013

LE JARDIN DES POSSIBLES

Guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques

Face à la pression urbaine, au bétonnage des villes, à l'effritement du lien social et des valeurs et face à la pauvreté, des jardins partagés et éducatifs se sont créés et multipliés depuis une vingtaine d'années. Ils percent le béton ou le recouvrent, ouvrant un nouveau champ des possibles. Bien qu'ils soient tous différents, ils ont pour traits communs d'être des jardins partagés, éducatifs et respectueux de l'environnement.

Vous avez un projet de jardin partagé, éducatif et respectueux de l'environnement ? Vous voulez développer les activités pédagogiques dans un jardin existant ? Que vous soyez un groupe de jardiniers, une association d'éducation à l'environnement, un maire, une équipe d'enseignants, un centre social, des habitants... cet ouvrage vous concerne.

Le **JARDIN DES POSSIBLES** accompagne tout au long de leur démarche différents types de porteurs de projet de jardin. Il présente, dans un premier temps, les étapes-clés du montage d'un



projet participatif, puis il apporte des pistes de réflexion et des orientations concrètes organisées selon trois séries de « fiches repères » :

- **Repères méthodologiques**
Comment monter un projet de jardin de manière participative ?
- **Repères pédagogiques**
Comment valoriser le potentiel éducatif du jardin ?
- **Repères écologiques**
Comment réaliser un jardin respectueux de l'environnement ?

Cet ouvrage est une réédition qui a été revisitée et réactualisée. Il est le fruit d'un travail collectif de personnes œuvrant dans les domaines de l'éducation de l'environnement et des jardins partagés au sein de deux réseaux : le Réseau Ecole et Nature et le réseau du Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE).



Prix : 20 €
ISBN : 978-2-910062-30-9



Projet mené avec le soutien financier de la DRAAF de Rhône-Alpes par les crédits attribués au Programme National pour l'Alimentation.